LIVRES

SÉBASTIEN JAPRISOT

«Il y a quelque chose qui ressemble à la séduction dans l'écriture»

Page C1



Les derniers shows

FRANCOFOLIES

Pages C10 et C13

649 5 6 33 41 44 49 9

3 4 8 31 36 37 40

SÉLECT 649

La météo

Aujourd'hui:
Nuageux à partiellement ensoleillé

Minimum — -2° Maximum — -5°

Demain:
Nuageux avec neige légère

DÉTAILS CAHIER SPORTS

La Presse Dimanche

GAREAU mazda
10175, AV. PAPINEAU, MONTRÉAL 381-3987

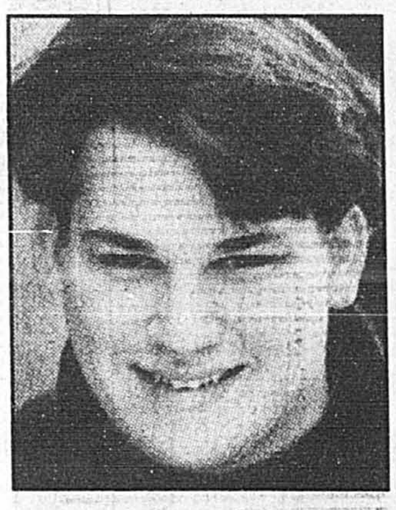
• MONTRÉAL, DIMANCHE 8 DÉCEMBRE 1991 108e ANNÉE No49 64 PAGES, 4 CAHIERS

Abitibi-Témiscamingue: 55 cents Îles de La Madeleine: 1.00
Extérieur de la ville de Québec (Région est): 65 cents
À domicile par porteurs: 60 cents Routes motorisées: 70 cents

50¢ Taxes en sus

Bonjour!

La personnalité de la semaine



B 3 JEAN-SÉBASTIEN OUELLET

Information A7

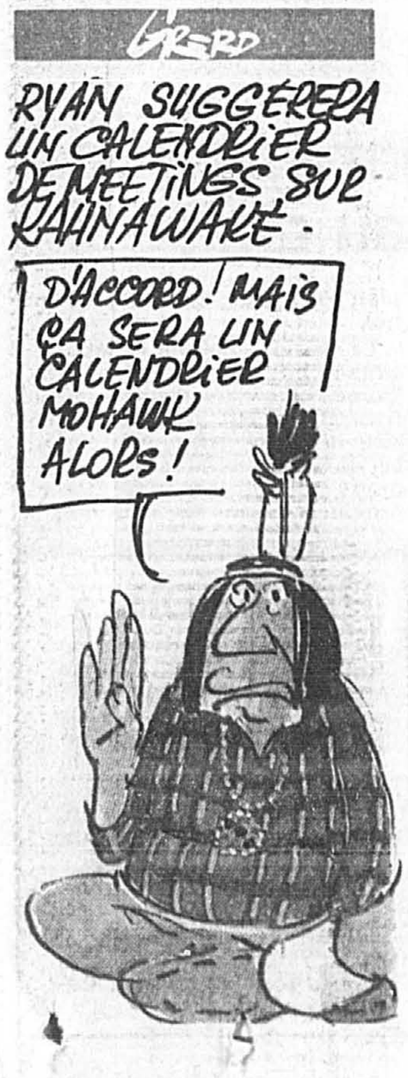


LES GROUPIES DE SMITH

Elles épient ses moindres gestes pendant la durée de l'audience et sont convaincues qu'il est innocent.

Sommaire

Additions croisées B14
Annonces classées
immobilier ..... B10 à B13
marchandises B13
emplois B13
automobiles B14, B15
propositions d'affaires B9
Décès C15
Économie B8,B9
Êtes-vous observateur? . B10
Feuilleton B11
Horoscope B12
Le bridge B15
Le monde B7
Livres ..... Cahier C
Arts et spectacles ..... C10 à C14
ciné-horaires C14
télé-horaires C12
Loteries A4
«Mot mystère» B13
Sciences B6



Le rêve d'un immigrant finit dans le sang

Il a été battu à mort dans le dépanneur où il travaillait

MARIE-FRANCE LÉGER

Les yeux rouges, complètement désemparé, Khaled Beydoun vient d'apprendre que son père a été assassiné quelques heures plus tôt dans un dépanneur de Pierrefonds.

Pour quelques milliers de dollars, Mohamed Beydoun, un immigrant libanais de 45 ans, employé de nuit depuis trois semaines chez Mac's, situé au 4932 boulevard Des Sources, a été battu à mort, probablement étranglé. Le propriétaire du dépanneur a trouvé la victime vers 7h hier matin, dans un réfrigérateur à bière.

Recroquevillé sur le divan du salon, Khaled, 17 ans, murmure dans un souffle: «Je ne pourrai plus jamais aimer ce pays». Pendant que sa petite soeur de 9 ans dort innocemment dans la pièce voisine, l'adolescent essaie de comprendre l'insoutenable. La fillette ne sait pas encore... Comment lui dire?

Mohamed rêvait pour lui et ses deux enfants d'une nouvelle vie en Amérique, loin du Liban, loin de la guerre. Ils sont arrivés au Québec il y a un an, avec l'espoir de vivre enfin en sécurité. Mais le père y a trouvé la mort.

«Ma mère est encore au Liban. Elle sait. Elle va venir bientôt nous rejoindre», explique le jeune homme, qui étudie l'informatique au cégep Montmorency de Laval.

— C'est un métier d'avenir l'informatique...

— Oui, répond Khaled avec un sourire crispé. Un long et lourd silence s'installe...

Hier matin, un client a essayé de rentrer dans le dépanneur. Constatant que personne ne venait ouvrir, il est allé un peu plus loin, dans un autre dépanneur de la même chaîne, au coin du boulevard Pierrefonds et de la rue Westpark. Il a averti le propriétaire. M. Omar Bondakj, qui exploite les deux commerces, est allé aux nouvelles.

Il a cherché son employé, qui était encore à l'essai. Apparemment, tout semblait en ordre, pas de trace de bagarre. Et c'est là qu'il a découvert le cadavre, coincé dans le réfrigérateur. «Il a dû remarquer le corps à travers la porte vitrée du frigo», a indiqué le lieutenant Robert Saint-Hilaire, du poste 12 de la CUM.

Les yeux de la victime étaient boursouflés. Il portait une marque de strangulation au cou. À première vue, pas de blessure par balle ni de coup de couteau. Il aurait été battu à mort. Les meurtriers — les enquêteurs croient qu'ils étaient deux — sont partis avec le coffre-fort. Il contenait les recettes des dernières 24 heures, quelques milliers de dollars, peut-être 5000$. Ils ont pris soin d'emporter également l'appareil vidéo et la cassette.

«Au Liban, les gens se battaient pour survivre. Mais tuer de cette façon pour voler un peu d'argent! Je n'ai jamais vu une telle cruauté», explique un camarade de Khaled. Ils sont là, trois amis de la famille, unis dans le deuil. Deux hommes et une femme, Libanais eux-aussi, arrivés au pays depuis un an et demi. Ils ont préféré taire leur nom. Chez eux, on sent la révolte. Avec la mort atro-

VOIR MEURTRE EN A2

QUELS EMBÊTEMENTS?



PHOTO BERNARD BRAULT, *La Presse*

Quelques centaines de citoyens, dont plusieurs enfants et des représentants de la gent canine, ont réussi l'exploit, hier, de monter jusqu'au sommet du mont Royal pour s'adonner au plaisir de fouler et de jouer dans la belle neige légère, dont le ciel nous a gratifiés de plusieurs centimètres. Claude Parent était parti du Plateau Mont- Royal avec enfant, chien et traîneau. Il y a là le maître qui commande à son chien de faire plaisir à son fils, Jonathan, en le traînant à toute vitesse dans la poudreuse, un plaisir indicible dont l'enfant se souviendra toute sa vie.

Le Canada va disparaître si le Québec s'en va, avertit Bourassa

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Le Canada ne pourra pas survivre si le Québec s'en retire, a prévenu hier le premier ministre Bourassa qui, tout comme son parti, semble déterminé à augmenter la pression sur le reste du pays pour obtenir des modifications aux offres fédérales.

«Si le Québec ne reste pas dans le Canada, il y a un gros risque qu'il n'y ait plus de Canada,» a-t-il menacé hier, en marge du conseil général de son parti.

Trois cents militants et les membres du caucus sont réunis en fin de semaine pour discuter des gestes que le gouvernement devrait poser pour assainir les dépenses publiques. Mais, hier, le débat constitutionnel a repris le haut du pavé. M. Thierry Vandal, le président du comité qui a fait cet automne la tournée des comtés pour informer les membres sur le projet fédéral, a réclamé des changements importants à ces propositions, en ce qui touche le projet d'union économique, le partage des pouvoirs, la réforme du Sénat et l'apparition d'un Conseil de la fédération, qui alourdirait uns structure que le rapport Allaire voulait simplifier.

Tandis que les ténors du PLQ dans le dossier constitutionnel, Me Jean Allaire, et le président de la Commission Jeunesses, M. Mario Dumont, réclamaient qu'un congrès de l'ensemble des membres ait à trancher le printemps prochain, de la recevabilité de la proposition fédérale, le premier ministre n'a pas voulu s'y engager. «Attendons de voir le contenu avant de décider du processus,» a soutenu M. Bourassa, il appartiendra à l'exécutif du PLQ de trancher, a-t-il rappelé.

«Je crois qu'il y a une forte volonté politique du Canada anglais de trouver une solution acceptable, de faire tout ce qui est possible pour trouver une solution,» a indiqué M. Bourassa.

Selon lui,les provinces anglophones, «semblent réaliser que ce sera difficile de survivre» pour le Canada anglais (sans le Québec).

«Comment pouvons nous penser que les provinces de l'Ouest accepteront de se taxer pour aider les provinces de l'autre bout du continent, si le Québec est en dehors de la Confédération,» s'est demandé M. Bourassa.

Le premier ministre réitère toutefois qu'à 11 mois d'un référendum au Québec, les propositions fédérales peuvent encore être modifiées profondément. «Elles sont loin d'être complètes, il y a des fortes résistances à l'union économique, il y a des points d'interrogation sur la réforme du Sénat», a-t-il souligné.

M. Bourassa rencontrera en privé, le 16 décembre les membres de la commission Beaudoin-Dobbie, un engagement qu'il avait déjà pris lorsque le sénateur Claude Castonguay co-présidait le comité fédéral.

Il n'a pas voulu indiquer s'il jugeait acceptable le projet d'un référendum fédéral. Sa position est celle de la motion adoptée au Parlement: Ottawa a le droit de tenir un référendum mais ne doit pas intervenir dans le processus de la loi 150, qui prévoit que le Québec tiendra son propre référendum avant la fin octobre 1992.

Les deux sondages — IQUOP et Léger Léger — publiés hier qui tous deux indiquaient qu'une élection porterait le Parti québécois au pouvoir ne l'inquiètent guère, a-t-il indiqué.□

■ **La souveraineté avantageuse à moyen terme, selon Jean Allaire.** ***Page A 12***

DÉCOLLAGE VERS TORONTO

Le «blues» d'une hôtesse de l'air

RICHARD DUPAUL

2. ■ Lucille B., agent de bord d'Air Canada depuis près de quatre ans, donne une appréciation sans équivoque de la vie des agents de bord «obligés» de faire la navette entre Montréal et Toronto.

«En fait, ce n'est pas une vie... et c'est souvent terrible».

Elle a vécu l'expérience pendant une quinzaine de mois: «Je me suis épuisée... et ça m'a coûté une fortune.» Aussi, c'est à son grand soulagement qu'elle obtenait son transfert il y a deux ans à la base de Montréal.

Mais sa joie a été de courte durée. «Lucille» (elle ne veut pas dévoiler son vrai nom pour éviter les représailles) a sursauté en recevant la proposition d'Air Canada, lors de la dernière vague des compressions à la fin de septembre.

Dans une lettre, envoyée à environ une centaine d'agents de bord, l'employeur avisait Lucille qu'elle était mise à pied pour une période indéterminée, à cause du ralentissement du marché aérien. Air Canada lançait cependant une bouée de sauvetage: certains employés garderaient leur emploi s'ils acceptaient d'être tranférés à Toronto.

VOIR TORONTO EN A5

■ **Le français perd du terrain.** ***Page A 5***

Aristide en pays de connaissance à Montréal

GÉRALD LEBLANC

Les racines des **HAÏTIENS**

1. ■ Après les Italiens, les Chinois, les Portugais, les Grecs et les Latinos, les racines des nouveaux Montréalais nous amènent cette semaine chez les Haïtiens.

Moins de 300 en 1961, les Haïtiens du Québec forment en 1991 une communauté de 50 000 personnes, une des cinq plus importantes minorités ethniques. Noirs et francophones, ils ont profondément changé le visage de Montréal.

Le portrait généalogique des Haïtiens, présenté aujourd'hui en **pages B 1 et B 4**, coincide avec la visite de leur président renversé, Jean-Bertrand Aristide.

Il convenait que M. Aristide amorce sa visite à Montréal, où l'on retrouve plus de 90 p. cent des Haïtiens immigrés au Canada. Le père Aristide revient, d'autre part, dans une ville où il a étudié les sciences bibliques, à l'Université de Montréal, de 83 à 85. Il était alors chez les Salésiens, dont il a été exclu en 88, parce qu'il persistait à faire de la politique.

Pays de connaissance pour le père Aristide, Montréal l'est aussi pour plusieurs de ses collaborateurs; au moins trois de ses ministres ont déjà vécu au Québec: Karl Auguste, ministre de la justice, Claude Jean-François, ministre de la Santé, et Renaud Bernardin, ministre du Plan, dont la femme vit toujours à Québec. Et le personnel politique du président Aristide comprenait une bonne douzaine d'Haïtiens ayant vécu à Montréal.

Depuis le putsch militaire de septembre, un «comité de coordination de la résistance» regroupe plusieurs leaders montréalais qui oeuvrent pour le retour du père Aristide, dont l'élection avait représenté une victoire pour le groupe de Montréal au sein de la diaspora haïtienne.

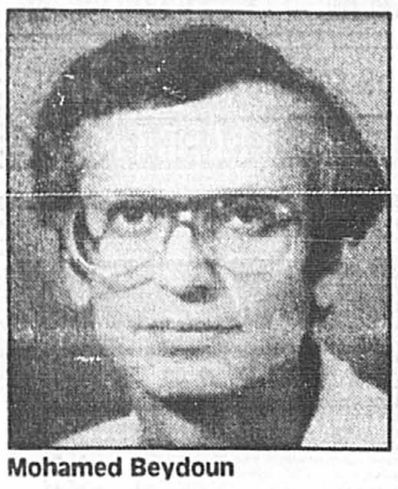
En préparant ce reportage sur les racines des Haïtiens, il m'est souvent arrivé de toucher du doigt les liens étroits reliant Montréal au gouvernement Aristide. J'ai d'abord rencontré Frantz Voltaire, directeur du centre de documentation haïtienne de Montréal. Son frère, Leslie, qui fut comptable à Montréal, était le ministre des Finances du père Aristide. Le beau-père de Leslie, vit toujours au Québec.

Un peu plus tard, Édouard Anglade, le premier policier noir de Montréal, m'invitait à rencontrer son cousin, George Anglade, professeur de géographie à l'UQAM et principal auteur du projet de société mis de l'avant par le gouvernement Aristide. Et le sergent Anglade m'apprenait que son frère Harry était retourné en Haïti en 86, après avoir passé 20 ans au Québec. Il tient restaurant à Port-au-Prince, avec sa femme, Madeleine, une fille de Joliette.

VOIR HAÏTI EN A2

■ **Les Haïtiens de Montréal dans une «excitation terrible».** ***Page B 7***

SUITE DE LA UNE



Mohamed Beydoun

MEURTRE

Le rêve d'un immigrant finit dans le sang

ce de Mohamed, ce sont aussi leurs espoirs qui s'écroulent.

«Il m'a dit avant de commencer à travailler au dépanneur que s'il y avait un vol, il ne résisterait pas», reprend l'un d'eux. Mais Mohammed ironisait. De quoi aurait-il pu avoir peur, lui qui avait retrouvé une sécurité envolée depuis si longtemps?

«Le père de Khaled aimait le Québec. Il disait: 'Si vous voulez repartir un jour, partez, moi je reste.' C'est ça la fatalité. On quitte un pays à cause des bombes pour venir mourir assassiné dans un nouveau pays. J'ai peur de vivre ici», souligne la jeune femme.

Khaled et sa soeur resteront avec eux pendant quelque temps. Ils habitent tous dans le même immeuble. La Direction de la protection de la jeunesse les a contactés pour s'assurer de leur sécurité.

L'adolescent écoute la conversation, le regard absent. Ses yeux brillent de douleur. Il ressemble à son père. Mais contrairement à lui, il pourra difficilement aimer son pays d'adoption. «Pourquoi sommes-nous partis du Liban?» lance un de ses amis, la gorge serrée...

Mohamed Beydoun est la 75e victime d'homicide sur le territoire de la CUM cette année.□

HAÏTI

Aristide en pays de connaissance à Montréal

Quand j'ai rencontré Claude Vilgrain, lors de la visite des Devils du New Jersey à Montréal, le jeune hockeyeur québécois d'origine haïtienne était inquiet: son père, qui a fait carrière à Québec, où vit toujours sa mère, était retourné à Haïti avec la prise de pouvoir par Aristide.

Le père Paul Dejean, longtemps leader de la communauté haïtienne de Montréal, a mis un terme à son exil (il avait été expulsé par papa Duvalier en 69) dès le départ de Jean-Claude Duvalier, en 86. Il a fondé en Haïti le Centre Karl-Lévêque (Sant Kal Levèq), en mémoire du jésuite haïtien bien connu à Montréal. Et Adeline Chancy, la femme de Marc, poursuit en Haïti le travail d'alphabétisation amorcé à Montréal.

Lors du putsch de septembre, on retrouvait tous ces visages familiers à la télé de Radio-Canada, qui incidemment diffuse aussi en Haïti. Et plusieurs auteurs haïtiens, publiés à Montréal, sont diffusés au pays d'origine. Décidément le monde est petit de Montréal à Port-au-Prince, qu'enneigeait Jean-Pierre Ferland.

Montréal a toujours été un foyer de l'opposition en exil. Le consulat, dirigé par des proches des Duvalier comme Roger Lafontant, fut longtemps l'ennemi à contrer pour les Haïtiens de Montréal.

Depuis le départ de Jean-Claude Duvalier en 1986, le consulat de Montréal est progressivement redevenu un allié de la communauté haïtienne. Du même coup, est apparu un nouveau type d'exilés. Devenus victimes du «déchoukage», les anciens bourreaux demandent à leur tour l'asile. On retouve ainsi à Montréal un certain nombre de macoutes, qui cherche à se faire oublier et investissent dans la plus grande discrétion.

Ce sont parmi ces profiteurs de l'ancien régime, peut-être en voie de résurrection à Port-au-Prince, qu'on retrouve les vrais millionnaires de la communauté haïtienne de Montréal. Taché du sang haïtien, l'argent macoute reste cependant suspect et l'on entend parfois les gens se demander: «Y-a-t-il de l'argent macoute derrière ça?»

Déjà en 1979, cette suspicion avait entraîné la mort de la caisse populaire ouverte pour la communauté haïtienne, rue Jean-Talon. On soupçonnait les macoutes d'être derrière cette initiative et le mot d'ordre de boycottage a été donné lorsque les dirigeants ont fait parvenir un télégramme de félicitation à Duvalier. Après seulement six mois d'existence, tombait la caisse «macoute» de Montréal.

Le maillage Haïti-Québec joue dans les deux sens. On retrouve quelques milliers de Québécois en Haïti. Il s'agit au premier chef de missionnaires, plus de 400, oeuvrant surtout dans l'éducation. C'est par leur intermédiaire que sont venus de nombreux immigrants de la première vague.

On trouve aussi un certain nombre de coopérants, le plus souvent sous le patronage de l'ACDI. Plusieurs de ces Québécois prennent racines en Haïti, après avoir épousé des gars et des filles du pays. En vacances en Haïti, en 89, j'ai pu constater que le directeur régional du CECI, organisme montréalais de coopération internationale, était marié à une Haïtienne et qu'un jeune agronome, oeuvrant à Carice et Mont Organisé, était sur le point de faire la même chose.

Lors du même voyage, j'avais rencontré à Cap-Haïtien, une équipe québécoise de la firme SINTRA, responsable de la construction d'un pont et des voies d'approche. Des travailleurs québécois d'Hydro et de Bell ont ainsi travaillé en Haïti.

On retrouvait un important pourcentage de Québécois, y compris la célèbre bande à Dédé Desjardins de la FTQ-construction, parmi les touristes fréquentant Haïti, avant l'effondrement des dernières années.

Bref, un va-et-vient particulier entre Haïti et le Québec, en raison des missions, de l'immigration, du tourisme, des projets de coopération internationale et des mariages exogames. Ce qui ne veut pas dire que les Haïtiens retournent au pays en plus grand nombre que les autres immigrants. Au bureau de la communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal, on estime à seulement deux p. cent les retours définitifs.

New York est devenu la deuxième plus grande ville haïtienne au monde, avec quelque 300 000 Haïtiens, et Miami est la nouvelle capitale des Caraïbes. Et pourtant, il semble exister un degré de connivence particulier entre le Québec et Haïti, en raison de la langue bien sûr mais aussi d'une foule d'autres facteurs.

Quand on regarde ou lit les reportages sur Haïti, comme les poignants témoignages transmis la semaine dernière dans *La Presse* par mon jeune collègue Richard Hétu, on se sent en terrain familier, comme s'il s'agissait de vieux voisins, voire d'une branche lointaine de notre propre clan.

Demain: Le défi des Haïtiens de Montréal

Québec prêt à donner la gestion des bingos aux bandes indiennes

MARTIN PELCHAT

■ Québec entend modifier la Loi sur les loteries afin d'ouvrir la porte à des ententes par lesquelles les communautés autochtones pourraient mettre sur pied leurs propres organismes de surveillance des bingos.

Tel est le sens du projet de loi 187, déposé vendredi par le ministre du Revenu, Raymond Savoie, responsable de la Loi sur les loteries, les concours publicitaires et les appareils d'amusement. Si l'Opposition donne son accord à l'étude de ce projet, il pourrait être débattu et adopté avant la fin de la présente session parlementaire.

«Le projet de loi créé une possibilité pour le gouvernement de conclure des ententes avec des réserves autochtones afin qu'elles puissent tenir des bingos, et que ces bingos soient surveillés par des organismes locaux», a expliqué hier Yves-Thomas Dorval, conseiller au cabinet du ministre Savoie.

Le projet de loi est considéré comme une percée par les Montagnais de Mashteuiatsch, au Lac-Saint-Jean, qui avaient renoncé, il y a un an, à tenir un bingo dérogeant aux règles de la Régie des loteries après que le gouvernement eut accepté de mettre sur pied un comité conjoint sur les moyens d'améliorer les conditions socio-économiques des 2000 autochtones de la réserve.

Une entente découlant des recommandations de ce comité-conjoint doit d'ailleurs être annoncée en début de semaine à Québec.

«Le projet de loi créé une sorte de précédent», estime Réjean Launière, responsable de la réglementation et des permis au Conseil de bande de Mashteuiatsch.

«Il implique une certaine forme de délégation d'autorité, ce qui était complètement écarté auparavant, ajoute M. Launière. Il y a d'autres secteurs, tels que le transport ou le taxi, où le même modèle pourrait être mis en place.»

Selon M. Launière, la composition de l'organisme local chargé de la surveillance des bingos serait laissée à l'entière discrétion des conseils de bande. Cet organisme, explique pour sa part Yves-Thomas Dorval, «émettrait lui-même les permis». Mais le projet, précise ce dernier, ne change en rien les autres dispositions de la loi, concernant par exemple la valeur des prix attribués lors des bingos.

Or, un des principaux aspects de la problématique des bingos dans les réserves est que les autochtones, notamment les Mohawks de Kahnawake, ont souvent refusé de se soumettre aux règlements québécois en offrant des lots beaucoup plus importants que la limite de 5000 $ fixée par la Régie.

Là-dessus, M. Launière refuse d'en dire plus et nous renvoie à la conférence de presse qui doit être tenue mardi à Québec, où sera annoncée l'entente sur le développement économique consécutive aux travaux du comité-conjoint formé il y a un an.

Au cabinet du ministre Savoie, on explique que les autres aspects de la question des bingos sont laissés au Secrétariat des affaires autochtones, sous la responsabilité du ministre Christos Sirros, qui mène présentement des discussions avec les amérindiens.

«Le projet de loi de M. Savoie créé des conditions favorables à la réalisation d'ententes, note son conseiller. Mais le reste est au Secrétariat des affaires autochtones.»



Des ambulanciers sortent des blessés des voitures d'un des deux trains qui se sont télescopés dans le tunnel Severn. Plus d'une centaine de personnes ont subi des blessures dans cet accident ferroviaire. PHOTO REUTER

102 blessés dans une collision de trains à Bristol

Associated Press

BRISTOL, Angleterre

■ Une centaine de personnes ont été blessées samedi matin dans la collision de deux trains de passagers dans un tunnel sous la rivière Severn, à une dizaine de kilomètres au nord-ouest de Bristol, selon un dernier bilan fourni par les autorités.

Les services de secours a précisé que 102 voyageurs avaient subi des blessures à divers degrés. Auparavant, on avait annoncé une cinquantaine de blessés.

Selon le porte-parole du Royal Gwent Hospital de Newport, Allan Davies, 99 personnes avaient été hospitalisées en fin d'après-midi.

Les quelque 300 passagers qui se trouvaient à bord des deux trains ont été évacuées du tunnel en milieu d'après-midi. Selon la compagnie des chemins de fer britanniques British Rail, aucun décès ne serait à déplorer dans cet accident, mais dix personnes ont été grièvement blessées, parmi lesquelles le conducteur de l'un des trains qui est resté bloqué dans sa cabine plus de deux heures.

La collision s'est produite samedi matin vers 10h40 (heure locale), à environ 13 km au nord-ouest de Bristol (ouest de l'Angleterre).

Un train de passagers qui reliait Portsmouth à Cardiff a violemment heurté l'arrière d'un train rapide Intercity 125, qui venait de Londres-Paddigton et se trouvait arrêté à mi-chemin du tunnel, long de près de six kilomètres.

«Il est encore trop tôt pour déterminer les causes de l'accident», selon Knowles Mitchell, attaché de presse des services d'Intercity.



Des secouristes évaluent la situation à l'intérieur du tunnel Severn, près de Bristol, dans l'ouest de l'Angleterre, après la collision survenue hier entre deux trains. PHOTO AP

Rolls Royce est à vendre

REUTER

■ Rolls-Royce est à vendre, rapporte aujourd'hui la presse britannique, selon laquelle le groupe de constructions mécaniques Vickers a entrepris des discussions en ce sens avec la société allemande BMW.

Le *Sunday Times* précise que Vickers, qui possède la plus prestigieuse des marques automobiles britanniques, en envisage la vente totale ou particlle. La valeur en est estimée par les analystes entre 250 millions et 350 millions de livres sterling, soit 500 millions à 700 millions $.

BMW aurait déjà eu des contacts avec Vickers, ajoute le *Sunday Times*. Fiat serait également intéressée, de même que Toyoto et General Motors.

Selon l'*Observer*, Vickers souhaiterait endiguer les pertes provoquées par la mévente des voitures de luxe, due à la récession. La vente de Rolls-Royce pourrait avoir lieu dès le premier trimestre de l'année prochaine.

Les municipalités pourraient faire des pressions pour avoir voix au chapitre

CLYDE GRAHAM
de la Presse Canadienne

HULL

■ Les municipalités pourraient devoir adopter des mesures radicales, comme cesser toute activité durant un jour, afin d'appuyer les demandes en faveur de leur reconnaissance au sein de la constitution, a-t-il été estimé, hier, lors d'une rencontre de la Fédération canadienne des municipalités.

Quelque 65 maires et conseillers municipaux du Canada ont fait savoir à trois membres du comité fédéral sur la constitution qu'ils ont autant le droit de faire partie de la constitution qu'Ottawa ou les provinces.

«Parler ne fera rien pour cela», a menacé le conseiller d'Ottawa George Brown.

M. Brown croit que les politiciens fédéraux et provinciaux pourraient prendre les municipalités plus au sérieux si ces dernières «fermaient pour une journée». «Nous ne demandons pas de nouveaux pouvoirs. Nous voulons seulement être traitées à titre d'égales.»

Il a toutefois indiqué que la première étape en ce sens serait de faire pression auprès des premiers ministres afin d'appuyer leur requête d'être reconnues comme un pion gouvernemental clé au Canada et non seulement comme des dépendantes des provinces.

Toutefois, le sénateur libéral Pierre de Bané a estimé qu'elles «rêvent» si elles croient que les provinces allaient étudier la possibilité de leur céder certains de leurs pouvoirs. «Je crois que c'est non en ce moment.»

Le député conservateur David Worthy, également membre du comité parlementaire, a indiqué qu'il ferait part des inquiétudes des municipalités au reste du comité.

Il a précisé que le fait que seulement trois membres du comité aient été dépêchés auprès des représentants municipaux démontre qu'ils ne sont pas perçus comme des interlocuteurs de premier plan dans le dossier constitutionnel.

La présidente de la Fédération canadienne des municipalités, Doreen Quirk, a fait savoir que la frustration était grandissante au sein des gouvernements locaux, las de porter le fardeau des coupures budgétaires fédérales et provinciales sans être consultés.

Précision

■ C'est par inadvertance qu'une note faisant état du refus d'Air Canada de répondre aux questions de *La Presse* a paru dans l'édition d'hier avec la série sur la transporteur aérien.

En fait, après plusieurs tentatives infructueuses, un porte-parole de la société a finalement accepté de donner une entrevue à notre reporter.

La Presse s'excuse auprès de ses lecteurs et d'Air Canada.

La Quotidienne tirage d'hier
à trois chiffres 140
à quatre chiffres 5284

ABONNEMENT 285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
RÉDACTION 285-7070
PROMOTION 285-7100
COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Annonces classées 285-6900
ANNONCES CLASSÉES
Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30 285-7111
GRANDES ANNONCES
Détaillants 285-7202
National, Télé+ 285-7306
Vacances, Voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement: numéro 1400 • Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.
RENSEIGNEMENTS 285-7272

49-7-01
DIMANCHE 8 DÉCEMBRE 1991

LES ANNONCES CLASSÉES
La Presse
285-7111

La Presse

Québec enquête sur les déductions fiscales pour don d'oeuvres d'art

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

■ Emboîtant le pas au fisc fédéral, Revenu Québec va se pencher sur le réseau qui a permis à une centaine de professionnels et d'hommes d'affaires de Québec d'obtenir d'importantes déductions d'impôts pour don d'oeuvres d'art au Musée Louis-Hémon, à Péribonka.

«Il n'y avait rien hier, mais là il y a quelque chose, on va gratter ça», d'indiquer hier le ministre québécois du Revenu, Raymond Savoie.

Vendredi, *La Presse* s'était enquis en vain des informations dont disposait Revenu Québec sur les procédures engagées par le ministère fédéral dans ce dossier, mais M. Savoie avait indiqué alors que son ministère n'avait fait aucune recherche dans cette direction.

Par la suite, le sous-ministre Bernard Angers a indiqué à son patron que Revenu Québec pourrait aussi contester les déductions qui avaient été repoussées par Revenu Canada.

Le ministère fédéral a logé à la mi-octobre des accusations contre le propriétaire d'une galerie d'art de Québec, M. Marc Levert, et un ancien employé du Musée du Québec, Michel Champagne qui, pour la Fondation du Musée Louis-Hémon, avait évalué des oeuvres d'art anciennes. Un don à un musée est considéré comme un don de charité et par conséquent déductible d'impôt. Or des hommes d'affaires de Québec ont reconnu avoir obtenu des reçus d'impôt en bonne et due forme du musée, des déductions qui atteignaient dans un cas 9000$ pour un tableau acheté 3000$, et dont la valeur réelle fut estimée à 600$ par Revenu Canada.

Une centaine d'hommes d'affaires et de professionnels de Québec ont profité au total de 210 000$ de déductions d'impôt pour avoir donné au musée de Péribonka des tableaux dont la valeur était largement exagérée, estime Revenu Canada.

Joint hier, le propriétaire de la galerie «Les maîtres anciens», Marc Levert, a soutenu ne pas comprendre pourquoi des poursuites étaient intentées seulement contre lui et M. Champagne. Beaucoup de galeries d'art de Québec ont agi comme intermédiaire pour des dons au musée de Péribonka, et dans tous les cas ce fut M. Champagne qui fit les évaluations.

Pas moins de 465 tableaux ont été saisis par la Gendarmerie Royale au musée de Péribonka, «là-dessus j'ai vendu peut-être une centaine d'oeuvres», a-t-il dit.

M. Champagne qui compte plaider non coupable rappelle aussi que ce sont les dirigeants de la fondation Louis-Hémon qui l'avaient approché en 1986 alors qu'il n'était que collectionneur.

BB: les permis seront suspendus si des accusations sont portées

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

■ Si des accusations sont portées contre certains conducteurs de Blue Bonnets, la Commission des course de chevaux suspendra immédiatement leur permis, a indiqué hier le ministre responsable de ce dossier, M. Yvon Picotte.

Pour l'instant, toutefois, la Commission des courses de chevaux n'interviendra pas «sur la base d'articles de journaux et de revues de presse,» a-t-il prévenu. Le ministre s'attend à ce que des accusations puissent être portées dès cette semaine, ce qui enclenchera, mécaniquement, une intervention de la Commission des courses de chevaux.

Vendredi, dans une vaste opération policière la SQ perquisitionnait à l'hippodrome Blue Bonnets et publiait les noms de six conducteurs soupçonnés d'être les auteurs d'actes illicites: dopage de chevaux et participation à un réseau de preneurs de paris.

«Dès que les accusations sont portées, la loi dit qu'on a deux jours pour transmettre un subpoena et retirer le permis de celui qui s'est mal comporté», a soutenu M. Picotte, ministre de l'Agriculture, responsable du dossier des courses de chevaux.

Si des accusations sont portées, le permis du conducteur est suspendu et il est révoqué si ce dernier est trouvé coupable. Lorsque les accusations tombent, le permis est tout simplement rendu à son titulaire.

«C'est la réalité, c'est une loi qui régit cela,» a-t-il dit.

Lorsqu'on lui a demandé s'il n'y aurait pas lieu que l'État resserre ses contrôles sur les hommes de chevaux, M. Picotte a rappelé qu'avant même les perquisitions de la SQ, les conducteurs de Blue Bonnets s'étaient élevés contre les vérifications faites à l'hippodrome.

«Les conducteurs disaient que la Commission contrôlait trop parce que nous avions des vidéos et on exerçait une certaine surveillance du déroulement des courses,» a rappelé M. Picotte.

Montréal aurait copié un système de drainage pour toits plats

MARTIN PELCHAT

■ Les ingénieurs Jean-Paul Paquette et Luc Trudeau, qui avaient créé une certaine commotion il y a trois ans en affirmant que 50 000 toits plats des immeubles de Montréal risquaient de s'effondrer, poursuivent maintenant pour plus d'un demi-million de dollars la Ville de Montréal, à qui ils reprochent d'avoir copié leur système de drainage pour toits plats.

Dans la poursuite déposée vendredi au Palais de justice de Montréal en Cour fédérale, MM. Paquette et Trudeau réclament 500 000$ en dommages exemplaires, ainsi que 24 000$ en dommages et intérêts, cette dernière somme représentant les royautés non perçues.

En novembre 1989, les deux inventeurs avaient publiquement estimé, sur la foi d'une étude qu'ils venaient de compléter, que le déluge de juillet 1987 avait accéléré le vieillissement de quelque 50 000 toitures plates d'immeubles montréalais. Ces toitures, disaient-ils, risquaient de s'effondrer sous le poids de la neige au cours de l'hiver 1988-1989.

En décembre, toutefois, l'Ordre des architectes et l'Association des architectes en pratique privée répliquaient en reprochant à MM. Paquette et Trudeau d'avoir surévalué le nombre de toitures à risque.

Système de drainage

Les deux ingénieurs avaient par ailleurs mis au point un système de drainage évitant la détérioration de l'isolant et l'accumulation d'eau pouvant entraîner des problèmes de surcharge des toitures plates ou légèrement en pente. Le procédé fut enregistré en octobre 1989 sous la marque de commerce Hydropan.

Dans leur poursuite, les deux inventeurs racontent avoir rencontré en novembre 1990, lors d'un souper-conférence, plusieurs architectes, ingénieurs et techniciens du Module du bâtiment de la Ville de Montréal. En février 1991, à l'invitation d'un architecte de la Ville, M. Paquette aurait expliqué son système de drainage de façon plus détaillée.

Mais voilà que la Ville émet deux appels d'offres pour la réfection partielle de la toiture du centre Claude-Robillard et d'un garage de Pointe-aux-Trembles. Ces appels d'offre, selon les deux ingénieurs, reproduisaient «essentiellement la substance de leur demande de brevet».

MM. Paquette et Trudeau accusent donc la Ville d'avoir «copié et plagié, sans droit et sans autorisation», les plans et devis du système de drainage conçu par eux et sur lesquels ils avaient acquis des droits d'auteurs.

Les deux ingénieurs ont expédié par huissier à la Ville un premier avis en juillet, puis une mise en demeure le 16 octobre. C'est au cours de ce mois que le contrat des deux réfections de toitures fut attribué à une autre entreprise, qui entreprit le travail quelques jours plus tard.

En bref

BAMBIN DÉCAPITÉ

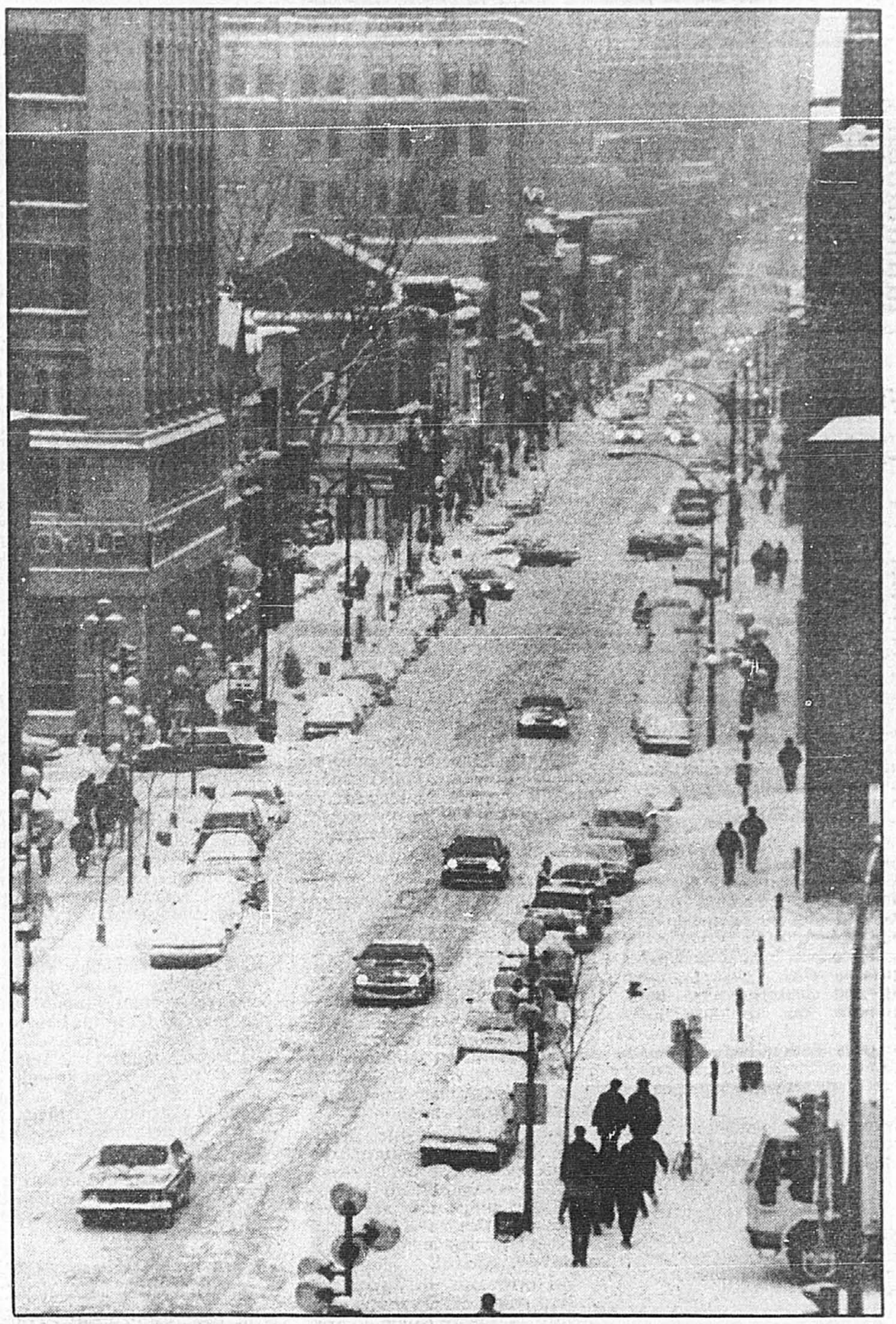
■ Un bambin de trois ans a été décapité hier soir, à Saint-Cyrille-de-Wendover, dans la région de Drummondville, quand il a été tiré accidentellement vers les couteaux de la déneigeuse conduite par son père. Selon la Sûreté du Québec, les vêtements du petit Pierre-Marc Gagnon se seraient accidentellement accrochés dans la transmission de la déneigeuse, de sorte qu'il aurait été traîné jusqu'aux couteaux. Le drame est survenu vers 17h devant le 3330 de la rue Principale. Il semble que le père de la victime était descendu de son siège pour nettoyer une pièce d'équipement. La déneigeuse était montée à l'avant d'un tracteur de ferme.

VICTIME IDENTIFIÉE

■ La victime du 72e homicide, survenu jeudi soir à Rosemont, a pu être identifiée hier. Il s'agit de M. Michel Beaulieu, 46 ans. Le meurtre a été commis au 5623, 9e Avenue. L'autopsie a confirmé que la victime a reçu deux projectiles d'arme à feu dans la tête. Le mobile du meurtre reste inconnu. L'enquête se poursuit.

SINISTRE À MATANE

■ Les policiers de la Sûreté du Québec de Matane, assistés de leurs confrères de l'unité des crimes majeurs du district du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, enquêtent sur les circonstances de l'incendie, survenu dans la nuit de samedi à Matane. Les flammes ont presque totalement détruit un bâtiment appartenant à la municipalité, La Place des Sports, qui abritait un club de golf et de curling. On estime la perte à environ 150 000 $. L'incendie s'est déclaré vers 3h30, samedi. Les pompiers de Matane ont combattu le sinistre.



La rue Sainte-Catherine n'était guère invitante hier alors que Montréal connaissait sa deuxième chute de neige importante depuis le début de l'hiver. PHOTO BERNARD BRAULT, *La Presse*

L'opération de déneigement total est déclenchée

GILLES MARCOTTE

■ Seize centimètres de belle neige, dont les trois quarts sont tombés entre 7h et 13h, ont contraint le Service des travaux publics de Montréal à annoncer en fin d'avant-midi hier, que l'opération déneigement total, impliquant déblayeuses, épandeuses, camions-chargeurs et chenilles pour les trottoirs, allaient débuter le soir même (hier) à 19h.

Les effectifs appelés à effacer cette deuxième bonne bordée des rues de la ville passeront graduellement de 700 à 3000 d'ici demain. Il est prévu que les grandes manoeuvres s'achèveront au début de la soirée de mardi. Le coût de l'opération se situe aux environs de 1 million et demi, selon l'évaluation donnée par Suzan Ellessen, coordonnatrice des communications du Service des travaux publics. Ce qui représente quand même une économie importante étant donné qu'on ramasse en l'occurrence deux tempêtes dans une, le soleil n'ayant pas suffisamment contribué, comme on l'espérait, à faire fondre la première.

Circulation réduite

Nombreux sont les Montréalais qui ont choisi de rester sagement autour de leurs chaumières, échappant ainsi aux traîtrises comme au stress d'une chaussée devenue peu recommandable.

La circulation automobile était manifestement réduite, pour un samedi, au centre-ville, selon nos constatations, confirmées par le Service de police de la CUM. Elle se faisait dans tout le ralenti que commandait l'état précaire de la route, ce qui semble expliquer le peu d'accidents signalés dans la région métropolitaine, dont aucun n'a été qualifié de grave. Scénario similaire à Laval où l'on a rapporté quelques accidents mineurs, sans dommage corporel. Dans la région de Sherbrooke on a noté une douzaine d'accidents, dont un avec quatre blessés graves dans le canton de Melbourne, près de Richmond.

C'est dans la région de Trois-Rivières que la tempête a sévi le plus sévèrement. On y a recensé une vingtaine d'accidents, dont un mortel. Un homme de 56 ans, de Sainte-Marthe, qui traversait le rang Courteau, près du Cap-de-la-Madeleine a été happé par un camion.

Au Mont-Royal

Bien que clairsemée, l'aire de stationnement du Mont Royal, a quand même accueilli sa part d'automobilistes venus, avec skis, luges et enfants, se vautrer dans les joies de l'hiver. De la neige jusqu'aux genoux par endroits, on voyait bien au sommet du Mont toute l'ampleur ce que le ciel a déversé sur le budget de l'administration municipale. Et de toute évidence les quelques centaines de citoyens qui s'abandonnaient à cette neige qui avait tant neigé, étaient tout heureux et tout à fait soustraits au spasme du déneigement qui commençait à secouer les stratèges du Service des travaux publics.

Claude Parent, par exemple, et sa campagne Claudine Décary étaient partis du Plateau Mont-Royal avec leur fils Jonathan et leur chien Toby. Le bel enfant dans son traîneau, tiré à toute vitesse par la bonne bête, faisait le bonheur de son père qui dirigeait le manège comme de sa mère qui observait les blancs ébats des siens avec en son sein un autre enfant à naître bientôt.

En haut de la grande pente, il y avait plusieurs planches à ski et des luges de tout acabit. En bas, au casse-croûte du Lac des Castors, hot dogs, patates frites, cafés et chocolats chauds circulaient rondement.

Aujourd'hui Environnement Canada prévoit du temps doux et un peu de soleil. On peut aussi prévoir une bonne affluence à la montagne. Métro Mont-Royal, la onze et on y est.



ROBERT DUGUAY

De bien belles bêtes...

Golden Sentry, un poulain de trois ans, très élégant dans sa robe noire, les oreilles droites, bref, le 8 dans la septième vendredi soir à Blue Bonnets.

Une belle bête, musclée. Le vrai portrait de son père, *Fundamentalist*, qui, s'il n'a pas connu une carrière glorieuse, n'en a pas moins démontré suffisamment de qualités athlétiques pour qu'on lui permette de terminer sa vie comme géniteur plutôt qu'aller directement à l'abattoir. Rien de brillant toutefois du côté maternel, *Mavaurneen*, tout comme son père *Canny Choice*, ont été tout au plus... de bons plombiers, comme on dit.

Pierre Toupin a fait le voyage de l'Assomption pour venir «s'étendre» sur le protégé d'André Boucher.

S'étendre, en termes de courses, ça veut dire qu'on est à peu près certain de son coup et qu'on va appuyer cette presque conviction avec quelques billets du Dominion durement acquis. On s'étend bien sûr selon ses moyens. Pour un prof d'anglais au secondaire, ça veut dire: 50 $ sur le nez, et 5 $ dans une couple de roulettes pour la quiniela, en espérant qu'un négligé arrive deuxième. Une gageure de 100 $.

Golden est rentré «pour le fun», tel que prévu; Astral Vision, le 2, partie à 12 contre 1, est rentrée deuxième comme une grande fille pour un billet de 166,10 $. Le prof est allé collecter ses 600 $ et quelques en sifflotant. Et en remerciant le précieux copain qui lui avait fourni le tuyau.

«C'est un gars assez près des écuries et en qui j'ai entière confiance. Il m'a assuré que le cheval allait comme jamais et qu'il devrait faire une belle course».

Pierre était tellement sûr de son tuyau qu'il a pris la peine d'aller le passer à une de ses connaissances à l'autre bout des estrades populaires. «Je lui en devais une...»

Il a aussi «collecté» l'exacta de la sixième (194,50 $) et une couple d'autres grenailles.

«Une pas pire soirée».

Comme vous le voyez, la vie battait son rythme normal dans les gradins de Blue Bonnets vendredi soir, malgré le grand nettoyage effectué le matin-même dans les écuries par la Sûreté du Québec.

Pas d'émeute, comme en 1971, même pas de rouspétage. À peine si quelques gueulards ont hué et traité Gilles Gendron de «crosseur» quand il a remporté la 5000e victoire de sa carrière aux guides de *Lady Beware* dans la huitième.

Les enquêtes pour courses truquées, dopage de chevaux et infiltration du milieu des courses par le crime organisé n'ont pas fait broncher les amateurs.

Ils étaient presque 5000 à BB vendredi soir et ils ont parié près d'un million comme ils le font tous les vendredis soirs. Ils se sont pris une draft en revenant du guichet, l'ont salée un peu et sont repartis vers leur siège encourager l'animal sur lequel ils avaient placé leur confiance et une partie de leurs économies; ils ont ensuite déchiré leurs billets en maudissant «toute c't'hostie d'gang de voleurs-là», et se sont docilement remis à une étude experte de la course suivante, soulignant quelque détail révélateur à grands coups de crayon.

o

«Moi, monsieur, ça fait 30 ans que je viens aux courses...»

M. André Poulin lève le nez de son programme, range son stylo dans sa poche de chemise et se lève. «Si vous voulez parler de courses, vous tombez sur le bon gars...»

«Moi, monsieur, je gage les conducteurs. Simard, les Lachance, Gendron. Mais jamais Jacques Hébert. On ne peut pas s'y fier...»

L'opération policière du matin ne l'a pas ému. «Les courses, c'est les courses, on ne peut jamais savoir...»

Comme tous les parieurs, M. Poulin couve des tonnes de frustration accumulée au fil des pertes que la malchance lui a infligées. Une frustration qui a transformé en fatalisme le «système» qu'il avait élaboré au cours de ses 20 premières années d'assiduité à BB «et à Trois-Rivières une couple de fois par été».

«On le sait qu'il y a des croches. S'ils peuvent les pogner, tant mieux. Mais les courses, ça sera toujours les courses...»

«Tiens, reprend-il, regarde ce que Rick Zeron a fait avec le 4 dans ses derniers départs. Septième, sixième. septième... Zeron, quand ça ne lui dit pas d'aller aux courses avec un cheval... Regarde-bien ce que Baillargeon va faire avec...»

Baillargeon a effectivement mené *Lisa Tario* à une victoire au sprint contre une opposition sensiblement égale à ce qu'elle avait affrontée sous le coup de guide du «Roi Richard» (absent vendredi soir pour cause de maladie).

«Je vous l'avais bien dit», a commenté M. Poulin en rangeant les 12 $ que la belle *Lisa* lui avait rapportés.

«Je me suis tenu longtemps à la taverne de l'autre bord de Décarie, raconte encore M. Poulin. C'est là que les gars de la piste vont prendre une bière. J'en ai entendu des belles... avec les informations que tu prends là, tu ne peux pas faire autrement que de perdre ta chemise...»

— Pourquoi revenez-vous tous les soirs, M. Poulin?

«Je viens pour le sport. Je gage un 2 de temps en temps, je mange un spaghetti, je prends une couple de bières, je jase avec mes chums. Ça ne me coûte jamais plus que 35 $ et je passe une maudite belle soirée.»

178 appels dès le début de l'opération Nez Rouge

GILLES MARCOTTE

■ La mise en branle vendredi soir de l'opération Nez Rouge, qui se poursuivra jusqu'au 31 décembre inclusivement, semble devoir rallier de plus en plus d'adhérents parmi les automobilistes qui doutent de l'acuité de leurs facultés. Le soir de l'ouverture, le 849-1011 a en effet sonné pas moins de 178 fois, comparativement à 103 l'an dernier.

Un peu plus de 2000 bénévoles sont présentement à l'oeuvre et il est prévu que des milliers d'autres viendront s'ajouter au cours de la semaine qui vient. Le nombre de bénévoles requis pour répondre efficacement aux besoins, à l'approche imminente du joyeux temps des fêtes, est estimé à 6000.

Le gros des bénévoles déjà en poste a été recruté parmi les employés de diverses corporations, entre autres Xerox, Radio-Québec, Alcan, Pratt & Whitney, Oerlikon, les Caisses populaires Desjardins, lesquelles assument aussi le coût des assurances pendant toute la durée de l'opération. Déjà hier plusieurs nouveaux candidats avaient manifesté le désir d'offrir leurs services.

Le fonctionnement

Nez Rouge fonctionne selon un protocole bien établi. Dès qu'un client lance un appel, sa demande est acheminée par un répartiteur à une équipe de trois personnes qui comprend l'escorte motorisée, le chauffeur privé et le partenaire, qui est comme un bon compagnon de route, chargé de s'occuper de l'automobiliste plus ou moins «en boisson». Au préalable on aura demandé une description sommaire du véhicule à ramener à bon port. On va ensuite quérir le client qui prend place dans sa propre voiture, en compagnie du chauffeur et de son partenaire. L'escorte motorisée suit et récupère les deux autres. Le trio revient à la Centrale des bénévoles installée au Centre culturel de l'Est, rue Ontario, prêt à répondre à un autre appel.

Le service est tout à fait gratuit. Selon Ronald Poiré, le responsable des communications de Nez Rouge, nombreux sont les «rescapés» qui témoignent concrètement leur gratitude pour le service rendu. Tout l'argent recuilli est versé aux Scouts et Guides de Montréal, l'organisme qui chapeaute toute l'opération.

Les répartiteurs de Nez Rouge ont identifié la période de pointe comme allant de 23h30 à 4h du matin. Le délai moyen de réponse à un appel pendant cet intervalle est de 30 à 45 minutes. Le service est offert à compter de 19h.

L'opération couvre toute l'île de Montréal, la Rive-Sud et Laval. Afin d'accélérer le temps de réponse, des postes satellites ont été mis sur pied à Longueuil, à Pointe-aux-Trembles et au métro de la Savanne, à proximité du boulevard Décarie.

Les personnes désireuses de «nezrougeoyer», peuvent offrir leurs services à condition d'avoir au moins 17 ans pour jouer le rôle de partenaire, 18 ans pour faire l'escorte motorisée et au moins 21 ans pour agir comme chauffeur privé.



Les bijoux Cartier sont en vente exclusivement dans les joailleries Cartier et les boutiques Must de Cartier, un certificat attestant leur authenticité les accompagne.

boutique Cartier

1498, rue Sherbrooke Ouest, Montréal
(514) 939-0000

Religion

Marguerite d'Youville à Notre-Dame de Montréal



JULES BÉLIVEAU

C'est pour ainsi dire par la grande porte que sainte Marguerite d'Youville, un an moins un jour après sa canonisation à Rome par le pape Jean-Paul II, fait officiellement son entrée dans son église paroissiale. On procède en effet aujourd'hui à la basilique Notre-Dame de Montréal, au cours de la messe solennelle de 11 heures, au dévoilement d'une grande peinture de la fondatrice des Soeurs grises.

Sainte Marguerite d'Youville rejoint ainsi dans la basilique Notre-Dame une autre paroissienne célèbre, sainte Marguerite Bourgeoys, qui y a aussi son tableau.

Il est à ce propos assez remarquable que les deux seules saintes du Canada, prénommées toutes deux Marguerite, aient été en leur temps des paroissiennes de Notre-Dame de Montréal.

Le tableau dévoilé aujourd'hui par l'évêque sulpicien Mgr Gérard Temblay, comme d'ailleurs celui représentant sainte Marguerite Bourgeoys, est une oeuvre du peintre Marius Dubois, de l'île d'Orléans. Il montre une Marguerite d'Youville accompagnée de quelques religieuses de sa communauté distribuant de la nourriture à des personnes nécessiteuses.

Cette peinture, qui mesure environ sept pieds par neuf pieds, est installée au-dessus d'un autel latéral de la basilique.



Le tableau montrant Marguerite d'Youville entourée de personnes nécessiteuses est une oeuvre du peintre québécois Marius Dubois.

UN NOUVEL ÉVÊQUE À MOOSONEE

■ Le pape Jean-Paul II vient de nommer le prêtre oblat de Marie-Immaculée Vincent Cadieux comme évêque du diocèse de Moosonee, un territoire ecclésiastique s'étendant de part et d'autre de la baie James et au sud de la baie d'Hudson, au Québec et en Ontario.

Le nouvel évêque, qui est âgé de 51 ans, succède à Mgr Jules Leguerrier, o.m.i., 76 ans, dont la démission a récemment été acceptée par le pape.

Le père Vincent est né à Alfred, en Ontario. Il a fait ses études secondaires au juniorat Sacré-Coeur d'Ottawa et ses études universitaires à l'université Saint-Paul d'Ottawa et à l'Université d'Ottawa. Ordonné prêtre en 1966 par celui-là même qu'il remplace à la tête du diocèse de Moosonee, il travaillait au moment de sa nomination, et ce depuis 1967, à la mission indienne de Pikogan, dans la région d'Amos. Au cours de la dernière année, il a également été membre du Conseil provincial de la province oblate de Montréal et responsable des missions auprès des autochtones.

Malgré son immensité, le diocèse de Moosonee, dont la population est en grande partie crie, ne compte qu'environ 2000 catholiques.

LE PASTEUR POURCHOT REND HOMMAGE AU CARDINAL LÉGER

■ Un pasteur luthérien de Montréal, le pasteur Daniel Pourchot, a rendu hommage au cardinal Paul-Émile Léger en rappelant l'esprit oecuménique du prélat catholique décédé.

Dans un article publié dans le dernier numéro de la revue *Aujourd'hui Credo* de l'Église unie du Canada, le pasteur Pourchot relève le fait que bien avant la convocation du concile Vatican II, c'est-à-dire dès 1958, l'ancien archevêque de Montréal a encouragé des représentants de son diocèse à rencontrer régulièrement des membres d'autres Églises de Montréal afin d'engager et d'entretenir un «dialogue théologique».

«Le premier effet de ces rencontres, écrit le pasteur luthérien, a consisté dans l'abolition des préjugés trop longtemps entretenus au sein des communautés ecclésiales séparées à l'endroit des «autres» chrétiens. Le terrain ainsi déblayé, s'est dessinée une reconnaissance (dans le double sens du mot) de toutes les richesses que les baptisés partagent ou sont appelés à partager pour «l'édification des uns et des autres», comme aurait pu le dire saint Paul.»

Le pasteur Pourchot ne manque pas d'évoquer la création du Centre canadien d'oecuménisme par le jésuite Irénée Beaubien, une initiative qu'a appuyée le cardinal Léger. Il rappelle aussi que ce dernier a présidé à une des sessions de l'assemblée plénière d'une division du Conseil oecuménique des Églises à Montréal en 1963 et que, en 1967, il a contribué à l'édification du Pavillon chrétien à l'Exposition universelle et internationale de Montréal.

DES BOUGIES CONTRE LA TORTURE...

■ Les bougies, ce sont celles que l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT) invite tout le monde à allumer et à placer devant sa fenêtre mardi prochain, jour anniversaire de la proclamation de la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

La chanson, c'est l'oeuvre bien connue de Raymond Lévesque; «Quand les hommes vivront d'amour», que le chansonnier offrira à l'ACAT demain midi lors d'un événement qui aura lieu au complexe Desjardins, à Montréal, avec la participation de Danielle Oddera, de Roberto Medile et du juriste canadien John Humphrey, un des artisans de la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

C'est la chanteuse Marie-Denise Pelletier qui, a cette occasion, interprétera la chanson de Raymond Lévesque.

Chaque année, l'ACAT commémore d'une façon particulière l'adoption de l'importante déclaration de l'Organisation des Nations unies. Et chaque fois, l'organisme de solidarité internationale rappelle que nul homme, nulle femme et nul enfant, où que ce soit dans le monde, ne devrait être soumis à la torture ou à des traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Des crevettes bien rouges...

Agence France-Presse

PÉKIN

■ La multiplication des marchés privés dans les rues de Pékin s'est accompagnée d'une montée en flèche des intoxications alimentaires, certains vendeurs n'hésitant pas, par exemple, à passer une délicate couche de peinture rouge sur les crevettes sautées pour les rendre plus appétissantes.

Plus de 500 cas d'intoxication alimentaire ont été enregistrés depuis le début de l'année, la plupart chez des Pékinois ayant absorbé de la nourriture vendue sur les étals de petits vendeurs privés, a rapporté le Quotidien du Peuple.

Certains marchands, révèle l'organe du Parti communiste, mettent une pincée de lessive dans leurs galettes pour que celles-ci prennent du volume et une belle couleur.

D'autres se servent, pour leurs fritures, d'huile avariée récupérée dans les arrière-cuisines de grands hôtels.

Les services d'hygiène municipaux ont découvert récemment sur les marchés 42 000 caisses de boissons ayant passé depuis longtemps la date de péremption, 400 kg de fromage de soja enduits de peinture et 4000 kg de poulet sauté préparé avec des volailles impropres à la consommation.



Célébration 92

RÉSULTATS loto-québec

TIRAGE DU 7 DÉCEMBRE

1 lot de 100 000 $ (no non-décomposable)

621A819

15 lots de 10 000 $ (nos non-décomposables)

365A357	601B050	691C606	426D739	335E350
655A962	106C362	365D530	441D176	588E525
524B372	629C473	387D212	324E861	684E563

16 autres lots le samedi 14 décembre

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

loto-québec

RÉSULTATS loto-québec

duo MC — Tirage du 91-12-06

NUMÉROS	LOTS
651677	100 000 $*
51677	1 000 $*
1677	100 $*
677	25 $*
77	5 $*

*La valeur du lot est doublée lorsqu'un billet gagnant contient le symbole «2X».

la Mini — Tirage du 91-12-06

NUMÉROS	LOTS
647686	50 000 $
47686	5 000 $
7686	250 $
686	25 $
86	5 $
64768	1 000 $
6476	100 $
647	10 $

La Quotidienne — Tirages du 91-12-02 au 91-12-07

	3	4
LUNDI	282	1624
MARDI	343	6311
MERCREDI	446	8935
JEUDI	272	8329
VENDREDI	854	7238
SAMEDI	140	5284

Banco — Tirage du 91-12-06

07 09 10 15
27 29 32 37
41 42 46 49
51 52 53 60
61 64 65 66

Prochain tirage: 91-12-07

INTER PLUS — Tirage du 91-12-06

NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS MOBILES	
066169	250 000 $	09071	1 000 $
66169	2 500 $	1932	100 $
6169	250 $	516	25 $
169	25 $		
69	10 $		

PROVINCIAL — Tirage du 91-12-06

NUMÉROS DÉCOMPOSABLES		NUMÉROS NON-DÉCOMPOSABLES	
NUMÉROS	LOTS	LOTS	NUMÉROS
4133792	500 000 $	100 000 $	1371972
133792	5 000 $	50 000 $	3384726
33792	500 $		4884619
3792	100 $	5 000 $	
792	25 $	1263183	2227199 4206086
92	5 $	1462517	2818869 4347961
3015697	250 000 $	1716175	3126745 4483447
015697	5 000 $	1928328	3330033 4696781
15697	500 $	2037110	3596232 4798406
5697	100 $	2053886	3785969
697	25 $		
97	5 $		

Le billet donne droit à 4 tirages consécutifs

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

loto-québec

RÉSULTATS loto-québec

Lotto 6/49 — Tirage du 91-12-07

5 6 33 41 44 49

Numéro complémentaire: 9

GAGNANTS	LOTS
6/6	
5/6+	
5/6	
4/6	RÉSULTATS COMPLETS PUBLIÉS DÈS DEMAIN
3/6	

Ventes totales:
Prochain gros lot (approx.):
Prochain tirage: 91-12-11

Extra — Tirage du 91-12-07

NUMÉROS	LOTS
	262584 $
	62584 $
	2584 $
	584 $
	84 $
	4 $

Banco — Tirage du 91-12-07

6	8	11	12	17
20	23	25	30	31
32	42	43	46	50
51	52	53	60	64

Prochain tirage: 91-12-09

Select 42 — Tirage du 91-12-07

3 4 8 31 36 37

Numéro complémentaire: 40

MISE-TÔT 7 23 36 40

GAGNANTS	LOTS
6/6	
5/6+	
5/6	RÉSULTATS COMPLETS PUBLIÉS DÈS DEMAIN
4/6	
3/6	

Ventes totales:
Gros lot à chaque tirage:
1 000 000,00$

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

En bref

17 MORTS DANS UN ACCIDENT DE LA ROUTE

■ Le carambolage survenu vendredi sur l'autoroute Bilbao-Saint-Sébastien, dans le nord de l'Espagne, a fait 17 morts et une cinquantaine de blessés, dont 14 grièvement atteints, selon un bilan définitif communiqué hier par la police routière autonome du Pays Basque espagnol. Les premières informations faisaient état de 18 morts et de plus d'une trentaine de blessés. Vingt des 24 véhicules impliqués dans le carambolage ont brûlé dans cet accident, le plus grave survenu en Espagne depuis plus de 10 ans. Au cours d'une conférence de presse, les responsables de la police routière du Pays Basque espagnol ont indiqué que la cause de l'accident a été certainement le brouillard couvrant la région et peut-être aussi l'excès de vitesse de certains véhicules. Ils pensent que, pris de peur en entrant dans un banc de brouillard, un premier conducteur a freiné trop brusquement. Tous les cadavres carbonisés ont été identifiés, notamment grâce aux dentitions des victimes.

20 MORTS DANS UN DÉRAILLEMENT

■ Au moins 20 personnes ont été tuées et 60 autres blessées, hier, dans le déraillement de trois voitures d'un train de passagers près de Dharamsala, dans l'État de Himachal Pradesh, dans le nord de l'Inde, a rapporté l'agence de presse indienne PTI. La cause du déraillement n'est pas encore connue, a ajouté PTI, alors que les secouristes tentaient toujours de dégager d'autres personnes des voitures accidentées.

PLUS DE CACHET EN PLOMB SUR LE VIN

■ La plupart des producteurs de vin californiens devront cesser dès le 1er janvier 1992 d'utiliser du plomb pour cacheter les bouchons de leurs bouteilles, a annoncé l'attorney général de l'État de Californie à Sacramento. «Nous avons demandé l'abandon de cette pratique traditionnelle pour protéger les consommateurs», a déclaré l'attorney général Dan Lungren. Des laboratoires fédéraux et de l'État de Californie ont déterminé que la teneur en plomb des vins cachetés de la facon traditionnelle était supérieure aux taux tolérés. Le département californien de la Justice a pris cette décision à l'issue d'un procès collectif intenté en août dernier aux producteurs de vin en vue de faire cesser l'utilisation de calottes en plomb, acceptée depuis des années comme moyen d'empêcher les rongeurs d'attaquer les bouchons. Quatorze producteurs de vin cesseront dès le 1er janvier d'utiliser ces calottes et les autres devraient suivre. M. Lungren a présenté une calotte de remplacement faite en aluminium et en plastique.

VENDRE DES CIGARETTES, C'EST RISQUÉ

■ Vendre des paquets de cigarettes au Canada semble désormais représenter une certaine part de risques. Avec l'augmentation des taxes qui a entraîné une hausse des paquets allant jusqu'à 7 $, des voleurs recourent de plus en plus à des voitures ou à des camions pour défoncer les vitrines des comptoirs de tabac et dévaliser leurs propriétaires, selon la police. Lee Riege, propriétaire d'un comptoir de tabac de Calgary, est ainsi le dernier à en avoir fait les frais. Tôt dans la matinée de jeudi, des voleurs ont été les deuxièmes à utiliser son véhicule pour briser les vitrines de son commerce et les douzièmes en quatre ans à s'en prendre à M. Riege. «C'est terriblement frustrant», souligne ce dernier, qui envisage d'employer les grands moyens — installer des piliers de béton armé — pour protéger son magasin. Les malfaiteurs ont enfoncé les portes de son commerce à l'aide d'un camion avant de charger le véhicule de plus d'une vingtaine de cartouches de cigarettes d'une valeur d'environ 1200 $. Le montant des dégâts causés s'élève à 10 000 $.

COEUR D'ATTENTE

■ Pour la première fois en Europe, un patient a reçu hier à Naples un coeur artificiel du modèle *Heart Mate*, qui lui permettra d'attendre une transplantation cardiaque, ont indiqué les médecins de l'équipe du professeur Nicola Spampinato, de l'hôpital Policlinico de Naples. Ce coeur artificiel, de fabrication américaine, a déjà été utilisé dans une quarantaine d'interventions à Houston, au Texas, mais c'est la première fois que ses fabricants autorisaient son emploi hors des États-Unis. L'appareil, qui est implanté dans l'abdomen du malade, est constitué d'une pompe électrique, alimentée par une batterie externe, qui envoie le sang du ventricule gauche à l'aorte.

La tour de contrôle «Ottawa» a permis le décollage vers Toronto

RICHARD DUPAUL

D'aucuns admettent que le décollage d'Air Canada vers Toronto, du moins en ce qui touche ses activités aériennes, relève d'une décision prise par la compagnie il y a plusieurs annés. Mais, poursuit M. Richard Nolan, président de la division transport du Syndicat canadien de la fonction publique, c'est la «tour de contrôle à Ottawa» qui lui a donné la permission de décoller.

«Ce que l'on voit aujourd'hui est le résultat de tristes décisions qui ont été prises au fil des ans... en commençant en 1976, avec la construction de Mirabel», soutient M. Nolan, dont le syndicat représente 3600 agents de bord d'Air Canada.

Or, la concentration des activités aériennes d'Air Canada en Ontario a été accélérée par la déréglementation du transport et par la privatisation d'Air Canada.

«Dès le moment qu'on laisse les forces du marché agir, on accepte le principe que les compagnies peuvent aller où elles veulent», affirme pour sa part le ministre des Transports, M. Jean Corbeil.



À l'aéroport internatioal Pearson de Toronto, les appareils d'Air Canada sont omniprésents et, surtout, toujours nombreux.

Mirabel

Rappelant une tranche douloureuse de l'histoire, M. Corbeil dit «qu'il n'y a aucun doute que les deux aéroports sont à l'origine» du déclin de Montréal comme centre du transport aérien.

Cela a donné des «arguments massue» aux transporteurs, qui redoutaient les transferts entre Dorval et Mirabel, poursuit le vice-président du Comité exécutif de la Ville de Montréal, M. John Gardiner.

Puis la déréglementation, annoncée en 1984 par l'ex-ministre libéral, Lloyd Axworthy, mais effective depuis 1988, a ouvert grande la porte aux compagnies aériennes. Dès lors, on pouvait décoller et atterrir où l'on veut et diminuer ou augmenter les tarifs à sa guise.

La privatisation d'Air Canada (1989), une initiative cette fois des Conservateurs, n'a eu pour effet que de changer «la motivation» au sein de la compagnie, ajoute M. Ted Larkin, de la firme Bunting Warburg. «Maintenant, Air Canada ne travaille plus pour le gouvernement mais pour les actionnaires», ironise l'analyste.

De son côté, Air Canada refuse d'être «blâmé» pour le déclin aérien de Montréal, un phénomène qui relève de facteurs sur lesquelles le transporteur dit n'avoir aucun contrôle.

En entrevue, le responsable des communications, M. Denis Couture, reprend les arguments énoncés plus haut: la question des deux aéroports — «une triste décision», dit-il — et la déréglementation. Mais la privatisation d'Air Canada «n'a rien à voir» avec certains déplacements vers Toronto, puisque la statégie de la compagnie avait été mise en branle «quelques années auparavant», dit-il.

Il ajoute que le choix de Toronto comme emplacement de la plaque tournante d'Air Canada a découlé de plusieurs facteurs, dont la qualité de son principal aréoport, la situation géographique centrale de ce dernier et, surtout, sur la base du boom économique qu'a connu la Ville-Reine depuis 20 ans. «Il suffit de se promener dans la ville pour s'en rendre compte», lance M. Couture.

En fait, Air Canada a maintes fois résumé sa pensée dans une seule phase: «Toronto est notre plaque tournante parce que le marché est là», répétait encore récemment son président, M. Claude Taylor.

Mais les USA...

Cet argument, à première vue inattaquable, est néanmoins discutable, à la lumière de l'expérience américaine.

Tout le monde est d'avis que l'industrie canadienne a copié le modèle des «hubs & spokes» américains, ces réseaux en étoile appelés «pivot-rayon». Les «hubs» ou plaques tournantes sont situés au coeur de ces réseaux et sont alimentés en passagers par un ensemble de liaisons régionales.

Il en découle un système plus efficace, prétendent les transporteurs. Et aussi moins coûteux car, pour alimenter les pivots, on utilise des avions plus petits, moins gourmands et qui nécessitent moins de personnel.

Or aux États-Unis, plusieurs grandes compagnies aériennes ont établi leurs «hubs» dans des villes considérées comme secondaires.

US Air, avec qui Air Canada a cru bon d'entreprendre des négociations en vue d'une alliance, a pour principale plaque tournante l'aéroport de Charlotte (quelque 350 000 habitants), en Caroline du Nord. US Air, Nº 6 aux États-Unis et basé à Arlington, en Virginie, passe par Charlotte, même si ses principaux marchés sont ceux de New York, Boston et Washington, affirme une porte-parole, Mme Susan Young.

«On a choisi l'aéroport de Charlotte, car c'est plus facile d'y entrer et d'y sortir que dans les aérogares plus gros comme New York ou Chicago», d'expliquer Mme Young.

D'autres, comme American Airlines, le Nº 1 américain, a établi son principal «hub» à Chicago. Mais elle compte aussi des pivots secondaires à Nashville (Tennessee), Raleigh (Caroline du Nord) et San Jose (Californie). Northwest Airlines, de Minneapolis — St. Paul, a des plaques tournantes à Memphis, à Détroit et à Washington.

«La grosse part du trafic dans les *hubs* découle des correspondances. Le trafic local n'est que 30 ou 40 p. cent de nos affaires», explique M. John Hotard, porte-parole d'American.

Quant à l'importance d'être à proximité de son plus gros marché, ce n'est là «qu'un des critères», explique M. Hotard. Il faut aussi tenir compte de la qualité et de la capacité d'accueil de l'aéroport, ainsi que de sa situation géographique en fonction de vos trajets», de conclure Mme Young.

Lentement mais sûrement, le français a perdu du terrain ces dernières années

RICHARD DUPAUL



Lentement mais sûrement, la présence du français chez Air Canada a diminué au cours des dernières années même si, au milieu des années 80, on avait promis d'importants «progrès» à ce chapitre.

Notamment à la suite des dernières compressions et d'une récente réorganisation administrative, la majorité anglophone au sein de la direction d'Air Canada est plus forte qu'elle ne l'a été au cours des 15 dernières années.

En se basant sur le dernier rapport annuel (exercice 1990) et en tenant compte des postes éliminés depuis, on ne compte que trois ou quatre francophones (selon la définition qu'on en fait) sur la vingtaine de membres composant la haute direction, qui inclut des postes de secrétaire et de trésorier.

Or, en se fiant au rapport annuel pour l'exercice 1980, on comptait huit francophones dans les hautes sphères sur les 33 membres de la direction, il y a une dizaine d'années. Somme toute, la proportion des francophones en hauts lieux est passée d'environ 24 p. cent à 15 p. cent au cours des dix dernières années.

La perte la plus lourde chez les francophones est, évidemment, celle de M. Pierre Jeanniot au poste de président-directeur général, qui a remis sa démission au mois d'août 1990. Ses fonctions sont assumées depuis par M. Claude Taylor, un unilingue anglais, qui cumule aussi le poste de président du conseil.

Quant au nouveau venu au poste de vice-président exécutif et chef de l'exploitation, M. Léo Desrochers, ce dernier parle le français. Mais il aurait une nette préférence pour les communications en anglais, affirme un porte-parole de la compagnie, M. Denis Couture.

De plus, le groupe des «francos» a récemment perdu M. Michel Fournier, qui a quitté son poste de vice-président du marketing, aujourd'hui occupé par M. Paul Brotto.

Effectifs

Par ailleurs, Air Canada dispute le fait que le français soit aussi en perte de vitesse dans l'ensemble des effectifs de la compagnie comme l'indiquent certaines données.

Dans un récent sondage interne, 17 p. cent des employés de l'entreprise affirmaient préférer recevoir les communications de l'entreprise en français. Mais, selon M. Couture, ces chiffres ne donnent pas un portait fidèle de la situation, car certains employés souhaitent recevoir leur documentation en anglais, même s'ils sont francophones. Se citant en exemple, le responsable dit recevoir préférer recevoir sa documentation en anglais.

Aussi, avance M. Couture, la part des francophones chez Air Canada serait vraisemblablement «autour de 22 ou 23 p. cent», ce qui correspond aux données pour 1987 du Commissariat aux langues officielles.

Toutefois, Air Canada ne peut en dire autant au chapitre des pilotes. La proportion des pilotes francophones se situait l'an dernier à moins de 15 p. cent, soit presque inchangé par rapport au niveau de 1985, affirme le CLO.

Cela est pour le moins décevant si l'on considère que la direction d'Air Canada promettait au milieu des années 80 de porter à 24 p. cent la présence des francophones aux commandes des aéronefs.

«Air Canada ouvre le monde aux Québécois et certaines sociétés (en parlant notamment de SNC) ont prouvé qu'elle peuvent s'épanouir partout sans s'angliciser», avait déclaré à l'époque M. Jeanniot. Rappelons aussi que le français était alors en remontée, puisqu'il n'y avait que 7 p. cent de pilotes francophones en 1976.

Selon M. Marcel Deschamps, des Gens de l'Air du Québec, il ne fait aucun doute que le groupe des francophones a perdu un «ardent défenseur» avec le départ de M. Jeanniot.

Aussi, la langue de travail dans les hautes sphères d'Air Canada est «l'anglais, *make no bones about it*», ajoute un ex-cadre de la compagnie, récemment «emporté par les dernières compressions» qui éliminaient 400 postes de cadres. Les réunions du conseil d'administration se tiennent dans la langue de Shakespeare, sans parler des mémos qui circulent entre les principaux directeurs.

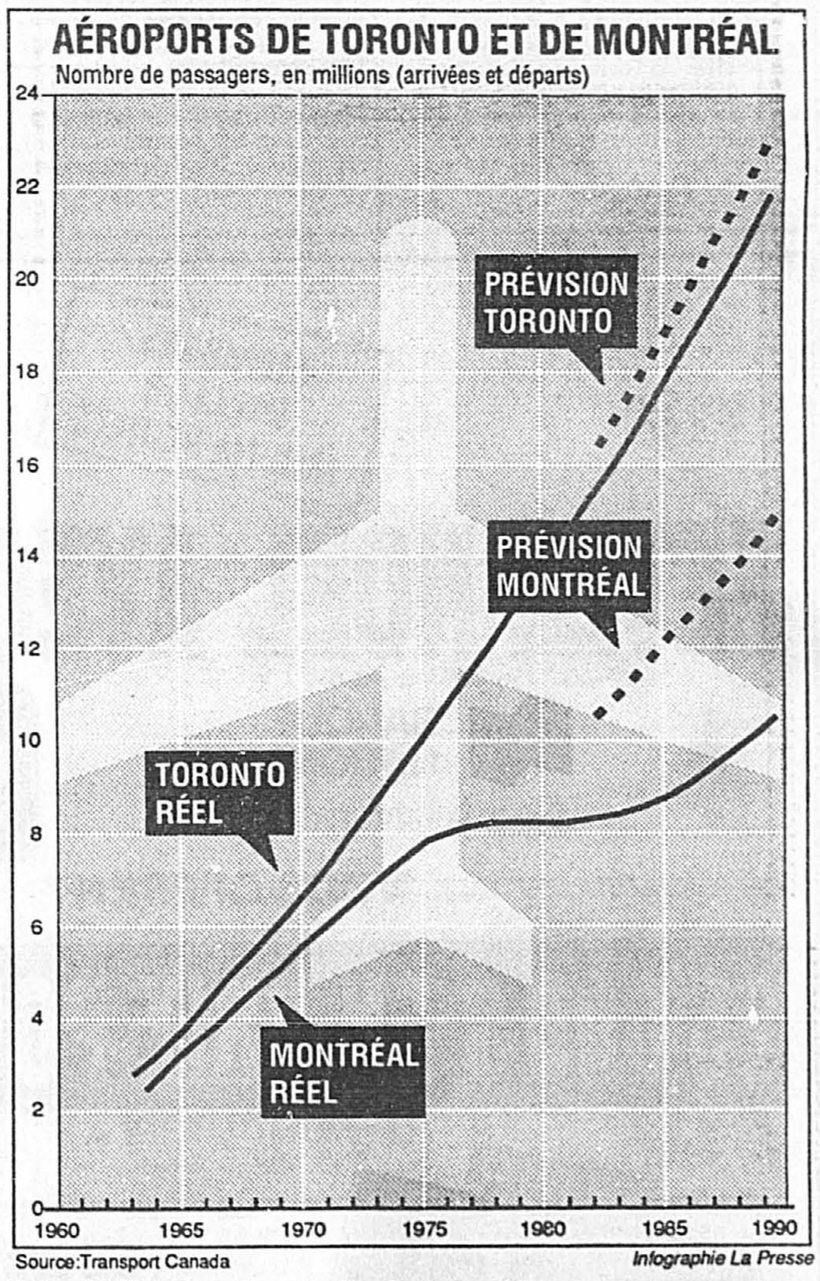
Services

Pour sa part, le Commissariat aux langues officielles a intenté une poursuite, en septembre 1990, accusant Air Canada de ne pas avoir respecté ses obligations au chapitre des services bilingues.

Selon une porte-parole, Mme Francesca Piredda, le CLO a reçu des plaintes au sujet du transporteur, qui est toujours soumis à la Loi des langues officielles. Notamment, elle cite certains cas de publicités diffusées uniquement en anglais dans les Maritimes.

Une «entente hors cour» est intervenue au mois d'août dernier, ajoute-elle. Le Commissariat attend néanmoins l'autorisation des tribunaux fédéraux pour en divulguer le contenu.

Dans l'ensemble, le CLO brosse néanmoins un bilan décevant du français chez Air Canada. Dans son rapport annuel de l'an dernier, l'organisme écrit: «Le rendement linguistique ne s'est guère amélioré depuis sa privatisation.»



Source:Transport Canada *Infographie La Presse*

Lors de l'inauguration de Mirabel, en 1976, Ottawa avait prédit que les aéroports de Montréal attireraient près de 16 millions de passagers quinze ans plus tard, ce qui est bien au-delà des neuf millions recensés l'an dernier.

Forcés de vivre à quatre dans un «quatre-et-demi»

SUITE DE LA PAGE A1

De cette façon, le transporteur comptait transférer quelque 80 employés sur un total de 155 vers la métropole ontarienne.

Pour Lucille, la lettre signifiait l'une de ces deux hypothèses: déménager à Toronto ou faire à nouveau la navette entre Montréal (sur la Rive-Nord précisément) et le centre-ville de Toronto.

Après avoir épuisé les deux semaines d'avis que lui a offertes Air Canada, Lucille a préféré une troisième solution: se placer sur une liste de rappel pour la base de Montréal, à l'instar d'une quarantaine de ses collègues montréalais.

«Ce n'est pas par caprice... Je suis établie ici. J'y ai ma famille, des attaches et je suis mariée. Je ne pouvais pas partir comme cela», dit-elle.

Ils sont une bonne cinquantaine de Montréalais et de Montréalaises chez Air Canada, à «vivre dans leurs valises» parce que le transporteur aérien a décidé de concentrer, au fil des ans, la plupart de ses vols à l'aéroport Pearson.

Lucille raconte une semaine typique de sa période nomade.

L'employeur lui demandait de se rapporter à toutes les semaines pour une durée d'au moins quatre jours. Une fois sur place, elle devait être disponible 24 heures sur 24, sans être certaine de son horaire de travail. «Je passais des heures à attendre à côté du téléphone dans mon logement.»

Ce logement, «un quatre et demi à 1200 dollars par mois», était situé dans la banlieue de Mississauga à une demi-heure en automobile du centre-ville. Lorsqu'on gagne entre 17 000 et 22 000 dollars par an (à ce moment-là), cela veut dire une chose: la co-habitation.

Dans le cas de Lucille, ils étaient quatre agents de bord à défrayer le loyer. «À 27 ans, je n'étais plus une adolescente. C'est très difficile de vivre avec d'autres gens qui, souvent, sont des inconnus.»

Or, les dépenses ne s'arrêtent pas là.

Pour le transport à l'aéroport Pearson, certains agents se partagent une auto, pour ceux qui sont prêts à payer le stationnement à l'aréoport, dit-elle. Sinon c'est le taxi.

Puis, chacun doit prévoir en moyenne cinq voyages par mois entre Montréal et Toronto. Et ce n'est pas gratuit.

«Les agents de bord ont généralement un laisser-passer, bon pour un certain nombre de vols aller-retour pour l'année. Mais au bout de quelque temps, il faut payer un prix, réduit, mais qui revenait à environ 60 dollars pour un aller-retour.»

En tout, Lucille calcule que son statut de nomade lui a coûté entre 3000 et 4000 dollars.

Mais les moments les plus difficiles sont les interminables attentes dans les aéroports.

Les agents de bord sont généralement les derniers, après les clients et les cadres, à obtenir un billet d'avion. «On est en *standby*. Cela veut dire qu'il faut souvent partir la veille de son quart de travail pour être sûr d'être là.»

Lucille se rappelle «d'avoir pleuré à quelques reprises» sur un banc d'aéroport, parce qu'il n'y avait pas de sièges disponibles sur le vol de Montréal. S'envolait alors du temps précieux à la maison ou une rare journée de congé.

Lucille fait serment qu'elle n'acceptera «jamais d'être transférée à Toronto... et je ne suis pas la seule. Comme partout ailleurs, il y en a d'autres qui ont des enfants, une maison, des amis».

Pour l'avenir, Lucille mise sur l'affluence du temps des Fêtes pour reprendre le travail. «Sinon, j'espère que le marché reprendra l'an prochain», conclu-t-elle sur un ton optimiste.

DEMAIN: que nous réserve l'avenir?

Montréal en ville

Fières chandelles...

JOHANNE MERCIER
collaboration spéciale



JOHANNE MERCIER
collaboration spéciale

Une bouteille de Chianti vide, des crayons à colorier fondus à l'aide d'une allumette et une chandelle plantée dans le goulot de ladite bouteille: voilà à quoi ressemblait mon premier «chandelier».

Autrefois réservée aux jours de fête, la chandelle fait maintenant partie de ma vie quotidienne. Ou presque. Il y a toujours dans la maison une chandelle à moitié brûlée qui me rappelle un beau souvenir tout en m'en promettant d'autres... À Noël, s'éclairer à la chandelle ajoute à la magie du décor. En voici donc quelques spécimens, qui se distinguent par leur originalité.

Grande nouvelle: la lampe à l'huile fait un retour, sous d'autres formes. On en trouve de très belles, nichées dans des géodes. Géode: masse d'agate creuse, souvent ronde, dont la cavité est tapissée de cristaux de quartz, provenant du Brésil. Les géodes se forment à la suite d'éruption volcanique. Dans la géode donc, brûle une mèche en fibre de verre. On utilise comme combustible de la paraffine liquide, sans odeur ni fumée. (À la boutique ***Nautilus***, entre 44 $ et 125 $, 4840, rue St-Denis).

Autre solution de rechange à la chandelle traditionnelle: du verre soufflé en différentes formes, élégantes et allongées, dans lequel on verse de la parafine. La flamme, en plus d'être haute et stable, brûle toute la soirée sans menacer votre nappe. (Plusieurs modèles disponibles dans les magasins Le Rouet, environ 20 $).

Côté chandelles, des couleurs vives, des Père Noël, des brillantes, des argentées et des dorées. L'une d'elles m'a particulièrement plu. Torsadée, elle fond en son centre seulement et loin de perdre son allure, elle prend alors la forme d'une fleur (14,99 $ la paire). Et en exclusivité, des chandelles de cire d'abeille en forme de sapin: miniatures, groupés en quatre pour centre de table ou 12 pouces de hauteur (entre 1,65 $ et 42 $). Chez Panier à la carte, 114 rue Laurier ouest.

Enfin, de beaux centres de tables faits de bois tressé, pommes de pin, rubans de Noël et... chandelles. (Chez ***Casse-Noisette***, 445 rue St-Sulpice, dans le Vieux-Montréal).

NOS MEILLEURS VOEUX...

■ Rien ne vous oblige à envoyer des cartes de Noël. Mais si vous le faites, faites-le bien. Là encore, voici quelques suggestions.

Vous cherchez des cartes en arabe, en italien ou en allemand? Ou vous désirez offrir vos voeux à un ami ou un parent qui vit au loin? Hallmark, au centre Eaton, vend des cartes qui transmettent vos bons voeux «en provenance du Québec» et souhaitent Joyeux Noël «malgré la distance».

Qu'au matin du 25 décembre vous vous prélassiez sur une plage de sable blanc et fin, ne constitue pas un prétexte raisonnable pour oublier ceux qui se les gèlent au Québec. Mais le contexte permet un brin d'humour. Au ***Mot de la fin*** (1206, rue Fleury est), vous trouverez la carte de Noël idéale pour la circonstance. Illustration: une plage, la mer bleue et trois serviettes de plage où figurent... Père Noël et tempête de neige. Un beau clin d'oeil. À souligner: création québécoise signée Cartes-en-ciel. Au même endroit, de magnifiques cartes de souhaits, particulièrement irrésistibles si vous avez un faible pour les anges et les images d'antan.

Pour une carte moins traditionnelle mais aussi esthétique, c'est à la librairie ***Le Verre et l'assiette*** (391, rue Sherbrooke ouest) qu'il faut aller. On y vend des cartes de souhaits belles à croquer: belles images de pique-nique à la campagne, magnifiques photos de fruits et légumes, théière fumante, etc.

BAS DE NOËL

■ Quel beau fourre-tout que le bas de Noël! Et combien amusant il peut être. Dommage qu'on n'en donne qu'aux enfants. Si vous avez encore les moyens d'investir dans le fameux bas, j'en ai vus de très beaux chez ***Appleton House*** (centre Rockland). L'un est en dentelle Battenburgh (le chic du chic européen), il mesure 20 pouces de hauteur et fait un malheur accroché au manteau du foyer (40 $). L'autre est en tissu moiré vert et rouge, bordé de dentelle ivoire, et se suspend dans l'arbre (9,99 $). Il est déjà garni de pot pourri cannelle et agrumes. C'est d'ailleurs le parfum qui flotte chez Appleton Houde. Enivrant.

Mazz est une nouvelle boutique cadeaux du Vieux-Montréal (84 est rue Saint-Paul). On peut y trouver des bas de Noël faits à la main, au petit point s'il vous plaît (22,99 $).

Enfin, pour les gagas de la race féline, ***L'Animalerie Kira*** plus (10227, rue Papineau) propose un bas de Noël pour minou. Son contenu: poisson séché, balle de golf en éponge, petit jouet, Cat Love, herbe à chat séchée, boite de friandises Goody Goodies. Deux prix: 6,99 $ ou 9,99 $.

NOËL EN MUSIQUE

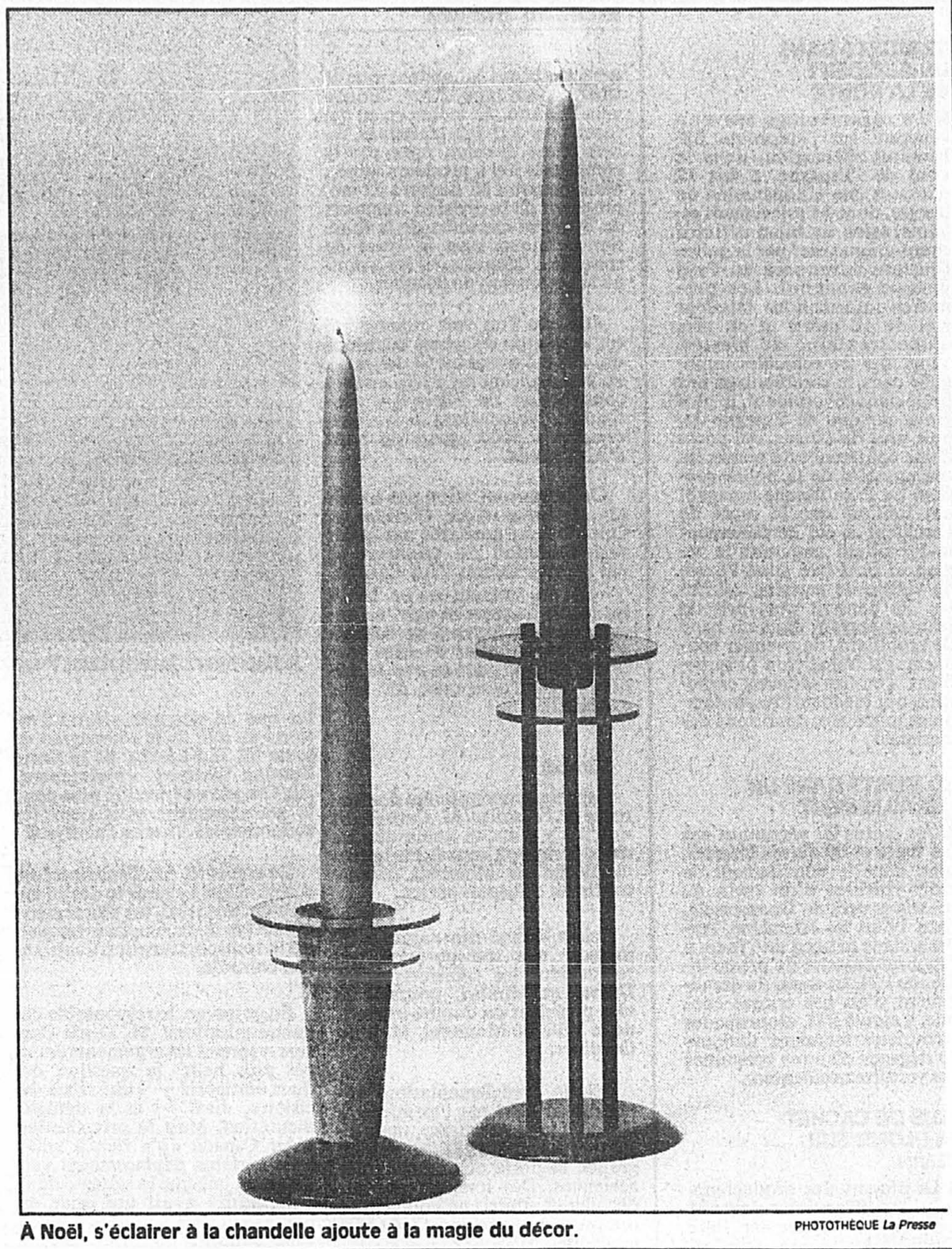
■ Il y a une façon d'éviter les sets carrés des frères Grenier, le Noël Nouvel Âge de Daniel Berthiaume ou le réveillon disco de CKMF: louer un instrument de musique. Il y a toujours quelqu'un de la famille qui joue de quelque chose mais qui ne possède pas ce quelque chose en question. Une guitare, par exemple, ou un synthétiseur. On fait parfois le projet d'en louer un mais comme bien d'autres (projets), on ne le réalise pas. Je vais vous faciliter la tâche cette année.

Oui, on peut louer un instrument de musique pour quelques jours seulement, le temps d'un party. Non, ça ne coûte pas cher. De chez ***Italmélodie***, par exemple, l'un des plus anciens vendeurs et locateurs d'instruments de musique à Montréal, on peut repartir avec un synthétiseur ou une guitare sèche pour aussi peu que 20 $. On loue le 24 et on rapporte le 26. Une aubaine. En fait, à peu près le prix d'une bouteille... Alors pourquoi un des invités ne se chargerait-il pas d'emmener un instrument loué plutôt que l'éternelle bouteille de vin... Fallait y penser!

On loue aussi guitare électrique, saxophone, trompette, flûte traversière, batterie complète congas, timbales, maracas, tou l'orchestre quoi! Sans oublier le accessoires: amplificateur, péda le d'effet et petits systèmes d son pour les partys de maison (Italmélodie: 274, Jean-Talo est).

FLASH EN VILLE!

■ Comme c'est la coutume depuis... deux semaines au ***Commensal*** (angle St-Denis et Sherbooke), on brunche entre joyeux célibataires ce matin dès 9 h 30, tel qu'initié par l'émission *Parler pour parler* diffusée à la mi-novembre. Mais comme il y a deux femmes pour un homme qui ont répondu à l'appel, messieurs montrez-vous.



À Noël, s'éclairer à la chandelle ajoute à la magie du décor. PHOTOTHÈQUE *La Presse*



PHOTO GILLES RENAUD, collaboration spéciale

Un Père Noël-pompier? Pourquoi pas!

Le jeune Pierre-Carl Thibault n'en croit pas ses yeux: le Père Noël trouve en plus le temps de combattre les incendies! En fait, le lieutenant Réal Audet, de la caserne 38, n'est qu'un des pompiers de Montréal qui d'ici le 20 décembre joueront au Père Noël dans le cadre de la campagne des paniers de Noël de leur association syndicale. Le public peut apporter argent et victuailles non périssables dans chacune des 36 casernes de pompiers de Montréal. Pour plus d'information, on peut appeler au 527-9691, au bureau de l'Association des pompiers de Montréal.

Habitat

~~Projet à visiter aujourd'hui~~

Usine détruite

Presse Canadienne
SHERBROOKE

■ Un incendie vraisemblablement causé par une défectuosité dans le système d'alimentation d'une soudeuse à l'acétylène a détruit les installations de la compagnie Produits Thermo Concept, à Sherbrooke, vendredi, causant pour quelque 300 000 $ de dommages et nécessitant l'intervention d'une vingtaine de pompiers.

Une employé, Louise Guertin, s'en est tirée avec la frousse de sa vie quand l'acétylène s'est enflammé tout près d'elle, juste au moment où elle vérifiait le réservoir qui laissait échapper le gaz.

Mme Guertin soudait des conduites d'évaporateur servant à la fabrication des refroidisseurs d'eau Thermo Concept, quand elle a remarqué que le réservoir d'acétylène fuyait.

Elle a immédiatement fermé son poste de soudure mais une petite explosion s'est produite alors qu'elle vérifiait le réservoir et son régulateur.

Un autre employé de l'usine, Sylvain Roy, est venu à la rescousse avec un extincteur et a éteint le début d'incendie.

Les pompiers ont été appelés quelques minutes plus tard. On a dû sonner trois alertes devant l'ampleur que prenait l'incendie.

MEMBRES DU CLUB MULTI•POINTS

FÊTEZ NOËL AVEC NOUS!

BANQUE NATIONALE
Notre banque nationale
VOUS OFFRENT

25 000 $ EN PRIX POUR NOËL!

POUR 25 000 MULTI•POINTS

Courez la chance de gagner l'un des 25 bons d'achat de 1 000 $ échangeables dans le catalogue Multi•points!

POUR PARTICIPER, C'EST TRÈS TRÈS FACILE!

1. Faites-nous parvenir un reçu de 25 000 Multi•points accumulés dans votre carte électronique.
2. Pour obtenir votre reçu, passez vite au «Gobe•points» près de chez vous.
3. Inscrivez vos noms, adresse, numéro de téléphone ainsi que votre numéro de membre Multi•points à l'endos de votre reçu.
4. Envoyez votre reçu à:

Concours Multi•points/Noël
La Presse Ltée
C.P. 5025
Succursale Place d'Armes
Montréal (Québec) H2Y 3M1



Les tirages auront lieu le lundi 23 décembre, à midi, dans les quotidiens participants. À *La Presse*, on procédera au tirage de cinq (5) bons d'achat de 1 000 $.
Les règlements du concours sont disponibles à *La Presse* et au Club Multi•points.

Vous pouvez participer autant de fois que vous le désirez UN REÇU, UNE ENVELOPPE, UNE CHANCE DE GAGNER

CLUB Multi•points

Vidéotron ltée · STEINBERG QUÉBEC · CKAC 73 AM · CITE · La Presse · BANQUE NATIONALE Notre banque nationale

Jusqu'au 18 décembre 91

À BOUCHERVILLE
ARRONDISSEMENT HISTORIQUE

Croissant du vieux village



À PROXIMITÉ DU FLEUVE SAINT-LAURENT
L'occasion d'acheter sa part du patrimoine. Dans un secteur unique, piste cyclable, marina, près de toutes les commodités.

SEMI-DÉTACHÉ
118 900$
Terrain de 3 000 pi car. et infrastructure inclus.

INFORMEZ-VOUS DES CONDITIONS*

5 000$* DE MON TAUX MON TOIT
2 000$* DE GROUPE TURGEON ET LES HABITATIONS BEAUJOLAIS

= 111 900$

Maître Constructeur APCHQ
Garantie 5 ans de garantie APCHQ

612, BOUL. MARIE-VICTORIN 449-6791

Le «Quincy du Connecticut» témoigne en faveur de Kennedy Smith

YVES BOISVERT
WEST PALM BEACH, Floride

■ L'État de Floride a clos sa preuve avec trois derniers témoins, hier matin, au procès pour viol de William Kennedy Smith, et la défense a commencé à faire défiler l'impressionnante série d'experts qu'elle fera témoigner sur à peu près tous les détails de cette affaire, pour tenter de démontrer que la relation sexuelle était consensuelle.

En sortant du palais de justice de Palm Beach, Roy Black, l'avocat de Kennedy Smith, a déclaré que son client, un médecin de 31 ans, donnera sa version des faits au jury de quatre femmes et deux hommes, probablement au milieu de cette semaine.



Avant qu'elle ne déclare sa preuve close, le procureur de l'État, Moira Lasch, a de nouveau échoué dans sa tentative d'introduire une preuve qui aurait pu faire très mal à la défense.

Me Lasch tentait de faire témoigner un psychologue à titre d'«expert en viol». Il était censé venir dire qu'il est tout à fait normal, pour une victime de viol, d'oublier plusieurs détails de cet événement traumatisant.

Ce témoin aurait pu contrecarrer la défense, qui fera grand état de la mémoire «sélective» de la présumée victime (elle se souvient exactement de ce qu'elle a mangé pour souper, mais pas où elle a enlevé ses bas-culottes) et du fait qu'elle a appelé ses amis plutôt que la police, tout de suite après.

Témoin éliminé

Le juge Mary Lupo a empêché l'État de produire ce témoin parce que Me Lasch n'avait averti la défense de son existence que le 27 novembre...

C'est que la loi floridienne est réputée une des plus exigeantes en matière de communication de la preuve. L'État doit non seulement donner à la défense la liste de ses témoins (ce qui se fait au Canada), mais en plus un témoignage préliminaire complet de chaque témoin, de façon à ne pas prendre par surprise l'accusé.

Or, Me Black venait tout juste de recevoir une copie du témoignage préliminaire de cet expert, et le juge l'a donc mis de côté, n'ayant pas l'intention de retarder ce procès qui se déroule à un train d'enfer (sept jours semaine, de 8h30 à 18h, avec une heure pour dîner, et le dimanche avant-midi libre pour aller à la messe!).

Même si Me Lasch s'y était prise plus tôt, il n'est par ailleurs pas certain que le juge eût permis la production de ce genre de témoin, dont le seul but est de venir «améliorer» le témoignage de la présumée victime, et dont l'utilisation est encore fort controversée.

Quoi qu'il en soit, les derniers témoins de l'État nous ont permis d'apprendre ceci: les deux brins d'herbe retrouvés dans le slip de la jeune femme sont bel et bien du simple gazon; cette mère célibataire de 30 ans éprouvait des douleurs et avait de petites ecchymoses à l'épaule et au pubis (selon son médecin de famille); finalement, le sénateur Edward Kennedy n'a pas retourné l'appel des enquêteurs, le dimanche après-midi, même s'ils ont signalé qu'ils voulaient lui parler au sujet d'un viol présumément commis la veille au domaine familial.

Beaucoup de bruit

Le témoin le plus important pour la défense fut le Dr Henry Lee, un expert de grande réputation qui témoigne huit fois sur dix pour la poursuite.

Le Dr. Lee est appelé «le roi des scènes de crime» et le *Quincy du Connecticut*. Il a déjà permis la condamnation d'un meurtrier en prélevant par un procédé fort complexe l'empreinte de son soulier de course dans le tapis de la victime...

Le Dr. Lee a commencé à expliquer les expériences qu'il a menées sur le soutien-gorge, le slip, les bas-culottes et la robe de la jeune femme qui accuse Kennedy Smith de l'avoir violée.

Les vêtements sont en général en «excellente condition» et il dira probablement aujourd'hui que cela est incompatible avec la commission d'un viol.

La défense a commencé par faire entendre un «ami» de la jeune femme. Tony Liott, un barman, dit avoir rencontré la présumée victime pendant une demi-heure dans un bar, vers minuit, avant qu'elle ne se rende à Au Bar (où elle a rencontré Kennedy Smith). Elle a déclaré cette semaine avoir oublié cette rencontre et la défense s'en servira pour attaquer sa crédibilité.

En contre-interrogatoire, il s'est tout de même montré très favorable à la poursuite. Il a fait l'éloge de la présumée victime, a contredit indirectement l'opinion selon laquelle elle est de moeurs légères et l'a présentée comme une jeune femme «timide» qui n'a eu avec lui qu'une relation «platonique».

Le premier expert produit par la défense fut l'architecte Charles Seiger, venu dire que l'immense maison achetée par Jospeh et Rose Kennedy en 1933 est très sonore.

Pourtant, on n'a rien entendu

Cela servira à contredire la jeune femme, qui affirme avoir crié au moment du viol. Or, le sénateur Kennedy, non plus que son fils Patrick (25 ans), n'a pas entendu un son, même si l'on dort les fenêtres ouvertes, chez les Kennedy (il n'y a pas d'air climatisé).

Me Lasch s'est montrée redoutable en contre-interrogeant l'architecte, qui n'a même pas pu identifier le style de la maison et l'année exacte de sa construction.

Au passage, on a pu apprendre que le photographe engagé par Me Black et l'architecte avaient à eux seuls coûté 15 000 $ aux Kennedy. Et ce n'est qu'un début.

Le procès reprend cet après-midi.



PHOTO REUTER

William Kennedy Smith s'est présenté devant le tribunal, hier, accompagné de sa mère, Jean Kennedy Smith, et de sa soeur, Kym.



PHOTO REUTER

Tony Liott, barman de West Palm Beach, a rencontré la plaignante peu avant que celle-ci fasse la connaissance de l'accusé.

Les «groupies» prêtes à innocenter le «beau Willie»

YVES BOISVERT
WEST PALM BEACH, Floride

■ Il est 18h20, et les trois filles commencent à s'impatienter. Elles sont arrivées à 6h30, ce matin, pour avoir une des 16 places réservées au public dans la salle 411 du palais de justice de West Palm Beach, pour assister au procès de William Kennedy Smith.

Il était trop tard pour obtenir une passe pour l'avant-midi (il faut pour cela arriver vers 3h, dans la nuit). Elles ont tout de même pu être des 16 «spectateurs» de l'après-midi.

Elles ont épié les moindres gestes de l'accusé pendant les quatre heures d'audience. «Il se touche souvent les lèvres», dit Jeannie Simon, 16 ans. «Il s'est passé la main dans les cheveux quelques fois!», a remarqué Vanessa Croteau, 16 ans, qui ne savait pas que ses ancêtres étaient descendus du Québec, comme ceux de son amie, Vera Charpentier, 17 ans, qui croit avoir un nom rare et compliqué...

Elles avaient donc passé l'après-midi à l'observer, mais à 18h20 elles étaient là, dehors, avec la centaine de groupies et de curieux qui entourent les reporters de télé matin, midi et soir, pour voir défiler «Willie».

«On en parle émormément à l'école», explique Vanessa. «Le prof pense qu'il est coupable», précise Jeannie.

Elles? Elles l'innocentent à l'unanimité, sans l'ombre d'un doute raisonnable!

«Il y a trop de trous dans son témoignage... (la présumée victime, bien sûr)», explique Jeannie.

«Groupies? Oui, je pense qu'on peut nous appeler comme ça...», concède Vera, en éclatant de rire.

Elles reviendront ce matin, et mardi, avec une permission spéciale du *high school*. Aujourd'hui, elles auront leur appareil photo. Mardi, elles lui demanderont un autographe.

Mme Yvonne Lent, de Coco Beach, était de passage avec son mari et sa caméra vidéo. Elle n'allait pas rater l'occasion de saisir quelques images du beau Willie...

Kate Spencer, elle, n'est pas de la bande des admirateurs du neveau du sénateur Kennedy. Si l'on peut voir cette résidante de West Palm Beach tous les soirs, c'est qu'elle fait le service de «limousines» pour certains journalistes, jusqu'à un chic hôtel de West Palm Beach.

Elle n'aime pas particulièrement Willie. «J'ai des amis qui le connaissent. C'est le genre de gars qui se met tout nu à la première occasion, dans un party...»

Il est 18h27.

Le voilà! Son armée d'avocats et d'experts tourne à droite en sortant du palais de justice, et pourra filer discrètement, mais lui et Roy Black se dirigent droit vers la meute des journalistes coincés derrière un cordon jaune. Black dit trois mots.

Les deux se dirigent ensuite entre les deux rangées d'une cinquantaine de personnes, vers la rue, où un vieux Station Wagon très familial conduit par la bonne des Kennedy Smith attend l'accusé.

«Willie! Wil! William!»

Quelques fans applaudissent.

«Bonne chance, Willie!»

Le Dr Kennedy Smith envoie la main avec un petit sourire de remerciement, et monte dans la voiture.

— Au fait, les filles, qu'est-ce que vous pensez de lui?

— Je pense personnellement qu'il est magnifiquement beau! opine Vanessa.

«Après l'autographe, on va lui demander son numéro de téléphone», dit Jeannie, avec un sourire coquin.

L'école d'abord.



Et plus encore.

EXAMEN D'ADMISSION 14 décembre 91
Information et inscription — Carole Lamoureux: (819) 322-2913

✔ Titulariat et encadrement scolaire personnalisé
✔ Plus d'heures d'enseignement en mathématiques et en français
✔ Période d'étude quotidienne supervisée par un enseignant
✔ Dépistage préventif et cours de récupération

✚ Un environnement naturel incomparable
✚ Une heure minimum d'éducation physique par jour
✚ Accès au Diplôme d'études secondaires international (DESI)
✚ Bourse: 1500$ au candidat classé premier à l'examen d'admission
✚ Service de transport scolaire régional

L'école doit être un milieu de vie stimulant l'apprentissage et l'épanouissement de chacun de ses élèves. La qualité de l'encadrement scolaire, chez nous, passe par la qualité du personnel enseignant et son adhésion aux valeurs éducatives de l'institution.

ACADÉMIE LAURENTIENNE
INSTITUTION PRIVÉE D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE INTERNAT ET EXTERNAT MIXTES
Membre de l'Association des écoles internationales
À 45 minutes de Montréal, dans les Laurentides, à Val-Morin.
Visite guidée tous les dimanches, de 10h00 à 16h00.

Le Castel St-Lambert
Résidence pour retraités et préretraités
6 mois gratuits sur bail de 3 ans
autonomes et semi-autonomes
Logements neufs de 2 1/2 et 3 1/2 pièces
- 2 repas par jour à la salle à manger (optionnel)
- Entretien hebdomadaire du logement (optionnel)
- Accès contrôlé
- Service de sécurité 24 heures
- Surveillance médicale
- Piscine
- Nombreuses activités et services divers
- Dimensions minimum 625 pi ca.
- Grand balcon
- Éclairage naturel
- Porte-fenêtres
- Laveuse et sécheuse sans frais d'utilisation
- Emplacement exceptionnel À proximité des commodités

Pour visite: **671-8241**
Angle rue Horsefall et av. Victoria

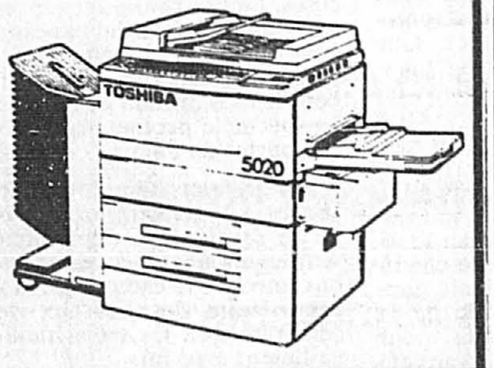
DUVET FOLIT...
Braderie de folit...



SOLDE
ÉDREDONS DE DUVET D'OIE
ÉDREDONS DE LAINE
HOUSSES POUR ADULTES ET ENFANTS
PROMOTION FLOU
TISSUS : RESTE DE STOCK
SCULPTURES THAÏLANDAISES
1069, av. Laurier Ouest, locaux 1-2, Outremont
279-1485

ÉCONOMISEZ SUR LES COPIEURS TOSHIBA

Nous avons la gamme complète de copieurs Toshiba pour accroître la productivité de votre bureau. Venez voir nos tout nouveaux modèles! Les copieurs 5010 et 5020 de Toshiba ont toutes les caractéristiques nécessaires pour copier plus facilement et plus rapidement vos documents. Nos copieurs sont si abordables qu'il serait fou de s'en passer. Alors, venez nous voir. Nous vous montrerons comment le bon copieur peut maximiser vos profits!

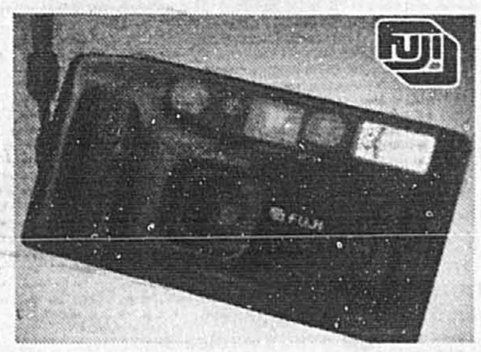


DMD Ltée
Équipement de bureau
3535, rue de Rouen est
Montréal
527-2381

Zellers
KODAK IMAGE CERTIFIED
CENTRE IMAGE

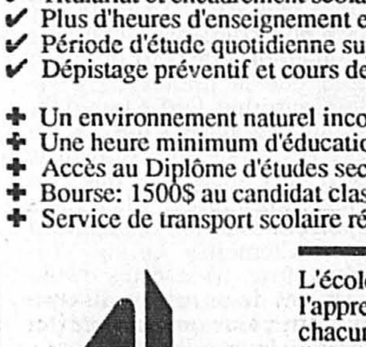
Appareil photo Fuji DL180 35 mm à téléobjectif
Comprend :
- Objectif motorisé
- Chargement auto. du film
- Armement et rebobinage automatiques
- Mise au point automatique
- Flash automatique

134,94 ch. Ord. 159,96



Parce que... le prix le plus bas fait loi!
SOLDE : Du lundi au samedi, 9 au 14 décembre 1991.
PLAZA CÔTE DES NEIGES
6700, Côte des Neiges

DIMANCHE



livres

Lebeau
DIVISION D'AUTOSTOCK INC.
VITRES D'AUTOS
ET BIEN PLUS ENCORE...

MONTRÉAL		RIVE-NORD		EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL	
rue Jean-Talon Est	252-8308	Chomedey	688-3751	Blainville	437-5876
rue Papineau	273-8861	Pont-Viau	663-9510	Cowansville	263-5191
boul. Pie IX	325-0562	Repentigny	582-0020	Drummondville	478-4911
rue St-Jacques Ouest	489-8221	St-Eustache	491-7100	Granby	378-0181
MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN		Terrebonne	471-2826	Lafontaine	436-5710
Côte Vertu	336-7840	RIVE-SUD		St-Hyacinthe	774-4844
Île Perrot	453-0506	Longueuil	677-9136	Ste-Agathe	326-2882
LaSalle	363-1204	Greenfield Park	656-7180	Valleyfield	371-1540
Pointe-aux-Trembles	645-9261	Châteauguay	692-1516		
Pointe-Claire	694-3310	St-Bruno	441-2679		
Pierrefonds	421-9630	St-Jean	348-9245		
		Sorel	742-1060		

CANTEL® AGENT AGRÉÉ



MOTOROLA
TÉLÉPHONE CELLULAIRE
Modèle 8000M - Portatif
- 90 minutes de conversation
- 14 heures en attente de réception d'appels.
- Plusieurs options disponibles
- Garantie 1 an.

995$ PAR MOIS*
* Voir détails en magasin

Les grands procès : l'affaire Pearson

À l'aube des années 60, le Québec craque partout aux coutures. Une violente secousse va bientôt l'agiter de la tête aux pieds. Même le Milieu va vivre sa révolution, cependant moins tranquille que l'autre. Sur fond de guerre de gangs et de guerre de polices, l'affaire Pearson survient comme un signe des temps : les choses ne seront plus jamais pareilles. La poussée de la relève est irrésistible, les moeurs d'antan n'auront plus cours. Les « big boss » vont avoir la vie moins facile : le despotisme est passé de mode, même dans le monde interlope.

Feu « Rocky » Pearson, la terreur des banlieues



DANIEL PROULX
collaboration spéciale

L'esprit de la démocratie manque encore de souffle. Le 3 juillet 1961, par exemple, alors qu'éclate l'affaire Pearson, on tient des élections dans Rivière-des-Prairies, petite municipalité de l'est de Montréal, annexée depuis.

Ça s'annonce plutôt mal ! Le maire et les deux « présidents » d'élections, qui auraient commis des irrégularités, comparaissent en Cour. La ville est littéralement fermée, l'accès en est contrôlé par la police municipale. On craint l'arrivée en masse de fiers-à-bras qui vont venir saccager certains polls, intimider les électeurs et les forcer ainsi à rester chez eux.

Les gangs spécialisés dans ce genre d'opérations sévissent partout à Montréal et autour. L'expert en la matière, c'est Keith « Rocky » Pearson, une armoire à glace dans la trentaine, qui fait 1 m 80, pèse plus de 110 kilos et dirige avec une poigne de fer une redoutable bande qui a pignon sur rue à Ville Jacques-Cartier, autre patrie d'une certaine démocratie.

Rocky est connu comme le loup blanc. Cet ancien boxeur a fait le tour des prisons canadiennes pour des délits allant du vol à des voies de fait graves. Entre deux élections, ce polyvalent d'envergure fait dans le racket des loteries clandestines et la fausse monnaie. Il n'y a pas que des élections à Rivière-des-Prairies, on vote aussi à Brossardville. On y arrête 22 supposés électeurs qui se sont « illégalement » présentés aux polls. Il y a dans le groupe des citoyens de Joliette, de la Beauce, de Malartic et même... d'Écosse. En fait, ils ont été recrutés le matin même, dans les tavernes du boulevard Saint-Laurent.

Rocky manque à l'appel

Dans tout ce brouhaha, là comme à Rivière-des-Prairies, l'absence du « roitelet de la Rive-Sud » passe d'abord inaperçue.

La rumeur court cependant dans les salles de rédaction montréalaises, mais la Police provinciale se refuse à tout commentaire : madame Pearson aurait signalé la disparition de son mari.

Le 10 juillet, le directeur de la Police provinciale, Josaphat Brunet lui-même, annonce que le cadavre du disparu a bel et bien été retrouvé cinq jours plus tôt dans une grange abandonnée des environs de Varennes.

Le lendemain, à Tracy, devant une salle comble, le coroner ouvre son enquête. La police détient deux témoins importants, Raymond Caza et Donald Côté, tous deux impliqués dans la récente élection à Rivière-des-Prairies. La procédure est cependant reportée à une date ultérieure : la chasse aux « témoins » n'est pas terminée.

Le 14 juillet, la police publie les avis de recherche de trois autres associés de Pearson : Armand Larose, Georges Aird et Rosaire Daoust. Elle fait aussi savoir qu'elle a mis la main au collet d'Eddy Callaghan, un citoyen américain renvoyé chez lui quelques mois auparavant. Cet ami intime de Pearson, qui sera bientôt relâché, avait connu la gloire lors des élections fédérales de 1958, après qu'on l'eut arrêté pour assaut sur la personne du président de l'élection dans le comté montréalais de Laurier et fondateur de la Ligue de moralité publique, le docteur Ruben Lévesque. Callaghan l'avait battu à coups de bâton de baseball et lui avait fracturé la jambe droite.

Le 19 juillet, *La Presse* titre, à la une, « Guerre à mort au banditisme » et apprend à ses lecteurs que le gouvernement provincial entend sévir contre « le banditisme électoral ».

Quelques jours plus tard, la police annonce l'arrestation à Toronto du chauffeur et garde du corps de Pearson, un dénommé Frank Watson. Vincent Prince, dans *La Presse*, signe un éditorial intitulé « La pègre et les élections » : « Les contrats de construction d'écoles, de fournitures scolaires, de voirie, la spéculation sur les terrains, et bien d'autres manigances possibles demeureront toujours une invitation aux gens sans scrupule de recourir aux méthodes les moins orthodoxes pour fausser le sens des élections. »

L'enquête du coroner reprend le 21 juillet. On y apprend que la police a découvert le cadavre de Pearson à la suite d'un appel anonyme. Il est mort des suites de neuf coups de marteau portés à la tête, dans son bureau même de Ville Jacques-Cartier. Les témoins Côté, Caza et Watson sont entendus avant d'être libérés. Son chauffeur a été le dernier à le voir vivant. Vers cinq heures de l'après-midi, le patron a reçu un appel qui l'a profondément troublé. Il a demandé à être conduit à une taverne du coin. Le témoin est ensuite retourné au bureau et ne l'a plus jamais revu. Le coroner demande à la police de poursuivre son enquête...

Vingt-cinq mois plus tard

Fin juillet 1963, la nouvelle éclate comme une bombe : Raymond Caza, Rosaire Daoust et Armand Larose seront accusés du meurtre de Pearson, Georges Aird et Donald Côté de complicité après le fait.

Pourtant, le 16 mai précédent, à l'Assemblée législative (aujourd'hui l'Assemblée nationale), le procureur général du Québec avait déclaré que l'identité des meurtriers de Pearson était connue mais qu'on manquait de preuves pour les traduire en justice. Que s'est-il donc passé depuis ? Une question est sur toutes les lèvres dans les corridors du Palais du justice : « Qui a parlé ? »

On ne tardera pas à le savoir. À l'enquête préliminaire, la salle archicomble apprend avec stupéfaction que la Couronne entend étayer sa preuve sur le témoignage de Frank Watson ! Le chauffeur de Pearson était un « agent double », un indicateur à la solde de la Gendarmerie royale du Canada : pour 100 dollars par semaine, il avait été chargé d'infiltrer la bande que l'on savait très active dans le trafic de fausse monnaie.

La conduite de la GRC dans l'affaire, qui a choisi de taire longtemps certains faits à la Police provinciale, soulève un tollé de protestations. Watson s'est donc parjuré à l'enquête du coroner deux ans plus tôt ? On dénonce le corps de police fédéral, certains proposent même « qu'on interdise le Québec à la GRC ! »

Caza, Daoust et Larose seront jugés ensemble, le tour de Aird et Côté, les présumés complices après le fait, viendra ensuite. Trois des ex-membres de la bande Pearson sont mal en point. Armand Larose marche à l'aide de béquilles : quelques mois plus tôt, une charge de dynamite, cachée sous le capot de sa voiture, a explosé quand il a pressé le démarreur. On a dû lui amputer une partie de la jambe. Donald Côté a été touché, deux semaines plus tôt, de plusieurs balles de revolver, à sa sortie de l'Hôpital Maisonneuve où sa femme venait d'accoucher. Quant à Frank Watson, on l'a retrouvé voilà un an, plus mort que vif, dans un ravin des environs d'Ottawa. Il avait été battu à coups de bâton de baseball.

Le 17 mars 1964, Caza, Daoust et Larose prennent place dans le box des accusés. La Couronne est représentée par le redoutable Gabriel Lapointe. Dans le coin opposé de l'arène, trois plaideurs pas piqués des vers : Raymond Daoust, Léo-René Maranda et Maurice Hébert. Le spectacle promet, la foule se presse aux portes du Palais.

Les premiers témoins ne font pas de vagues. Le médecin-légiste confirme ce qu'on savait déjà, des policiers racontent les circonstances dans lesquelles ils ont retrouvé le cadavre de la victime, le propriétaire des bureaux de Pearson confirme que les trois inculpés y travaillaient avec lui.

Le témoin clé de la Couronne

Le moment tant attendu ne saurait tarder. Deux jours après le début des hostilités, Frank Watson prend place à la barre des témoins. Des mesures de sécurité extraordinaires ont été prises, toutes les personnes admises dans la salle sont au préalable fouillées, à l'exception des avocats et des chroniqueurs judiciaires.

Le témoin raconte que dans l'après-midi du 26 juin, vers les 16 h, il a laissé les trois accusés avec Rocky Pearson, pour aller leur chercher des hot dogs et des frites. À son retour, Daoust l'attend à la porte du bureau, revolver à la main. Il le fait entrer, Larose aussi pointe une arme dans sa direction. Il croit alors que sa couverture a sauté et que l'on sait qu'il est à la solde de la GRC.

Ils le font asseoir contre un mur : « J'ai vu des pieds qui dépassaient de la porte ouverte de la salle de bains. J'ai reconnu les souliers de Rocky. J'entendais des coups, comme si on frappait de la viande. J'ai cru que j'allais connaître le même sort. Puis Larose m'a dit : 'Finis-le'. Je lui ai demandé son arme, il m'a répliqué : 'Pas avec ça, Prends le marteau.' C'est ce que j'ai fait, mais après avoir enlevé mon pantalon, qui était de couleur claire. J'ai frappé Pearson deux ou trois fois sur la tête. Il y avait un demi-pouce de sang sur le plancher. De toute apparence, il était déjà mort. Il avait la tête défoncée... »

Son panier vidé, Watson doit affronter Raymond Daoust, le pourfendeur de témoins, le criminaliste le plus réputé de sa génération, qui s'attaque tout de go à sa crédibilité. Le témoin admet que sur les 45 ans qu'il a vécus à ce jour, il en a passé vingt en taule. Il est ensuite mis en contradiction avec certaines de ses déclarations à l'enquête préliminaire de juillet 1963 et enfin, il admet ne pouvoir jurer que Pearson était bien mort quand il l'a frappé.

Questionné sur les supposés mobiles des conspirateurs, il explique qu'ils reprochaient à la victime de les avoir spoliés de milliers de dollars et que l'un d'entre eux croyait que Pearson avait l'intention de le supprimer.

La défense interrompt le contre-interrogatoire pour faire part à la Cour d'un incident où cette fois, ce sont les polices provinciale et municipale qui s'affrontent. Les procureurs de la défense ont réclamé une machine à écrire sur laquelle, veulent-ils prouver, Watson aurait écrit de sa cellule, au quartier général de la Police provinciale, à un ami emprisonné à Kingston, en Ontario. Il aurait signé la lettre du nom de l'épouse du destinataire qui devait peut-être être appelé à témoigner dans l'affaire.

Un détective de la Sûreté municipale, muni d'un mandat, se présente chez la Police provinciale avec l'intention d'emporter la machine. Il lui faut faire le pied de grue deux heures durant pour finalement se faire dire qu'elle est introuvable...

Profession : indicateur de police

À un certain moment, Jacques Bellemare, le procureur qui assiste maintenant Gabriel Lapointe, s'objecte à une question de Raymond Daoust : « On ne fait pas le procès de la Police provinciale... » L'autre lui réplique du tac au tac : « On va laisser ça à l'enquête Coffin... »

Le mot n'a pas l'heur de plaire au président du tribunal qui le semonce vertement : la magistrature québécoise a l'épiderme particulièrement sensible en ce qui a trait à cette affaire... Jacques Hébert a dénoncé les méthodes de la Police provinciale, de la Couronne et de la magistrature dans cette cause qui s'est terminée, a-t-il prétendu, dans son retentissant pamphlet, *J'accuse les assassins de Coffin*, par une terrible erreur judiciaire. Une commission royale d'enquête fédérale a été instituée, le débat est devenu public.

Revenu à ses moutons, Raymond Daoust demande à Watson pourquoi il a attendu deux ans avant de donner sa version des faits. L'autre répond que trois jours après le drame, il a tout raconté à son officier de liaison de la GRC. On lui a alors recommandé de se taire et d'attendre la suite des événements. Il s'est donc parjuré devant le coroner dans les jours qui ont suivi ? Il ne fallait pas qu'il dévoile son secret, il aurait perdu son job : « On m'a laissé entendre que je ne serais plus d'aucune utilité si je révélais que j'étais un indicateur de police... »

Jeudi, le 27 mars. Tout au long de sa prestation, le témoin ne s'est pas départi une seule fois de son impassibilité. À Raymond Daoust qui lui annonce que le contre-interrogatoire tire à sa fin, il rétorque : « Je suis là depuis sept jours. Cinq minutes de plus ne me feront pas de mal... »

L'avocat hausse le ton : « Vous niez avoir assassiné Pearson, dans son bureau, après le départ de Larose, Daoust et Caza, dans la soirée du 26 juin 1961 ? Et que vous étiez alors avec deux étrangers de Toronto ? »

Watson ne se démonte pas : « Absolument ! J'aurais pu le tuer en tout temps... J'étais son garde du corps, je couchais dans la même chambre que lui. Mais je ne l'ai pas fait. »

L'autre insiste : « Le seul but de vos déclarations à la GRC, deux jours après, n'était-il pas de couvrir l'acte que vous aviez commis ? » « Non ! » se contente-t-il de répondre. La passe d'armes est terminée. Là-dessus, le juge, qui s'apprête à lever la séance, a de mauvaises nouvelles pour les jurés. Le long congé de Pâques approche, la Cour ne siégera pas les quatre prochains jours, mais ils doivent rester malgré tout séquestrés. La loi, c'est la loi...

Un précédent canadien

À la reprise des audiences, le mardi matin suivant, une surprise de taille attend tout le monde : les jurés se sont pris de querelle entre eux, on raconte même que certains en sont venus aux coups. Le juge entend la matinée durant les doléances et les critiques de la plupart des jurés qui dénoncent les pénibles conditions qui leur sont faites. La mésentente s'est installée pour de bon, le magistrat n'a pas le choix : il les renvoie chez eux et met ainsi fin au procès ! De mémoire d'homme, on n'a jamais vu ça, c'est une première dans les annales judiciaires canadiennes. Il faut tout recommencer...

On va se reprendre quatorze mois plus tard, le 3 mai 1965. Trois jours à peine après l'ouverture des débats, le procès passe bien près de finir de façon aussi abrupte que le premier. Un témoin de la Couronne laisse entendre par mégarde que les accusés ont des casiers judiciaires. Léo-René Maranda bondit de son siège et réclame que l'on mette fin aux procédures : « Les jurés ont été empoisonnés par la déclaration préjudiciable du témoin ». Le juge André Sabourin refuse, les avocats déclarent « être obligés de se retirer du dossier ». Le magistrat leur ordonne de demeurer auprès de leurs clients.

Le combat s'annonce épique, on se dispute les places dans la salle du tribunal. Quand vient le moment de contre-interroger Watson, c'est Léo-René Maranda qui officie. Il ne bénéficiera pas de la marge de manoeuvre de son confrère lors du premier procès : dans un geste rarement vu dans nos cours de justice, le magistrat met fin au long témoignage de Watson : « Les questions que vous multipliez à l'adresse du témoin ne conduisent nulle part, bon nombre d'entre elles ne sont même pas pertinentes. Le témoin peut se retirer. »

La défense pousse de hauts cris, rien n'y fait.

Le procès tourne court. Léo-René Maranda, outré, déclare ne pas avoir de défense à présenter. On passe aux plaidoiries, le jury se retire ensuite.

Le lendemain, *La Presse* titre sur sept colonnes à la une : « Les jurés délibèrent 18 heures et acquittent Caza, Daoust et Larose ». Une des plus célèbres affaires criminelles de ce demi-siècle prend ainsi fin. Que s'est-il passé dans les bureaux de Rocky Pearson en ce 26 juillet 1961 ? On ne le saura jamais.



LA PRESSE

MONTREAL, VENDREDI 20 MARS 1964 — 80e ANNEE — No 134

MESURES DE SECURITE A L'ARRIVEE DE FRANK WATSON — A la demande de Me Gabriel Lapointe, procureur de la poursuite dans le procès conjoint de Raymond Caza, Rosaire Daoust et Armand Larose, accusés du meurtre de Keith (Rocky) Pearson, toutes les personnes admises dans la salle des Assises sont au préalable fouillées méticuleusement par des agents. Même les femmes n'échappent pas à la consigne et sont fouillées par une matrone de la Sûreté provinciale. Ces mesures de sécurité ont été prises pour que tout se déroule dans l'ordre durant la déposition du témoin de la Couronne, Frank Watson. Seuls les avocats et les chroniqueurs judiciaires n'ont pas eu à se plier à cette consigne.

photos J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Watson : "Lorsqu'on m'a forcé à frapper Pearson sur la tête, il était déjà mort !"

par Maurice MORIN

e r., assurant la défense des ... abattus d... alles de matraillet... ... trois accusés avec Mes Maur... te le 14 ... cembre 1962, lors ...



Keith « Rocky » Pearson, le « roitelet de la Rive-Sud ».

PHOTO *courtoisie Allô Police*



Frank Watson, chauffeur et garde du corps de Pearson.

PHOTO *La Presse* 22.07.01

DIMANCHE PROCHAIN :
Les truands de légende : Richard Blass

Les commissions scolaires rejettent le plan d'action du ministre Pagé

PIERRE APRIL
de la Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Les 600 représentants de 165 commissions scolaires québécoises ont rejeté en bloc le plan d'action du ministre de l'Éducation Michel Pagé, et l'ont enjoint de «refaire ses devoirs» en tenant compte davantage des préoccupations locales.

Au cours de l'Assemblée générale extraordinaire de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) qui a pris fin hier à Québec, les participants ont analysé le Plan d'action du ministre pour conclure qu'ils partagent ses objectifs, mais rejettent les moyens proposés.

«Pour que le plan d'action du ministre ait une chance de succès, a précisé la présidente de la FCSQ Diane Drouin, il devra davantage prendre appui sur les milieux locaux.»

De plus, selon elle, le ministère de l'Éducation devra assouplir son fonctionnement, décentraliser des responsabilités vers les commissions scolaires et injecter des ressources financières nécessaires annuellement au moins au niveau du taux d'inflation.

«Il faut revenir au gros bon sens, a dit Mme Drouin, en donnant la marge de manoeuvre suffisante aux commissions scolaires pour qu'elles puissent répondre adéquatement aux besoins de la population.»

Après avoir appris que le ministre de la Main-d'oeuvre de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle André Bourbeau avait obtenu l'aval du Conseil des ministres pour lancer une vaste consultation sur un projet de politique de développement de la main-d'oeuvre, Mme Drouin l'a mis en garde contre toute tentation d'ignorer les représentations du milieu scolaire après avoir reçu un appui massif des membres de la FCSQ.

«Parce qu'elles considèrent avoir un rôle de premier plan à jouer dans la formation de la main-d'oeuvre, a-t-elle dit, les commissions scolaires doivent être parties prenantes à la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre ainsi que des sociétés régionales.

«Actuellement, a poursuivi Mme Drouin, le ministre Bourbeau écarte le milieu scolaire dans sa politique. Mais je lui rappelle que les commissions scolaires ne doivent pas être perçues comme de simples dispensatrices de services, mais comme des partenaires à part entière.»

La résolution unanime des 600 délégués à l'assemblée de la FCSQ se lisait comme suit: «Que les commissions scolaires exigent qu'elles soient reconnues comme partenaire du développement de la main-d'oeuvre et représentées au sein de la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre et des sociétés régionales.»

Les autres propositions du ministre Pagé sur l'augmentatio du calendrier scolaire de 180 à 185 jours et celle touchant un calendrier uniforme pour l'ensemble du Québec ont été rejetées parce que les membres de la FCSQ estiment que ces questions relèvent du milieu local.

L'idée de ramener au 30 juin la date limite de l'âge d'admission en première année, présentement fixée au 30 septembre, a été repoussée.

Les délégués ont aussi indiqué au ministre qu'il n'avait pas à imposer l'intégration des élèves handicapés, en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, parce que les commissions scolaires sont les mieux placées pour analyser les besoins de ces clientèles.

Le ministre ne devrait pas non plus, selon une résolution adoptée par les délégués, tenter de changer les procédés d'évaluation des élèves.

Décrochage

Mme Drouin a aussi mis en doute les évaluations du ministre Pagé qui fixe le taux de décrochage scolaire à 36 pour cent. Même si elle continue de considérer que l'abandon scolaire sera toujours trop élevé, elle estime que les méthodes de calcul du ministère ne semblent pas refléter la véritable situation dans les régions.

C'est pourquoi les délégués présents ont voté une résolution demandant que les recherches sur les causes de l'abandon scolaire soient effectuées par les commissions scolaires en collaboration avec le ministère.

Le projet du ministre d'augmenter le nombre de diplômés de trois pour cent par année a aussi été repoussé.

«Au lieu d'un modèle mur à mur, a précisé Mme Drouin, chaque commission scolaire entend se donner un plan d'action pour augmenter la réussite scolaire parce que la situation varie d'une région à l'autre.»

En bref

BOURASSA VOIT MAL UNE RÉDUCTION DU CONSEIL DES MINISTRES

■ Il n'est pas question de réduire le nombre de ministres au sein du gouvernement, qui en compte déjà 30, a indiqué hier le premier ministre Robert Bourassa. «C'est une suggestion qui n'est pas facile d'application», a avoué M. Bourassa en signalant qu'il fallait tenir compte de la représentation régionale et d'une présence significative de femmes au sein du conseil des ministres.

UN COMITÉ PERMANENT SUR LA COMMUNAUTÉ ANGLOPHONE

■ Le Parti libéral a rendu permanent son comité traitant de la communauté anglophone au Québec. Ce comité avait été créé en mars 1991 pour assurer le lien entre cette communauté et le gouvernement libéral. Le comité, présidé par Herbert Cohen, poursuit sa lutte entre autres contre la loi 178 sur la langue et pour le maintien du Québec au sein du Canada.

PÉLADEAU LORGNE UNE PARTIE DE L'EMPIRE MAXWELL

■ Pierre Péladeau a fait savoir qu'il pourrait se porter acquéreur d'une partie des actifs nord-américains du magnat britannique Robert Maxwell et s'est dit «très intéressé» par le reste de la compagnie. L'entreprise endettée de Robert Maxwell, Mirror Group Newspapers PLC, dont le siège social se trouve à Londres, sera vendue en partie afin d'effacer les dettes de 4,5 milliards contractées par celle-ci. Le président de Québécor croit que les deux tabloïds du Mirror Group, le Daily News, de New York, et The European, sont «morts» et que son entreprise pourrait relancer l'affaire en raison de son expérience de ce type de publication. M. Péladeau estime que l'acquisition du Mirror Group ne serait pas difficile à financer.

PRIX LUCIENNE-SAILLANT

■ La présidente du Parti libéral dans le comté de Charlesbourg, Mme Yolande Jean, a été la première récipiendaire du prix Lucienne-Saillant, un prix créé pour honorer le militantisme au sein du PLQ. Le prix a été nommé en l'honneur d'une célèbre militante libérale décédée l'an dernier, Mme Lucienne Sailiant, qui avait été à l'origine du mouvement des Yvettes au référendum de 1980.

SOLDE DU FABRICANT (514) 527-8664
FOURRURES GEORGES POULIOT

8. SERKOS BIJOUTERIE — ROLEX
Bijoutier depuis 1957
VENTE ET SERVICE TECHNIQUE
3611, BOUL. SAINT-LAURENT
845-0796 (coin rue Prince-Arthur)
présente la collection complète Rolex Oyster.
Une Rolex mérite le prestige dont elle jouit.
Rolex Oyster Lady-Datejust

AGORAPHOBIE
S'en libérer... sans effort
Pierre Dubuc, T.S., M.S.S.
Techniques de visualisation
Tél.: (514) 525-3709

AUTO Symbol inc
SERVICE POUR VOITURE DE PRESTIGE
Clinique et lavage à pression GRATUIT
SAAB — AUDI
M. PETER ADSHEAD
Chef de service
Tarifs spéciaux pour nouveaux clients.
Appelez pour rendez-vous
4000, Jean-Talon ouest
Centre Victoria et Côte-des-Neiges
Tél.: 731-6067

A. Gold & Sons
TOUS NOS MAGASINS ET MAGASINS-ENTREPÔTS OUVERTS AUJOURD'HUI 10 h -17 h
ET TOUS LES DIMANCHES JUSQU'À NOËL
• MAIL CHAMPLAIN, BROSSARD • CENTRE ROCKLAND • 960, STE-CATHERINE O. • LA PLACE VERTU
• FAIRVIEW POINTE-CLAIRE • GALERIES D'ANJOU • PROMENADES ST-BRUNO • CARREFOUR LAVAL
2 magasins-entrepôts: 2050 - 2056, rue Bleury et 974, rue Ste-Catherine ouest
Cartes American Express, Visa, MasterCard, Diners, A. Gold & Sons

Caplan-Duval
PRÉSENTE
L'ART DE RECEVOIR
Spécialistes du cristal et de la coutellerie de 13 h à 15 h au magasin du Mail Cavendish.
Nous vous invitons à notre superbe exposition-vente d'une journée et à rencontrer nos spécialistes en verrerie de cristal et en coutellerie.
Notre spécialiste du cristal vous expliquera comment servir le vin et les autres boissons. Nous vous offrirons également différents fromages pour compléter cette expérience.
Notre spécialiste de la coutellerie sera là pour répondre à toutes vos questions concernant l'achat et l'entretien de la coutellerie.
Toute la journée sera remplie de démonstrations qui iront de la machine à cappuccino à l'appareil à fondue en passant par l'arrangement de fleurs artificielles.
Quel verre utiliser avec du vin blanc ? Qu'est-ce qu'un pied ? Explications de notre spécialiste du cristal, de 13 h -15 h.
Peut-on utiliser un verre à eau pour autre chose que de l'eau ? Explications de notre spécialiste du cristal, de 13 h à 15 h.
Que veut dire acier inoxydable 18 / 8 ? Pourquoi ce couteau n'a-t-il pas une lame dentée ? Explications de notre spécialiste en coutellerie, de 13 h à 15 h.
Démonstration machine à cappuccino, 12 h -16 h.
UN JOUR SEULEMENT: dimanche 8 décembre 1991 au magasin du Mail Cavendish
Démonstration appareil à fondue, 12 h -15 h et plus.
Démonstration arrangement de fleurs artificielles.
Caplan-Duval
MAIL CAVENDISH 5800, boul. Cavendish Côte Saint-Luc
PLAZA CÔTE DES NEIGES 6700, boul. Côte des Neiges Nouveau magasin.
Tél.: 483-4040
1695219 B30

LIQUIDATION MOTORISÉS USAGÉS
FIN DE SEMAINE T.P.S. • FIN DE SEMAINE T.P.S. • FIN DE SEMAINE T.P.S. • FIN DE SEMAINE T.P.S.
LA PLUS GRANDE EXPOSITION DE MOTORISÉS USAGÉS
À DES PRIX JAMAIS VUS!
EXEMPLES:
1990 - OVERLAND PUSHER TURBO DIESEL
1986 - TRIPLE E, 30 PI
1986 - EMPRESS DIESEL, 28 PI
1986 - EMPRESS, 28 PI
1985 - EMPRESS, 34 PI
1986 - PACE ARROW, 30 PI
1984 - ELEGANZA, 27 PI
1988 - SPRINTER MALLARD, 27 PI
1984 - CITATION, 27 PI
1981 - PACE ARROW, 27 PI
1978 - LEOCRAFT, 27 PI
1978 - TRAVEL QUEEN, 33 PI
1981 - ROYAL CLASSIC DIESEL, CLASSE C, 27 PI
1988 - CORSAIR, CLASSE C
1984 - TRAVELAIRE, CLASSE C
ETC., ETC., ETC.
SURVEILLEZ NOTRE VENTE DE LIQUIDATION
«FIN DE SEMAINE T.P.S.» des 7 et 8 décembre 1991
HEURES D'OUVERTURE
Le samedi: de 9 h à 17 h
Le dimanche: de 9 h à 17 h
Plus de 35 motorisés usagés à visiter à l'intérieur.
À partir de 7 900$
AVIS IMPORTANT Nous payons la T.P.S. sur tous les véhicules usagés vendus sans reprise.
ACCEPTONS ÉCHANGE DE TOUTE SORTE
AUCUNE OFFRE RAISONNABLE REFUSÉE
Nous avons sélectionné pour vous tous ces modèles
PLUSIEURS SONT REMIS A NEUFS AVEC GARANTIE
• EMPRESS • TRIPLE E • CITATION • TRAVELAIRE
• COACHMEN • PACE ARROW • WINNEBAGO • ETC
Raymond LEBLANC INC.
CENTRE DE ROULOTTES MOTORISÉES
1275, des Laurentides, Vimont, Laval (au sud de l'autoroute 440)
663-7941 Montréal 383-8585

PLUS DE 3 000 POINTS OFFERTS, CETTE SEMAINE, DANS LA PRESSE
Si vous êtes membre du CLUB, entrez le code suivant :
74111326
Sinon, composez, à Montréal, le 251-8688 ou, sans frais, le 1 800 563-8688.
CLUB Multi points — La Presse

SUPERLIQUIDATION
Jusqu'à 60% DE RABAIS
CADEAUX DE NOËL
GOLF
7 JOURS PAR SEMAINE
De 10 h à 21 h Le dim., de 10 h à 17 h
653-2471
JUSQU'AU 24 DÉCEMBRE
CLUB DE GOLF RIVE-SUD, ST-BASILE
De l'aut. 30, prendre la sortie vers la rte 116 ou 112 est
A 15 min des ponts et du tunnel
1698304 - C08

289

RENDEZ-VOUS 92
1992, 350e ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE MONTRÉAL

La maison de la Fabrique de Longueuil



GUY PINARD

La Congrégation des soeurs des Très-Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie la connaît sous le nom de «maison Mère-Marie-Rose», en souvenir d'Eulalie Durocher, qui fonda la communauté dans cette maison de pierre. Le ministère des Affaires culturelles la présente sous le nom de «maison Labadie» puisqu'elle fut classée monument historique sous ce nom par la Commission des monuments et sites historiques du Québec le 2 mars 1960. Gaston Labadie y tenait à l'époque un musée de l'électricité. Dans le public, on la connaît surtout sous le nom de «maison de la Fabrique», le plus logique sans doute puisque la Fabrique Saint-Antoine de Longueuil en fut le propriétaire pendant 125 ans, de 1834 à 1959. Et curieusement, personne n'a songé un instant à lui donner le nom de Dominique Rollin fils, qui fit construire la maison entre 1811 et 1815.

Et pour ajouter à la confusion, cette maison en mal d'une identité incontournable n'occupe même pas le terrain où elle fut construite puisqu'elle fut démolie pierre par pierre et déménagée en 1959 afin de permettre l'élargissement du chemin de Chambly.

On peut donc comprendre qu'après tous ces tiraillements, cette maison a de la chance d'être encore debout. Le seul fait qu'elle ait été le berceau d'une communauté religieuse dédiée à l'enseignement aurait suffi pour qu'on la protégeât du pic du démolisseur. Mais ce n'était pas une garantie à toute épreuve, il fallait aussi beaucoup de volonté de la part des Longueuilois pour protéger ce bien patrimonial.

La construction

Il a été impossible de connaître avec exactitude la date d'érection de la maison, mais grâce à trois documents pertinents, il a été possible de situer la construction entre 1811 et 1815.

Daté du 18 septembre 1811, le premier document réfère à la cession à Dominique Rollin fils par la baronne de Longueuil de *un emplacement situé au bourg de la paroisse Saint-Antoine de Longueuil, de la contenance de soixante pieds de front sur cent douze pieds de profondeur, tenant par devant à Charlotte Street, par derrière au chemin qui conduit au fleuve Saint-Laurent* (chemin de Chambly), *d'un côté à un chemin public* (rue Saint-Charles), *d'autre côté à ladite dame Seigneuresse. Cette présente concession est faite à la charge par ledit Sieur preneur d'y tenir ou faire tenir feu et lieu d'hui en un an et à toujours sans interruption à peine de nullité des présentes et de réunion au sommet.* En d'autres mots, Rollin avait un an à sa disposition pour faire construire sa maison.

Le 18 juin 1813, Dominique fils acquit le lot voisin de 30 pieds sur 112. Il est probable que la maison était déjà construite au moment de cette cession qui porta les dimensions du terrain de Rollin à 90 pieds sur 112. Mais on a la certitude que la maison était construite le 11 février 1815 quand Dominique Rollin emprunta de son fils Paul une somme de 1350 livres. En effet, en garantie de paiement, Dominique Rollin offre *tous ses biens présents et à venir et spécialement un emplacement situé en la paroisse de Longueuil, de la contenance de 90 pieds de front sur cent dix-sept* (on ignore d'où provinrent les cinq pieds additionnels, à moins qu'il s'agisse d'une erreur de transcription) *de profondeur, tenant par devant à une rue* (la rue Charlotte), *par derrière au chemin qui conduit à Chambly* (chemin de Chambly), *d'un côté à une rue* (rue Saint-Charles), *d'autre côté au domaine de ladite seigneurie, sur lequel sont construits une maison de pierre, écurie et autres bâtiments.* En d'autres mots, sur la grille de rues actuelle, le terrain des Rollin occuperait le côté sud de la rue Saint-Charles, entre le chemin Chambly et la rue Charlotte, sur une profondeur de 90 pieds. L'édifice de la Caisse populaire de Longueuil occupe l'emplacement en bonne partie.

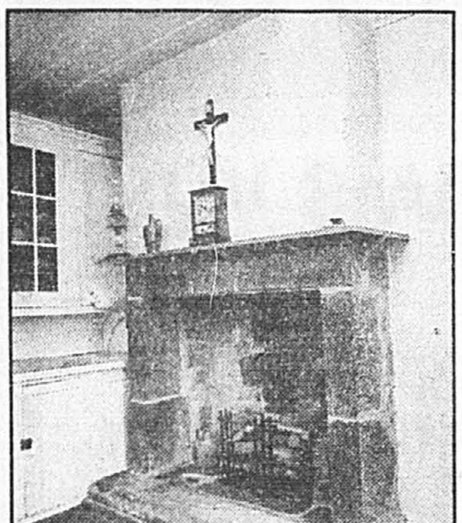


PHOTO MICHEL GRAVEL, LA PRESSE

L'âtre de la cuisine.

Dominique Rollin était le fils de Dominique Rollin dit Saint-Éloi et de Marie-Angélique Bouteillé, et il était forgeron comme son père. Le 27 décembre 1784, Dominique père partagea ses biens entre son fils Dominique et sa fille Marie, épouse d'Ambroise Bourdon.

Dominique fils épousa lui aussi une Bouteillé, le 14 novembre 1785, en l'occurrence Magdeleine, fille d'Alexis Bouteillé et de Madeleine Charles. Ils eurent sept enfants mais seulement quatre leur survécurent, soit Marie (à ne pas confondre avec sa grand'mère; elle épousera François Viau dit Lespérance), Alexis, Paul et Dominique Benjamin.

Dominique Rollin fils mourut le 10 septembre 1815.

Magdeleine Charles Bouteillé mourut à l'âge de 68 ans le 26 octobre 1833, un peu plus de 13 ans après avoir épousé en secondes noces Jean-Baptiste Chalut le 25 septembre 1820. Ses biens furent vendus à partir du 18 novembre 1833. Quant à l'emplacement qui nous intéresse, il fut acquis le 18 mars 1834 par le marguillier Louis Trudeau au nom de la Fabrique.

Concrétisée à la sacristie de la paroisse en présence du notaire Louis Lacoste, la vente fut effectuée par Charles Fournier dit Préfontaine, curateur de la succession de Magdeleine Bouteillé Chalut, et par François Viau dit Lespérance, époux de Marie II, et tuteur de ses enfants Édouard, Pierre, Alfred, et Elmire, fille mineure.

La communauté religieuse

L'acquisition de cette maison permit à la Fabrique de donner suite à son projet du 29 avril 1832 *de construire une maison d'école en pierre dans le village, séparée en deux parties, l'une pour les garçons, l'autre pour les filles.* Cette école devint une réalité le 3 septembre 1834 quand la Fabrique engagea Albert Piché et sa femme comme maîtres d'école.

Le 28 octobre 1843 est un jalon important dans l'histoire de cette petite maison de Longueuil, car ce jour-là, Eulalie Durocher décida de fonder une communauté religieuse avec ses consoeurs Mélodie Dufresne et Henriette Céré (maîtresse d'école depuis 1840). Les soeurs prirent le saint habit le 28 février 1844, et l'érection canonique de la congrégation eut lieu le 8 décembre suivant. Entre-temps, le 9 août 1844, les religieuses étaient déménagées dans leur nouvelle résidence (voir nº 96 de cette série).

Après le départ des religieuses, la maison conserva néammoins sa vocation scolaire, réservée cette fois aux garçons. Par la suite, elle a également servi de salle publique, d'appartement pour le bedeau, de Cour municipale pour le comté de Chambly, de Bureau d'enregistrement, de résidence pour le sacristain, d'appartements loués et enfin de local pour loger le musée historique de l'électricité de Gaston Labadie.

La Congrégation aurait pu devenir propriétaire de la maison dès 1945 puisque le 5 février de cette année-là, la Fabrique légua la vieille maison à la Congrégation à la condition que cette dernière la déménagea dans un délai de cinq ans. Mais étant donné les coûts prohibitifs de l'opération, les religieuses se désistèrent.

L'élargissement du chemin de Chambly en 1959 créa un sentiment d'urgence puisqu'il fallait absolument déménager la vieille maison, d'autant plus que la Fabrique avait vendu le terrain à la Caisse populaire de Longueuil. Cette dernière réitéra l'offre de 1945, et cette fois-ci, la Congrégation accepta l'offre, après s'être assurée d'un appui financier de la Commission des monuments et sites historiques.

La démolition débuta le 20 septembre 1959 sous la direction de l'entrepreneur Roland Chalifoux, qui avaient pris soin de numéroter toutes les pierres. Sous la surveillance de l'architecte de la Commission, Victor Depocas, les pierres furent soigneusement remises à leur place sur des fondations nouvelles en béton, sur l'immense terrain du couvent de Longueuil, aujourd'hui recyclé pour abriter l'Administration générale de la Congrégation.



PHOTO MINISTERE DES AFFAIRES CULTURELLES

La maison vers 1900, en regardant vers l'Est, rue Saint-Charles. Cette photo a été prise avant l'élargissement du chemin de Chambly.



PHOTO MICHEL GRAVEL, LA PRESSE

La maison de la Fabrique sur son emplacement actuel.

Analyse architecturale

La maison en moellons de pierre repose sur des fondations en béton de 24 pouces d'épaisseur construites lors du déménagement. Elle est dotée d'une charpente en bois et les murs de pierre de 16 pouces d'épaisseur sont portants. Son toit est recouvert de tôle à baguettes triangulaires et les deux cheminées en pierre centrées sur l'arête faitière sont fonctionnelles. La pente du toit est moyenne, à 45 degrés, et chaque versant se termine par un coyau qui forme un larmier de 18 pouces de profondeur. Tous les encadrements des croisées sont en bois.

La maison mesure 40 pieds de largeur sur 30 de profondeur, et son arête faitière culmine à 29 pieds du sol. La maison comprend un sous-sol excavé mais en terre battue, accessible par une trappe dans le plancher et une porte située dans le mur ouest, un rez-de-chaussée, un étage et des combles accessibles par un escalier de meunier accroché au plafond par un contrepoids.

L'ordonnance de la façade est asymétrique et arythmique. Les cinq croisées du rez-de-chaussée défilent selon l'ordonnance fenêtre-fenêtre-porte-porte-fenêtre, et les pleins mesurent 2, 4 ou 6 pieds de largeur. Il n'est pas impossible que la porte de droite ait remplacé une fenêtre et que l'ordonnance d'origine ait été symétrique, mais rien dans l'iconographie ne permet de l'affirmer. Le fait que les deux lucarnes soient équidistantes de 9 pieds des murs-pignons enrichit cette hypothèse. Les croisées de 48 pouces sur 72 comprennent des fenêtres à deux battants de 24 carreaux. Les fenêtres à deux battants des lucarnes à pignon comprennent 12 carreaux. Des volets en bois encadrent les fenêtres du rez-de-chaussée. Les portes à 9 carreaux et 2 panneaux sont situées au fond de l'embrasure, et sont surmontées d'une imposte à 3 carreaux. Les portes d'origine étaient pleines et comprenaient 4 panneaux.

La face est comprend cinq croisées, qui sont équidistantes des murs-pignons, ou centrées, comme c'est le cas pour la petite fenêtre à 4 carreaux qui éclaire les combles. Le porche en bois date de la reconstruction et a remplacé une petite galerie.

L'arrière de la maison comprend sept croisées, soit un soupirail au sous-sol, quatre grandes fenêtres disposées selon une ordonnance rythmique et symétrique au rez-de-chaussée, encadrant une petite fenêtre carrée, et une lucarne asymétrique à l'étage. À l'origine, le soupirail était situé sous la fenêtre de droite, comme permettent de l'affirmer les croquis préparés par Victor Depocas avant la démolition.

Enfin, le mur-pignon ouest comprend cinq ouvertures, soit une porte basse conduisant au sous-sol, une grande fenêtre au rez-de-chaussée, deux fenêtres équidistantes des murs-pignons à l'étage, et une petite fenêtre pour éclairer les combles. À l'origine, la porte basse se trouvait à l'arrière de la maison, sous la deuxième fenêtre à partir de la droite et on trouvait à sa place un soupirail dans la face ouest.

L'intérieur

L'intérieur a évidemment perdu son cachet d'antan, puisque les cloisons ont été maintes fois modifiées. Mais certains éléments sont intéressants.

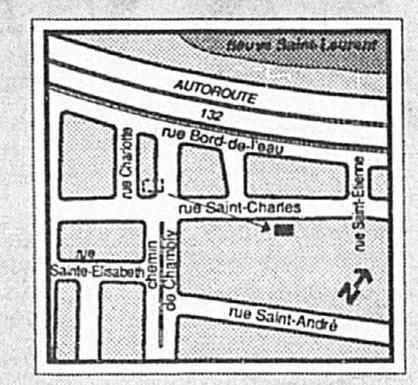
Ainsi, au sous-sol qu'on atteint par un escalier en bois qui semble d'origine, on remarquera une énigmatique enceinte en moellons de pierre de 18 pieds sur 14, à l'intérieur des fondations. Cette enceinte servait de cuisine à l'époque où les religieuses prenaient leurs repas dans la cave aménagée en réfectoire. On notera aussi les troncs d'arbre qui servent de poutres.

Au rez-de-chaussée, on remarquera les deux foyers disposés en chicane et dont la souche est déviée. L'âtre de la cuisine mesure 47 pouces sur 41. Trois poutres ouvrées supportent le plafond fait de planches avec joints recouverts de lattes. Le plancher est fait de planches embouvetées de 2 pouces d'épaisseur. Enfin, dans les combles, on pourra admirer la charpente de la toiture, faite de trois fermes comprenant un poinçon, un entrait (sur lequel repose le plancher), deux contre-fiches et deux arbalétriers. Les fermes sont aussi fixées à l'arête faîtière par des liens de faîtage. Chaque versant comprend cinq pannes sur lesquelles sont clouées les planches posées à la verticale.

La maison de la Fabrique est inutilisée depuis 1984. Les religieuses rêvent d'y installer un petit musée depuis longtemps, mais la décision finale n'a pas encore été prise, selon soeur Lucille Potvin, archiviste de la Congrégation.

SOURCES: Congregation des soeurs des Saints-Noms-de-Jesus-et-de-Marie: esquisse et plans de Victor Depocas; *Relevé, maison Labadie*, par Roland Gendron Construction inc.; Annales de la Congregation; *Description des batisses*, par Dupuis & Guertin inc.; informations verbales fournies par soeur Lucille Potvin — Ministere des Affaires culturelles: dossier de classement par la Commission des monuments et sites historiques de la Province de Quebec; et documents divers — Societe d'histoire de Longueuil: *Dominique Rolin dit Saint-Eloi, artisan forgeron - 1726-1806*, par Georges Picard; Cahier no 4; et documents divers — Societe historique du Marigot: *Cahier no 19*.

REPÈRES



Nom : maison de la Fabrique.
Adresse : 90, rue Saint-Charles Est, à Longueuil.
Métro : terminus Longueuil. Plusieurs circuits de la STRSM passent à l'angle du chemin de Chambly et de la rue Saint-Charles.

Le texte original de ces articles est offert sous forme de livres (4 tomes) par les Éditions La Presse et par les Éditions du Méridien, sous le titre *Montréal, son histoire, son architecture*. Renseignements: Guy Pinard, au 285-7070.

Architecture

Les parcs d'Outremont donnent le bon exemple à Montréal

JEAN-PIERRE BONHOMME

JEAN-PIERRE BONHOMME

Les Montréalais voient bien la ville d'Outremont, mais ils ne la regardent pas. Cela s'explique un peu. Outremont a été et est encore, à certains égards, une enclave de riches. Ils la perçoivent un peu du coin de l'oeil.

Tout de même. Outremont a bel et bien ses riches — et superriches — quartiers, c'est vrai, mais les choses ne sont pas si simples que cela.

Outremont est un microcosme huppé de la métropole du Québec. Sa composition est variée; elle résume, en quelque sorte, l'expérimentation québécoise en matière d'architecture résidentielle. Elle se paye même le luxe d'avoir son propre «quartier ouvrier» (en bas, près des voies de chemin de fer naturellement).

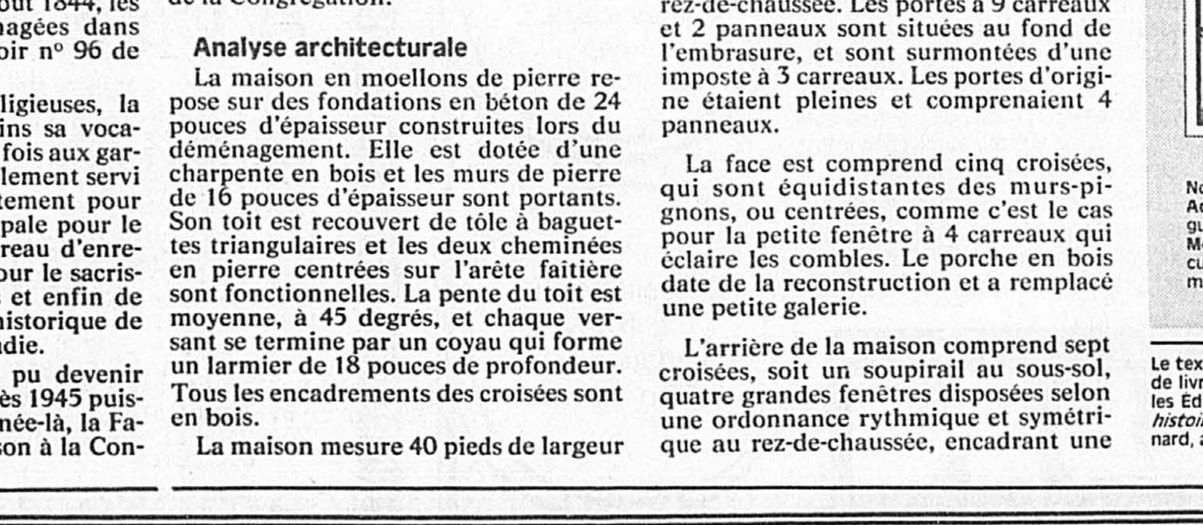
C'est ce que la revue *Continuité*, une publication trimestrielle du gouvernement du Québec (le Conseil des monuments historiques) semble nous dire dans son dernier numéro «hors série».

Pour une fois, le gouvernement du Québec reconnaît la valeur patrimoniale de l'architecture contemporaine; son attitude passéiste avait du reste trop duré et c'est pourquoi il est bon de s'arrêter sur ce sujet.

Le document est un résumé de l'étude que le gouvernement du Québec et la ville d'Outremont ont entreprise il y a quinze ans pour évaluer l'architecture outremontaise. Les enquêteurs et rédacteurs de ce numéro de *Continuité* sont MM. Pierre-Richard Brisson, architecte et historien de l'architecture, Robert Blache et Pierre Boyer-Mercier, architectes. L'étude peut être consultée aux bureaux de la Commission consultative d'urbanisme de la Ville.

On sera certes surpris d'apprendre que les rédacteurs proposent pas moins de dix parcours patrimoniaux d'intérêt public. C'est-à-dire que si l'on ose franchir la frontière de la pauvreté et de l'ordinaire, on pourra contempler des immeubles valables et significatifs dans dix secteurs de la ville, dont les moindres ne sont pas ceux du chemin de la Côte-Sainte-Catherine, par ailleurs assez connus.

On sera certes également surpris d'apprendre dans cette publication d'État que, parmi les 3624 immeubles de la ville (qui ont tous été photographiés), il s'en trouve 1295, soit 35,7 p. cent «qui ont été identifiés comme contribuant de façon évidente à la richesse patrimoniale du Québec». Et que 328 de ces derniers sont «tout à fait remarquables».



La ville d'Outremont s'est développée à l'anglaise. C'est pourquoi on y trouve des parcs à l'anglaise, comme le parc Saint-Viateur, conçu pour rendre la vie des riverains agréable. PHOTOTHÈQUE La Presse

On constate que la ville d'Outremont, comme plusieurs quartiers de Montréal, s'est développée à l'anglaise. C'est-à-dire que les planificateurs — anglo-écossais du siècle dernier — ont fait ce que les Anglais font de bien: des parcs.

On trouve des parcs à l'anglaise dans chacun des dix secteurs ou parcours proposés par les rédacteurs. Les Anglais ont conçu des parcs publics, des squares pour rendre la vie des riverains agréables. C'était le cas à Montréal aussi, jusqu'à ce que des intervenants municipaux s'avisent de les «améliorer» en y incorporant des équipements «modernes», comme ce fut le cas au parc Lafontaine.

Les riverains du parc Lafontaine, jadis un beau parc anglais, ne peuvent même plus dormir depuis que la Ville a implanté là un théâtre qui «blaste» sa musique jusque dans les chambres à coucher. Ne parlons pas de ce nouveau — et ridicule — boulevard moumental, ce gadget qui ne mène nulle part et qui brise encore plus l'harmonie du lieu.

À Outremont, au contraire, on a jusqu'ici, inconsciemment ou non, protégé l'essentiel du parc anglais — l'herbe, les arbres et les bancs de bois — pour l'agrément des riverains.

Il me semble que tous les Montréalais devraient franchir la frontière des privilèges. Non pas pour se culpabiliser d'être moins riches, mais pour prendre conscience de la valeur unificatrice d'un parc ou d'un square, dans un quartier habité. L'intérêt d'une visite à Outremont, telle que proposée par la revue d'État, n'est pas tant celui d'admirer les oeuvres des architectes canadiens-français de l'époque; c'est celui de prendre acte de l'admirable unité de certains lieux «autour du parc».

Ne perdez pas de temps ce dimanche et

Pascal patientera jusqu'en octobre prochain!

PUISQUE LES MAGASINS SONT OUVERTS LE DIMANCHE,
C'EST LE TEMPS D'ALLER CHEZ PASCAL MEUBLES...
OBTENEZ ENCORE DAVANTAGE ET

NE PAYEZ RIEN AVANT OCTOBRE 1992.*

Procurez-vous l'encart «Ne payez rien avant octobre 1992» dans nos magasins.
Profitez de rabais incroyables sur nos meubles ainsi que nos appareils électroménagers et électroniques... et ne payez rien.
Hâtez-vous! Après le 23 décembre, il sera trop tard.

OUVERTS AUJOURD'HUI DE 12 h à 17 h

*Sur meubles. Aucun paiement sur appareils électroménagers et électroniques avant février 1992. Voir détails en magasin.

Quand on exige davantage.

Pascal
MEUBLES ET ÉLECTROMÉNAGERS

2 NOUVEAUX MAGASINS : LAVAL ET LONGUEUIL.
TOUS NOS MAGASINS SERONT OUVERTS JUSQU'À 21 H LE MERCREDI.

Montréal Pascal Ouest Centre commercial le Bazar , 3600, Côte-Vertu Ouest, Saint-Laurent, Québec (514) 336-7170

Montréal Pascal Est et Centre de Liquidation Pascal, 6800, Jean-Talon Est, Saint-Léonard, Québec (514) 254-4971

Longueuil Pascal Sud 3366, Chemin Chambly, Longueuil, Québec (514) 646-4848

Laval Pascal Nord 3900, Autouroute 440, Chomedey, Laval, Québec (514) 973-3770

Heures d'affaires : lundi et mardi 9 h 30-18 h, du mercredi au vendredi 9 h 30-21 h, samedi 9 h-17 h. Dimanche 12 h -17 h

Informations nationales

Jean Allaire croit qu'un Québec souverain pourrait être avantageux à moyen terme

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse

QUÉBEC



Le premier ministre Robert Bourassa a éclaté de rire hier au Conseil général du PLQ alors qu'il s'entretenait avec le président de l'aile jeunesse du parti, Mario Dumont. PHOTO CP

■ Même s'il y avait des coûts de transition, beaucoup d'experts s'entendent pour déclarer qu'à moyen et long terme, le Québec trouverait avantage à la souveraineté et «tirerait son épingle du jeu», a lancé hier Me Jean Allaire, membre de l'exécutif du PLQ.

Pour le président du comité Allaire, dont le rapport l'an dernier a servi de base à la position constitutionnelle du PLQ, de plus en plus de Québécois pensent en outre qu'il y a d'autres considérations qu'économiques dans la décision à prendre sur l'avenir constitutionnel du Québec.

«De plus en plus de gens disent qu'il n'y a pas seulement l'économie», a dit hier Me Allaire rompant avec le discours de l'orthodoxie libérale sur les risques économiques d'un Québec souverain, en marge du Conseil général du PLQ en fin de semaine.

La présidente du Conseil économique du Canada, Judith Maxwell, a soutenu que la souveraineté représenterait une augmentation d'impôts de 1 800 $ par année pour chaque famille québécoise, le premier ministre Bourassa a lui-même soutenu que la souveraineté se traduirait par un fardeau fiscal supplémentaire de 5 milliards pour les Québécois.

Mais le rappel de ces prévisions n'a pas fait broncher Me Allaire hier. «Ce sont des montants impressionnants mais il y en a d'autres qui disent autre chose,» a-t-il soutenu. «Tous les experts disent qu'il y a des coûts de transition, mais ils disent aussi qu'à long terme et à moyen terme, il pourrait être avantageux pour le Québec d'être souverain,» a poursuivi le conseiller juridique du PLQ pour qui «le Québec pourrait tirer son épingle du jeu».

Quant aux menaces du Canada anglais qui laissent entendre que le territoire d'un Québec souverain pourrait être morcelé, «c'est du terrorisme politique» a rétorqué M. Allaire.

Un autre membre nationaliste de l'exécutif du PLQ, M. Denis Therrien, dit aussi «avoir la conviction qu'un Québec souverain pourrait s'en tirer mieux que d'autres pays». L'important est selon lui «d'avoir l'heure juste; il y aurait des coûts de transition à la souveraineté, mais le statu quo constitutionnel suppose aussi des coûts importants pour le Québec,» souligne-t-il. Toutefois, il n'est pas d'accord avec Jean Allaire sur le sentiment de la population. Avec la récession, plus que jamais les Québécois tiennent à une sécurité sur les questions économiques, a-t-il dit.

Pour Me Allaire, les offres fédérales «sont à 100 milles» de la position constitutionnelle du PLQ, mais il faudra toutefois donner une chance au processus amorcé par Ottawa. Selon lui, il est clair que c'est un congrès plénier des membres, et non seulement un conseil général qui devra se pencher sur les offres formelles d'Ottawa le printemps prochain.

«En droit administratif vous ne pouvez défaire une décision prise par une instance (l'adoption du rapport Allaire en mars dernier), par une autre instance plus restreinte,» a-t-il soutenu. Mario Dumont, le président de la Commission jeunesse du PLQ, abonde dans le même sens. Mais le premier ministre Bourassa et le président du PLQ, Jean Pierre Roy n'ont pu s'engager hier à la tenue d'un tel congrès — qui réunirait de 2 000 à 3 000 membres plutôt que les 300 d'un conseil général.

Hier le président du comité chargé d'aller expliquer les propositions fédérales aux militants cet automne — une tournée de deux mois, M. Thierry Vandal a souligné que plusieurs aspects du projet fédéral restaient éloignés des attentes du Québec, selon le son de cloche émis par les militants.

Le rapport Allaire préconisait une meilleure intégration économique, mais «la constitutionnalisation des pouvoirs fédéraux en cette matière s'inscrit dans la perspective contraire, celle de l'uniformisation des politiques économiques d'un océan à l'autre,» déplore M. Vandal dans son rapport. Une «différence de perspective qui devra être résolue au niveau des offres finales,» prévient-on.

Sur le partage des pouvoirs — le rapport Allaire revendique 22 pouvoirs exclusifs au Québec dont 11 sont déjà des compétences provinciales où s'est introduit Ottawa — les propositions fédérales ont laissé les militants libéraux sur leur appétit. «Le nouveau partage des pouvoirs n'est pas abordé de façon suffisante,» prévient le comité Vandal.

Finalement, le groupe s'interroge sur les propositions d'Ottawa quant aux structures politiques canadiennes. Le projet fédéral viendra alourdir davantage en créant une troisième instance, le Conseil de la fédération qui s'ajoutera aux Communes et au Sénat. En outre, il faut s'inquiéter de la réforme du Sénat — qui s'aligne sur un nombre égal de sénateurs pour chaque province.



Les Américains renégocieraient à leur avantage un traité de libre-échange avec le Québec

MARIO GILBERT
de la Presse Canadienne

■ Les Américains profiteraient de la séparation du Québec pour renégocier à leur avantage l'accord de libre-échange conclu entre le Canada et les Etats-Unis, estiment des spécialistes canadiens des affaires étrangères.

Réunis, hier, lors d'une conférence organisée par l'Institut canadien des affaires internationales, près de 200 mordus de ces questions — en majorité des anglophones du reste du Canada — ont débattu des dimensions internationales de la crise constitutionnelle actuelle.

Selon M. Ivan Bernier, directeur du Centre québécois de relations internationales, aussi hôte de la conférence, «il n'est pas exclu que les États-Unis profitent de l'occasion (de la souveraineté du Québec) pour obtenir des concessions à l'accord de libre-échange».

M. Mitchell Sharp, ex-secrétaire d'État canadien aux Affaires extérieures, partage cet avis. «Les Américains voudront poursuivre le libre-échange avec les pays au nord de leur frontière, mais les (nouveaux) accords pourraient être et seraient modifiés pour épouser leurs propres exigences, et non celles d'un Québec indépendant ou d'un Canada réduit», a-t-il dit. «Ils sont puissants, durs et déterminés.»

Selon M. Willis C. Armstrong, ex-diplomate américain en poste à Ottawa et maintenant président du comité des relations Canada-USA au Conseil de l'Atlantique des États-Unis, il n'existe aucune garantie pour que l'accord de libre-échange soit reconduit automatiquement, tel quel, avec un Québec indépendant ou un Canada amputé. «Il devrait y avoir de nouvelles négociations», a-t-il dit prudemment, observant le ton de «non-ingérence mais de non-indifférence».

Tous semblent cependant s'entendre pour dire que les Américains n'auront pas le choix que de reconnaître la souveraineté du Québec, à plus ou moins long terme. «Les États-Unis verront là un potentiel d'instabilité qu'ils voudront minimiser», a soutenu le professeur Bernier.

«Ottawa essaiera, ajoute-t-il, de convaincre les autres États de ne pas reconnaître la souveraineté du Québec, mais cela ne peut durer très longtemps.»

Selon Mitchell Sharp, «les autres États voudront s'assurer que la reconnaissance du Québec n'offensera pas le gouvernement du Canada, en ce sens qu'ils se trouveraient à favoriser le Québec» à l'aube de difficiles négociations concernant les frontières, la dette fédérale ou les communications.



L'ÉGLISE ET LE SIDA

Nul n'est épargné

LILIANNE LACROIX

■ Quand le docteur Jean Robert leur a parlé de la possibilité de voir des prêtres atteints du sida, les autorités religieuses se sont d'abord montrées sceptiques. Jusqu'à ce qu'il ajoute, plus crûment: «Eh bien préparez-vous! J'en ai justement trois parmi mes patients qui ne savent pas comment vous le dire».

Les sportifs, les femmes, les enfants, les médecins, les juges et même le monde religieux, non, le sida n'épargne personne.

Des prêtres et des religieux séropositifs ou carrément sidéens, il y en a et il y en aura de plus en plus. Certains même sont déjà décédés. Officiellement, toutefois, ils seront morts de pneumonie ou de toute autre maladie plus «honorable».

«Dans la colonie artistique ou cléricale, on ne meurt pas encore du sida. Du moins pas officiellement», déclare Louis-Marie Gagnon, directeur-général de la Maison Plein Coeur, qui accueille des sidéens et président d'Unité-Montréal, qui regroupe des gais et lesbiennes chrétiens.

«Pourtant, des prêtres m'ont approché en me disant: 'Je suis séropositif. J'ai besoin d'aide'.»

Selon lui, les prêtres et religieux sont particulièrement vulnérables. Parce que tout amour charnel leur est officiellement interdit, leurs aventures sexuelles sont toujours clandestines: «Les religieux essaient vraiment, de façon générale, d'être le plus chastes possible. Mais ils sont humains et il leur arrive d'avoir une aventure ou même de mener une double vie. Alors, ils se cachent, ça se passe dans des saunas par exemple et parce que c'est clandestin, ils ne songent pas à se protéger.»

Tâches alourdies

Avec leur nombre maintenant réduit, leurs tâches se sont tellement alourdies que les prêtres et religieux sont souvent parmi les moins renseignés sur la question: «Ils n'ont pas le temps de s'asseoir et de lire sur le sida», déclare M. Gagnon.

Le Père Claude Bédard, directeur général de la Maison Dehon, qui accueille des sidéens en phase pré-terminale, visite régulièrement une religieuse atteinte: «Je lui apporte des fleurs et aussi du chocolat, car elle est un petit peu gourmande».

Revenue de mission, la religieuse aurait contracté le sida en aidant des malades dans un contexte où l'hygiène n'est pas toujours à l'honneur.

Comment les communautés et les autorités religieuses accueillent-elles leurs membres sidéens?

Un incident survenu en novembre 1989, lors du sommet sur le sida, qui se déroulait au Vatican, aurait pu nous faire craindre une rigueur extrême. Un jeune prêtre américain, le père John White, avait en effet été expulsé manu militari quand il avait brandi une pancarte: «L'Église a le sida». Il avait à peine eu le temps d'ajouter: «J'ai le sida. Je le vis à tous les jours».

Il semble toutefois qu'ici, les religieux atteints ont avant tout trouvé la compréhension et la sympathie auprès de leurs pairs. «Dans un cas bien précis, déclare M. Gagnon, on a fait revenir le malade à Montréal pour qu'il y soit mieux traité. Toute sa communauté ne connaît peut-être pas la nature de son mal, mais le supérieur l'appuie et le soutient, tout en respectant ses désirs de confidentialité.»

Compréhension

Président de l'Assemblée des évêques, Mgr Bernard Hubert invite à la compréhension: «Il y en a sans doute très peu, mais les prêtres et religieux sont humains, il serait ridicule de prétendre qu'un des nôtres ne peut en être atteint. Certains ont peut-être même vécu cela jusqu'à la fin sans jamais se voir accolé le diagnostic officiel. Mais comme dans tous les autres cas, il faut surtout éviter le jugement. Il y a là un malade qui a besoin de nous. C'est tout. Il ne nous reste qu'à montrer tendresse et compassion à son égard».

Membre d'un groupe de réflexion sur le sida formé par l'archevêché, M. Gagnon assure que les autorités religieuses sont sensibles à la question et se montrent très compréhensives.

S'il n'existe aucune politique (on n'en souhaite d'ailleurs pas) face à la séropositivité potentielle d'un prêtre ou d'un religieux, on s'est donné certaines règles générales face au sida et à ses victimes. «Certains impairs s'étaient déjà produits et on voulait les éviter à l'avenir», admet Mgr Hubert.

Un document, préparé par l'Assemblée des évêques du Québec et intitulé «Ton frère, ta soeur, se meurt du sida», donne donc des jalons pastoraux aux personnes qui accompagnent les personnes atteintes du sida et leurs familles. Car si la question du sida touche personnellement certains religieux, de nombreux autres s'y intéressent avec passion. Ils y ont trouvé une nouvelle vocation et de nouveaux frères à aider et à aimer...

Une nouvelle façon pour les prêtres de servir

LILIANE LACROIX

■ L'automne dernier, on organisait au Centre Saint-Pierre une conférence sur le sida à l'intention des prêtres, religieux et religieuses. C'était noir de monde. D'ailleurs ce genre d'initiatives se multiplient. Quelque 110 religieux, religieuses et prêtres se présentaient à un autre moment à une conférence intitulée «Homosexualité et vie chrétienne» où on abordait largement le thème du sida.

Non, tous ne craignaient pas être atteints du sida, loin de là. Mais plusieurs religieux ont trouvé dans le sida une autre raison de servir.

C'est le cas du père Claude Bédard, expulsé d'Afrique il y a quelques années après 15 ans de ministère au Zaïre et directeur général de la Maison Dehon qui héberge les sidéens: «En arrivant ici, je ne connaissais du sida que le nom. Ici, on parlait de lèpre moderne et d'épidémie. Justement, j'avais travaillé sept ans dans une léproserie. Si la lèpre ne m'avait pas atteint, je n'allais pas avoir peur du sida».

Le père Bédard avoue que chez les Pères du Sacré-Coeur, on a d'abord été un peu réticent: «Le sida, c'était un sujet tabou, la maladie des homosexuels, dit-il. On voulait bien aider, mais on craignait l'identification...»

En regardant un des buts, un des charismes de la communauté, le père Bédard a eu un flash: «Une de nos tâches, c'était d'être là où personne ne voulait aller...»

Les Pères du Sacré-Coeur ont-ils vécu le problème d'identification qu'ils craignaient? «Du tout! dit-il. Depuis trois ans et demi qu'existe la maison, les gens du quartier (sur Gouin est) n'ont pas cessé de nous appuyer. Ils s'informent, pas par pitié, mais par compassion». Depuis, sept autres congrégations se sont d'ailleurs impliquées dans la Maison Dehon.

Retour aux origines

Selon le Père Bédard, tous les changements au niveau du rôle des religieux auront permis de revenir aux origines: «Peu importe la congrégation, notre rôle a toujours été d'aller vers le peuple et de répondre aux besoins que la société voulait ignorer ou ne prenait pas au sérieux. Toute la société d'ailleurs semble connaître une évolution vers une attitude plus humaine. On regarde la personne qui souffre avant de voir de quoi elle souffre.»

Si les religieuses hospitalières ont trouvé chez les sidéens un nouveau terrain pour exercer leur vocation, la plupart des congrégations sont impliquées à divers titres et fournissent des ressources monétaires ou humaines. Des curés ont même ouvert les portes de leurs presbytères.

Selon Mgr Hubert, président de l'Assemblée des évêques du Québec, la plupart des communautés religieuses ont redéfini leur rôle en choisissant d'aller vers les plus pauvres: «Les sidéens ont été parmi les gens le plus méprisés, les plus marginalisés. Il était normal qu'on aille vers eux.»

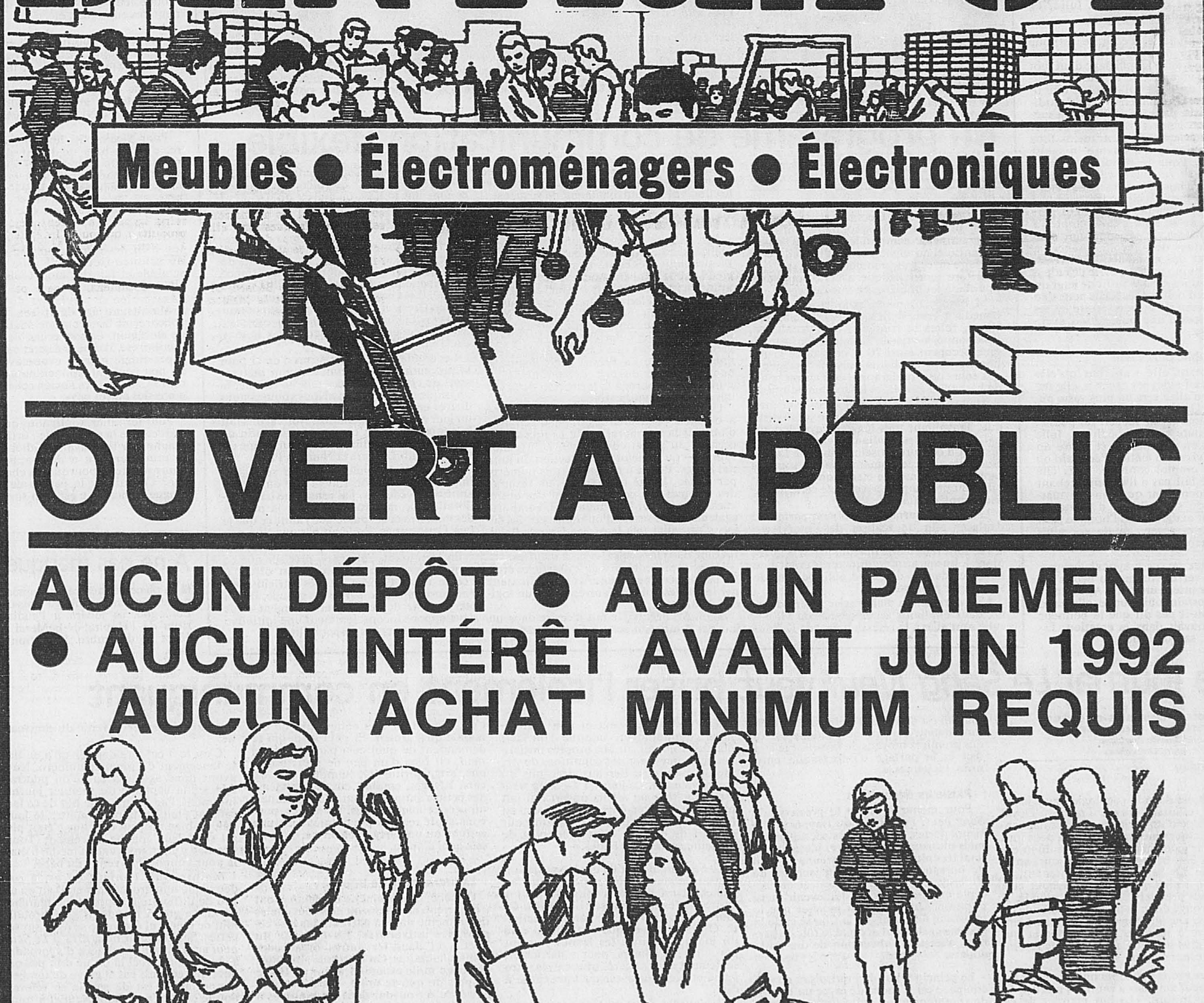
Secrétaire générale de la conférence religieuse canadienne, section Québec, Soeur Monique Thériault explique ce phénomène de façon bien simple: «Le besoin était là. Dans les dernières années, les communautés ont dû se réorienter. Beaucoup ont adopté un mot d'ordre: s'occuper de ceux dont personne ne s'occupe. Dans notre jargon, on les appelle tout bonnement: ceux qui tombent dans les craques.»

Dernière journée

VENTE D'ENTREPÔT

Modèles neufs et échantillons de plancher

Ouvert aujourd'hui de 9 h à 17 h Livraison garantie avant Noël



OUVERT AU PUBLIC

AUCUN DÉPÔT • AUCUN PAIEMENT • AUCUN INTÉRÊT AVANT JUIN 1992
AUCUN ACHAT MINIMUM REQUIS

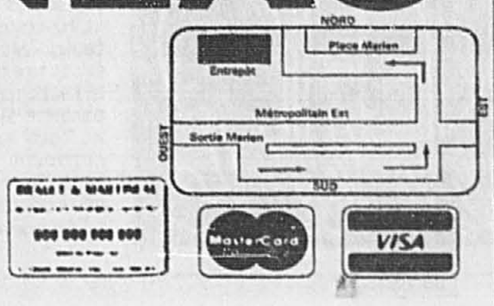


BRAULT & MARTINEAU

Jusqu'à 3000$ de crédit instantané • Quantités limitées sur certains items

8500, PLACE MARIEN, MONTRÉAL-EST 648-5757

MÉTROPOLITAIN EST (SORTIE 85, AV. MARIEN) Ne payez que la taxe de vente. Sujet à l'approbation du crédit. Aucun dépôt — Aucun paiement — Aucun intérêt avant juin 1992.



la jeune presse

Pourquoi préférer la passivité à l'action?

VINCENT MONTÉ
Collège de l'Assomption
L'ASSOMPTION

Selon le Petit Larousse, le mot écriture se définit comme une représentation de la pensée par des caractères de convention. Malheureusement, on ne nous indique pas le pourquoi de cette action. Je m'explique: en dehors des obligations de la vie courante, pourquoi des jeunes et moins jeunes se laissent-ils aller au gré de leur plume? Et pourquoi d'autres, en majorité, trouvent-ils, eux, plus de bonheur à regarder pendant de nombreuses heures, le petit écran? Pourquoi préférer la passivité à l'action?

Peut-être est-ce dû à la grisaille automnale, mais tous les répondants affirmant écrire en dehors des heures de cours, me dirent que c'est lors des moments de déprime, pour oublier une peine d'amour généralement, qu'ils se mettent à l'écriture... Cela permet de faire le vide et est moins dommageable pour le corps que la traditionnelle «brosse». Argument quelque peu faible, mais combien omniprésent dans les commentaires. D'ailleurs, une seule répondante négligea de m'entretenir de l'aspect économique: Julie, 17 ans, étudiante au cégep.

Pour Julie, l'écriture est une passion pure, le bonheur se retrouve dans le jumelage d'un mot avec un autre. «L'écriture me permet un laisser-aller total, une liberté. L'homme n'est vraiment libre que dans ses pensées et ses rêves; l'écriture me permet d'extérioriser les sentiments fous que j'éprouve en me laissant aller. Pour le prisonnier, l'évasion se retrouve «dehors», de l'autre bord de ses murs de béton, pour moi l'évasion se retrouve dans mes mots.» Elle permet, parfois, de se rendre des comptes à elle-même. Et ses mots ont aidé certaines de ses connaissances à passer des moments de détresse. «Dans ma poésie, j'évite de culpabiliser les gens.» Suffit de jeter un coup d'oeil sur ses écrits pour s'en convaincre. Et pour croire en ses chances d'une publication éventuelle.

Public plus vaste

Lorsqu'elle s'aperçut qu'elle pouvait aider ses proches, elle décida d'aller vers un plus vaste public. Un livre est présentement en écriture et un recueil de poésie, en route vers un éditeur. Julie croit en ses chances et aspire un jour vivre du métier d'écrivain ou d'un emploi connexe. Mais elle ne se fait pas d'illusions, sachant pertinemment que dans un marché de six millions d'habitants, on vit maigre. Mais l'homme peut toujours rêver, un de ses seuls moments de vraie liberté...

Allez, à vos crayons! Essayez, vous verrez comme on peut s'enrichir intérieurement. Après tout, un certain philosophe allemand n'avait-il pas dit que le bonheur se trouvait dans la création. Essayez, sait-on jamais...



Dans le monde extérieur, nous sommes indépendants, et pourtant quand vient le temps de faire travailler notre équipe de journalistes, nous composons une belle grande famille. PHOTO BERNARD BRAULT, *La Presse*

Un programme de communication flexible

MARIE-FÉE PROULX
École secondaire Royal George

L'école Royal George est devenue la première école secondaire à offrir le programme de communication au Québec. Organisé et enseigné par M. Pierre Bérubé, titulaire de ce programme, celui-ci travaille l'écriture journalistique avec 20 étudiants pour bien les préparer en vue du cégep.

M. Bérubé, lui même ex-journaliste de Télémédia à Trois-Rivières, enseigne cinq matières, telles le français, le journalisme, l'économie, la science morale et l'informatique, occupant ainsi 70 p. cent de la grille-horaire. Les étudiants suivent également des cours de photographie et d'autres cours de base tels l'anglais et les mathématiques.

Toutes les matières enseignées sont intégrées et présentées sous l'angle journalistique. Travaillant tous les jours avec le journal *La Presse*, les étudiants développent un instinct d'écriture, et selon Marjorie Lubin, étudiante dans le domaine, «nous sommes rapprochés du monde étant donnée la flexibilité du programme avec toute cette actualité complémentaire».

Les jeunes journalistes doivent parfois se déplacer afin de réaliser des interviews. Lors des années précédentes, cinq étudiantes se sont rendu aux bureaux de M. Pierre-Marc Johnson afin de discuter, durant une heure et demie, de sujets politiques et de son avenir professionnel.

L'an dernier, en pleine crise amérindienne, deux étudiants accompagnés de M. Bérubé sont allés à la réserve même de Kahnawake pour s'entretenir directement avec quelques Mohawks. La présence militaire et le climat de terrain ajoutaient du suspense à l'opération journalistique.

Souvenir d'entrevues

Par ailleurs, des entrevues ont déjà été réalisées avec Andrée Lachapelle et Yves Beauchemin. Des conférenciers aussi prestigieux que le ministre André Bourbeau, l'ex-ministre Michel Clair, des représentants de *La Presse* tels Pierre Foglia, Agnès Gruda et Claude Masson. Selon M. Bérubé: «Nous gardons toujours un souvenir ineffaçable de nos conférenciers. Par exemple, je me souviendrai toujours que Claude Masson, éditeur adjoint de *La Presse*, avait démontré une ouverture d'esprit exceptionnelle et l'intérêt qu'il porte à la formation de la jeunesse est très significative».

Ce que le programme de communication a de bien particulier c'est — qu'en plus d'obtenir la collaboration de *La Presse* concernant un projet éducatif tel La «Jeune» Presse — qu'il inclut la production du journal Hergé. Publié à raison de trois numéros par année, Hergé contient divers résumés des résumés des conférences et des entrevues réalisées par les étudiants. Il comporte également des textes d'opinions sur des sujets d'actualité tels le projet Grande-Baleine, le futur réseau d'actualité Jeunesse, le racisme dans les écoles, et bien d'autres.

Hergé représente plus de 250 articles étoffés par année, tous transcrits sur ordinateur par les élèves qui apprivoisent ainsi un logiciel d'édition.

Selon M. Bérubé, le fait d'écrire dans un journal donne un sens à l'action d'écrire. Les jeunes journalistes prennent plaisir à composer puisqu'ils ne voient pas le travail comme une obligation malgré qu'il soit évalué. «Je crois que quand nos textes sont lus, ça motive les étudiants qui les composent», mentionne-t-il.

À force d'entendre des conférences et de s'interroger sur l'actualité, les étudiants développent plus d'autonomie, de confiance, d'indépendance et de responsabilité académique. Il est important de maîtriser le français au Québec, et le programme de communication facilite l'intégration au cégep et, par conséquent, l'introduction sur le marché du travail.

Les étudiants ont des raisons d'opter pour le programme de communication mettant ainsi de côté les sciences telle la chimie, la physique et la biologie. «Nous voulons nous diriger en cinématographie et nous devrons un jour écrire des scénarios. Nous avons fait le choix d'aller en communication afin de développer une habilité en écriture», me disaient Judith Leconte et Natasha Paris.

Argiro Drakopoulos: «Je me sens plus impliquée dans mon travail que durant les années précédentes. J'ai remarqué une amélioration de mes résultats dans la plupart des matières et ce, parce que j'aime ce que je fais. Cette année, il n'était pas question que j'étudie les sciences.»

En terminant, j'aimerais préciser que ce programme de communication offert à l'école Royal George est très enrichissant. Faisant moi-même partie du groupe, il m'a été possible de remarquer comment nous développons inconsciemment une initiative et un grand sens des resposabilités.

Lire le dictionnaire, une base

LOUISE QUESNEL
Collège Ahuntsic
MONTRÉAL

Cette année, c'est Nicolas Boudreault, un élève de quatrième secondaire au Séminaire Marie-Reine-du-Clergé à Métabetchouan, au Lac St-Jean, qui a gagné dans la catégorie des juniors, lors de la finale québécoise des championnats d'orthographe 1991, qui avait lieu le 12 octobre dernier dans le grand auditorium de l'Université de Montréal.

C'est en voyant les bons résultats qu'il obtenait lorsqu'il participait aux dictées présentées à la télévision que Nicolas a décidé de s'inscrire à ce concours.

Au moment où il participe, personne ne le sait à part ses proches. Ce n'est que lorsque Nicolas fut déclaré vainqueur que tout le monde fut stupéfait mais cela n'a pas empêché les gens d'être fiers de lui. Quant à Nicolas, il ne s'attendait vraiment pas à gagner.

Plusieurs l'ont félicité, notamment les gagnants québécois des deux dernières années, Stéphane Éthier et Pascale Lefrançois, qui lui ont dit que ça avait changé un peu leur vie: avant, ils n'étaient pas connus et, à présent, tout le monde leur dit bonjour, ils donnent des entrevues, etc.

Ayant lu la moitié du dictionnaire, il commencera d'ici peu à lire l'autre moitié en vue de la super finale mondiale des championnats d'orthographe, qui se tiendra le 11 avril prochain à l'édifice de l'ONU à New York.

Pour Nicolas, lire le dictionnaire, c'est la base de l'«entraînement» car on apprend non seulement l'orthographe des mots mais aussi leur genre et leur nombre.

De plus, pour s'améliorer, il écrit des nouvelles, des courts textes, il lit des romans policiers et de science-fiction, il joue au scrabble et fait des mots croisés. Un vrai intellectuel!

Maintenant âgé de 16 ans, Nicolas reçoit beaucoup de soutien de sa région, de son école, de sa famille, etc. Il espère gagner cette super finale mais il avoue avoir un peu peur car les meilleurs seront là, surtout les anciens champions des autres pays.

Pour terminer, soulignons qu'il était contre la réforme de l'orthographe, car il trouvait ça idiot de la modifier. On a déjà appris d'une manière, pourquoi la changer? Ce qui fait la beauté de la langue française, c'est bien sûr sa difficulté.

À ne pas manquer

■ La pièce de théâtre *La Rumeur*, présentée par le Collège Bois-de-Boulogne, se jouera à l'auditorium de l'Hôpital-de-la-Merci le 13 et 14 décembre. Invitation à tous.

Le journal *Le Sang Neuf* veut briser l'isolement en communiquant

PATRICK DELISLE-CREVIER et IANNICK PRÉVOST
Collège de Bois-de-Boulogne et Cégep André-Laurendeau
MONTRÉAL

C'est dans la cocologie de ce jeune étudiant qu'est François Duval que l'idée d'un tel journal a pris naissance. Quelques mois plus tard, on peut tous chanter gaiement: «Il est né le divin enfant». Son bébé voit enfin le jour, on le baptise *Le Sang neuf*. Maintenant, le bébé n'a plus qu'à se tenir debout et à faire ses premiers pas dans ce monde. Il se retrouve donc petit dans un monde de grands. Des grands qui n'ont pas à apprendre à marcher, ni à parler et qui n'ont plus besoin d'avoir peur de retomber sur leurs fesses.

Nous avons donc rencontré le pape du *Sang neuf* qui nous a vanté les mérites de sa progéniture. «Le but premier de ce journal est de briser l'isolement en communiquant, et unir nos actions est un des premiers moyens de favoriser le contact et le partage d'information entre nous, les jeunes.»

Plusieurs déceptions

Pour mener à terme la grossesse du *Sang neuf*, François a dû frapper à plusieurs portes, pas tous très accueillantes, mais plusieurs déceptions et plusieurs kilomètres plus tard, il se retrouve au seuil du bureau de Consultation jeunesse de Villeray, qui étudie le projet et qui accepte en quelque sorte de devenir mère porteuse. On doit aussi préciser que le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche a également accepté le rôle de parrain, avec une subvention de dix mille dollars.

Le principal but de François et de son équipe, c'est d'abord de créer un moyen de communication entre les jeunes. «La relève de partout peut et doit maintenant communiquer, puisque l'on doit d'abord compter sur nos propres initiatives pour améliorer nos conditions de vie, plutôt que de se fier aux décisions du gouvernement. Le journal *Le Sang neuf* est avant tout un média ouvert qui fait place aux changements et au nouveau en favorisant la créativité et en ayant pour objectif de diffuser l'information et de demeurer accessible à tous.»

Le Sang neuf c'est en quelque sorte un moyen de communiquer pour nous, les jeunes. Il est ouvert à tous, on peut y écrire et s'exprimer assez librement. Ce journal se démarque par son interactivité. On doit avouer que c'est plutôt rare un journal où tous les jeunes peuvent participer. D'ailleurs, pour y participer, seulement deux critères sont exigés: être jeune et bien sûr avoir quelque chose à dire.

Ce journal n'est pas une personne, c'est avant tout une équipe qui ne demande qu'à grossir. Et pour ceux qui se demandent de quoi cela parle, *Le Sang neuf*, eh bien d'un peu de tout: politique, arts, spiritualité, humour, faits divers, voyages, emploi, etc. Il y a même des petites annonces tout à fait gratuites, un service auquel nous, les jeunes, pouvons avoir recours pour «ploguer» une activité ou un party quelconque ou je ne sais quoi d'autre.

La promenade de Bébé

Ce bébé, il se promène un peu partout à Montréal, nous laissant ainsi des copies de lui-même un peu partout, dans les cégeps, les universités, les bureaux du YMCA et dans les autres organismes communautaires. On distribue ainsi près de douze mille exemplaires sur un tirage de près de quinze mille. Les trois mille autres se retrouvent dans les kiosques à journaux au coût de 43¢, taxes en sus: question d'assurer l'avenir du nouveau-né.

C'est le 3 octobre dernier qu'a eu lieu le lancement du premier numéro. Nous avons donc assisté à ce qu'on pourrait appeler le baptême du premier journal interactif. Par contre, si le but de ce lancement était de faire connaître le journal, eh bien on peut dire que c'était plutôt silencieux comme lancement. Toute l'équipe y était, mais aucun média n'était là pour annoncer la venue du bébé.

Maintenant, l'enfant en est à son deuxième numéro, et bien qu'il ait eu un peu de difficulté à apprendre à marcher parmi ce grand monde, il se débrouille tout de même et essaye de se tenir sur ses pattes. Seul l'avenir nous dira si *Le Sang neuf* aura un jour la chance d'apprendre à courir, mais d'ici là on ne doit pas oublier que ce n'est pas si grave de tomber, l'important, c'est de savoir se relever. Bonne chance à ce *Sang Neuf* et à toute sa famille.

GÉNIES en herbe

■ À l'occasion du 350e anniversaire de Montréal, **La Presse** propose des questions sur l'histoire de la Métropole aux équipes de l'émission GÉNIES EN HERBE diffusée tous les dimanches à 16h30, à la télévision de Radio-Canada. **La Presse** récompense les équipes gagnantes en offrant «L'Histoire de *La Presse*» de Cyrille Felteau; «Montréal: son histoire, son architecture» de Guy Pinard et «Maisonneuve: le testament du Gouverneur», un roman à paraître signé par Louis-Bernard Robitaille. Tous les auteurs sont de **La Presse**. Le dimanche, **La Presse** publie la question et la réponse de l'émission diffusée la semaine précédente ainsi que la question posée à l'émission du jour même.

QUESTION DU 1er DÉCEMBRE:
Quelle institutrice née en France ouvrit la première école de Ville-Marie dans une étable?

RÉPONSE:
Marguerite Bourgeoys accepta en 1653 de traverser en Nouvelle-France à la demande de la soeur du fondateur de Montréal, le sieur de Maisonneuve. Elle regroupa autour d'elle quelques filles qui formèrent le noyau de sa congrégation bien que les autorités religieuses ne l'eussent pas reconnue officiellement. La première école fut suivie de quelques autres en périphérie puis d'un pensionnat. Appelée par l'évêque de Québec à ouvrir deux autres écoles, une à l'île d'Orléans et l'autre dans la Basse-ville, elle obtint peu après le statut de communauté religieuse pour sa congrégation qu'elle voua à Notre-Dame. ***Marguerite Bourgeoys*** a été canonisée en 1982. C'est la première sainte canadienne.

QUESTION DU 22 DÉCEMBRE:
Issue d'une famille noble de la Nouvelle-France, elle fonda au XVIIIe siècle, une congrégation religieuse qui exerça une profonde influence sur la vie sociale, religieuse et économique de la colonie. De qui s'agit-il?

La «Jeune» Presse est une initiative du service de l'information de **La Presse**. Cette page paraît chaque dimanche. Son objectif est d'initier les adolescents à l'écriture journalistique en leur permettant de s'exprimer sur les divers sujets qui les intéressent. Le choix des thèmes et des chroniques est du ressort d'un comité de rédaction «ad hoc» encadré par Daniel Marsolais, adjoint du directeur de l'information. Les pédagogues et les élèves du secondaire et du collégial qui veulent collaborer à la confection de cette page peuvent nous le faire savoir en écrivant à La «Jeune» Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1k9.

Génies en herbe

En collaboration avec Génies en herbe/Pantologie Inc., 3535, boul. Rosemont, Montréal H1X 1K7

A ÉTOILES

1. De quelle constellation font partie les étoiles Rigel et Bételgeuse?
2. Qui a écrit l'hymne national américain intitulé *Star Spangled Banner*?
3. Comment s'appelle l'étoile la plus brillante du Petit Chien?
4. Quel pays possède un sceptre royal orné du diamant baptisé «Étoile d'Afrique»?
5. De quelle constellation font partie les étoiles Castor et Pollux?
6. «Madame, sous vos pieds dans l'ombre, un homme est là qui vous aime, perdu dans la nuit qui le voile, qui souffre, ver de terre amoureux d'une étoile.» Qui a écrit ces lignes?
7. Quelle étoile du Lion porte le même nom qu'un général romain?
8. Quel monument parisien peut-on voir au centre de la place de l'Étoile?

B IDENTIFICATION DE PERSONNAGE

Premier indice: Enseignante, elle donna un cours intitulé «mouvement pour acteurs» à plusieurs grands artistes dont Woody Allen, Paul Newman, Gregory Peck, Kirk Douglas, Diane Keaton et Bette Davis.

Deuxième indice: Née à Pittsburgh en 1894, elle se retrouve 10 ans plus tard en Californie. Elle y surmonta son éducation puritaine à un point tel que Madonna devint l'une de ses admiratrices.

Troisième indice: C'est à 22 ans qu'elle peut enfin suivre un cours de danse. Peu de temps après, elle triomphe dans *Le Sacre du Printemps*.

Quatrième indice: Chorégraphe, elle créa 180 ballets de 1926 à 1990, montant elle-même sur scène jusqu'à l'âge de 76 ans. On la surnommait «la prêtresse de la danse moderne».

C AUSTRALIE

1. Quelle île appelait-on autrefois «Terre de van Diemen»?
2. Parmi les compagnies aériennes suivantes, laquelle n'est pas australienne: Austral, Qantas Airways, TAA ou Koala Airlines?
3. Quel mot d'origine aborigène désigne le petit marsupial baptisé «phascolome» par les Européens?
4. Comment s'appelle le chanteur du groupe rock Midnight Oil?
5. Qui donna son nom à la Nouvelle-Galles du sud lors d'une exploration en 1770?
6. Quelle ville érigea-t-on sur le site de Port Jackson?
7. Parmi les animaux suivants, lequel ne vit pas en Australie: le dingo, l'ornithorynque, le wallaby, l'oryctérope ou le koala?
8. Quel groupe est composé des musiciens Richard Ploog, Peter Koppes, Marty Wilson-Piper et Steve Kilbey?

D SPORTS

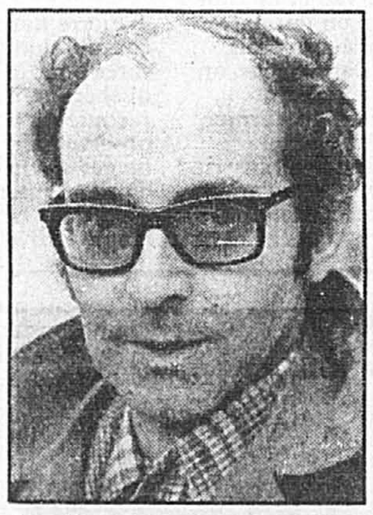


Arrêt-court des Pirates de Pittsburgh

1. Quel quart-arrière conduisit les Monarchs de Londres à la victoire lors du premier World Bowl?
2. Comment s'appelait l'équipe de San Jose dans la Ligue Nord-Américaine de Soccer?
3. Quelle ville de Colombie-Britannique abrite le temple de la renommée de la crosse?
4. Qui surnommait-on «le Hollandais volant» chez les Pirates de Pittsburgh?
5. Quel Canadien gagna plus de 1 000 verges au sol lors de sa première saison avec les Saints de La Nouvelle-Orléans?
6. Qui fut surnommé «le Pelé blanc» par ses concitoyens brésiliens?
7. Pour quelle équipe Eric Lindros évolua-t-il dans les rangs juniors?
8. Quel amphithéâtre présentait les parties à domicile des Royaux de Montréal?

E CINÉMA

1. Quel personnage fut joué par Lois Maxwell dans 13 épisodes de la série James Bond?
2. Qui donnait la réplique à Jean Gabin dans *Quai des Brumes* de Marcel Carné?
3. Quelle production de 1952 réunissait pour la première fois Buster Keaton et Charlie Chaplin?
4. Comment s'intitulait le premier film du cinéaste Jean-Luc Godrd?
5. Qui jouait le savant en mutation dans *La Mouche* de David Cronenberg?
6. Quel Britannique nous a donné les films *Excalibur* et *Délivrance*?
7. Parmi les groupes suivants, lequel n'est pas entendu dans *Easy Rider*: Steppenwolf, The Electric Prunes, The Byrds, Iron Butterfly ou The Band?



Jean-Luc Godard

8. Quel protégé de Wim Wenders réalisa en 1984 le film *Stranger Than Paradise*?

SOLUTION À LA DERNIÈRE PAGE DES ANNONCES CLASSÉES

Crucigrammes

Nicole Hannequart

Tout d'abord, vous devez trouver les mots pour chaque définition, en commençant par le mot code (dont, en plus, les lettres vous sont données pêle-mêle entre parenthèses).

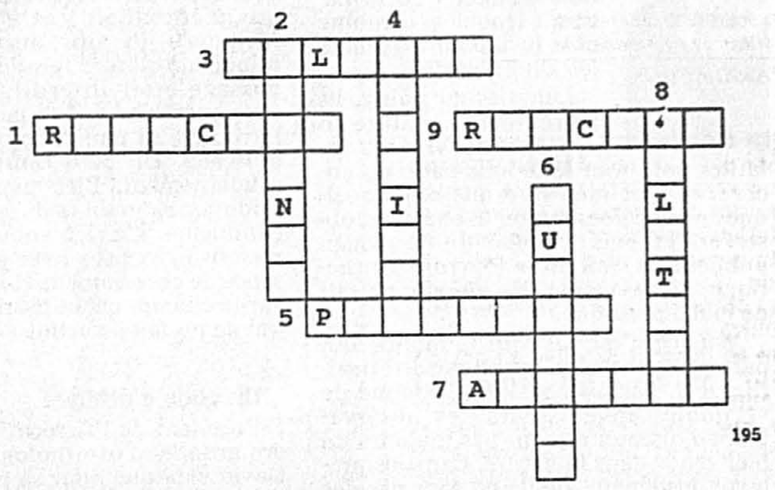
Ce mot codé vous est d'une grande aide puisque, une fois trouvé, vous reportez, en suivant le code, chacune de ses lettres dans la grille. (Par ex. 1-2 signifie la case d'intersection des mots 1 et 2, 2-3, celle des mots 2 et 3, etc.)

Enfin, il s'agit de compléter la grille (quelques lettres vous sont déjà fournies) en formant une anagramme pour chacun des mots trouvés. L'anagramme peut être totale (ex.: GARE — RAGE) ou partielle (ex.: GARE — ARE). Vous déterminez le nombre de lettres de chaque anagramme à trouver en comptant le nombre de cases à sa place correspondante dans la grille.

MOT CODÉ 4-5 2-3 8-9 5-6 6-7 1-2 7-8 3-4

DÉFINITION **Composition musicale de caractère improvisé. (ADEIOPRS)**

MOTS	DÉFINITIONS	MOTS	DÉFINITIONS
1. D_____	Imposerai ma loi. (8 lettres)	5. E_____	Consommera complètement. (8 lettres)
2. E_____	(Se) couchera. (7 lettres)	6. S_____	Expressions rieuses. (8 lettres)
3. R_____	Concrétisé. (7 lettres)	7. R_____	Rendu mou. (7 lettres)
4. G_____	Passages souterrains, pour l'exploitation d'un gisement minier. (8 lettres)	8. P_____	Conduira une voiture de course. (8 lettres)
		9. E_____	Séparer par une durée. (7 lettres)



SOLUTION DU No 194:

1. ÉLUCIDA — ACIDULÉ
2. DÉCRIANT — TRIDACNE
3. ATELIERS — RÉALISTE
4. ÉTRANGER — RENTRAGE
5. LÉCHEUR — HERCULE
6. PÉTRIRA — PIRATER
7. PARAÎTRE — RAPATRIÉ
8. AURAIENT — TRAÎNEAU
9. DEVENIR — DÉVERNI

Anacroisés

Philippe Guérin

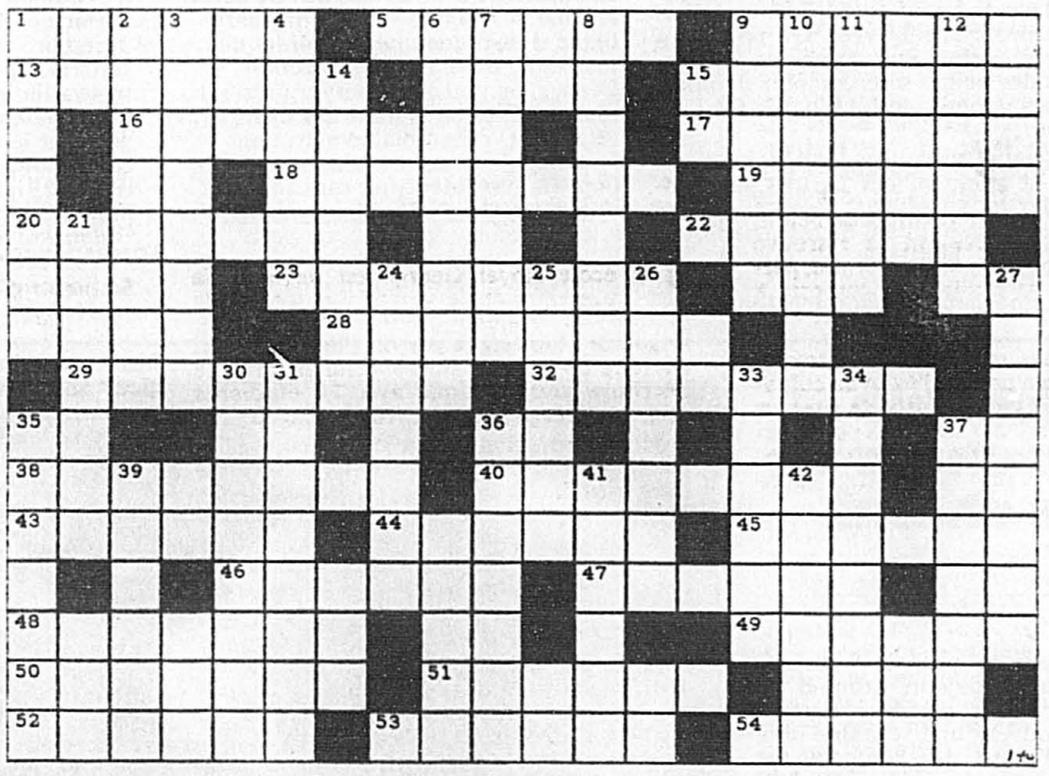
Les anacroises sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à découvrir. Les nombres qui suivent certains tirages correspondent au nombre de solutions possibles dont une seule peut se placer sur la grille. Comme au scrabble, on peut conjuguer. **Tous les mots à trouver figurent dans *l'Officiel du Scrabble (Ed. Larousse).*** *Il n'est donné que les tirages de mots de six lettres et plus.*

HORIZONTALEMENT

1: N N O O U U
5: A D O O R T
9: A A B L O V
13: A E E P R T T (2)
15: A E J L O T V
16: A A E G I L L T (2)
17: C E E M N O O
18: E E G I I L O S
19: E H I R Z
20: E E I R R S T (4)
22: E E M S S U (4)
23: A F G I I I N S
28: A E I N O R S U (4)
29: A E G I L M N R (3)
32: B B E E I I R R
38: A A B H I I L T
40: A B E L M N S T
43: A A I L L T (5)
44: A A C I S S (2)
45: A E G I S T (2)
46: D E I L O P (3)
47: C H S S S U
48: E E F I I R R
49: A I O S S S
50: A E E I R R V (3)
51: E H I N T Z
52: E E S S T T
53: A C C E E T (2)
54: E E I S T U (3)

VERTICALEMENT

1: A E L N R T U
2: E E E I P R S U
3: A E E G N R T U
4: E I L S T U (3)
6: A A D G I L N O
7: B E I N O R T (3)
8: A E I I N P R S (2)
9: A C E H L S (3)
10: A E I I N O S V
11: E E N R U V (2)
12: B E E O M S
14: E I I L N O S
21: A E E G I I R
24: A A C G N O U
25: B E F I R S
26: A B C E I O R
27: A A G I I S S U
30: A A D E I L M V
31: E E I I I N S T
33: A A B G L U
34: A A I I R S S T (3)
35: A A C H R T T
36: E E L O S S T
37: E E F I P R X
39: A B I L R S (4)
41: A C I M S T (2)
42: A E N S S S (2)



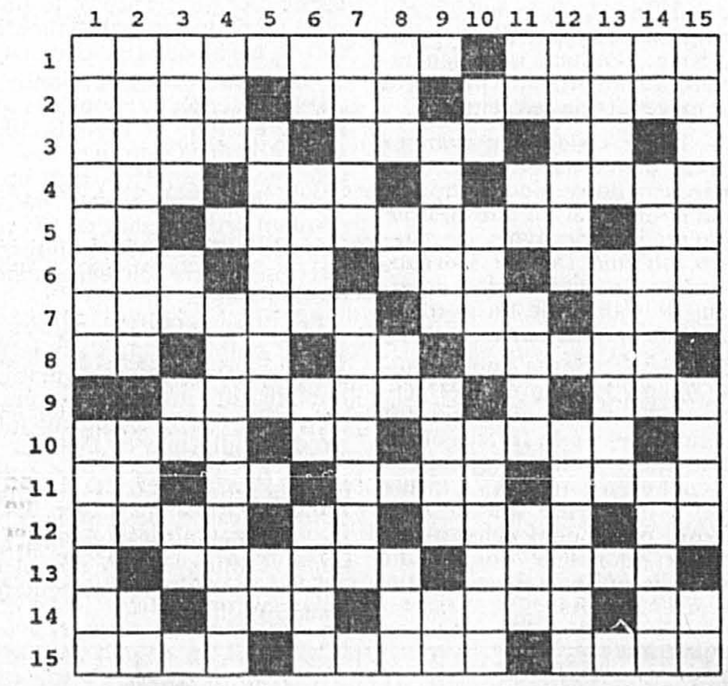
SOLUTION À LA DERNIÈRE PAGE DES ANNONCES CLASSÉES

Mots croisés

LA GRILLE THÉMATIQUE

DE MICHEL HANNEQUART

(RAPACES)



395

HORIZONTALEMENT

1. Oiseau rapace nocturne — Petit vautour.
2. Interjection pour appeler — Dans la rose des vents — Exalter.
3. Bois — On y fait du feu — Négation.
4. Cales — Admirateur — Tranchant.
5. Infinitif - Dressage d'un oiseau de proie — Sert à lier.
6. Démonstratif — Rigolé — Pluriel de leu — Cauchemar.
7. Grande chouette blanche — Peut être primaire, secondaire ou tertiaire — Mamelle de la brebis.
8. Trompé — Il ressemble beaucoup à l'unau — D'un verbe gai — Impressionnées.
9. Petit aigle sans bec ni pattes, en héraldique — Grand stratège américain.
10. Chouette! — Île de France — Singe.
11. Indique une alternative — Conjonction — Sans goût — Mesures agraires.
12. Éclairage — Aire de vent — Il aime ce qui est à la mode — Pronom personnel.
13. Réduisent en poudre — Parties du corps de l'aigle.
14. Les hiboux en ont — Hibou — Rapace diurne — Marque le lieu.
15. Subdivision d'une espèce animale — Grand faucon — Va dehors.

VERTICALEMENT

1. Petite chouette — Grand vautour des Andes.
2. Petit faucon gris-bleu — Pousse son cri en parlant du hibou — À elle.
3. Bières — Tour — Tardigrade — Opus.
4. Écorce de chêne. — Le faucon en est un.
5. Chouette — Dévoré.
6. Usages — Marque le but (de) — Pouffé — Maigres.
7. Posture de yoga — Vautour fauve.
8. Se dit d'un salaire — Pronom — Fut changée en génisse — D'une locution signifiant rendre vivement la pareille.
9. Manquée — Les oiseaux de proie s'en construisent — Fin de verbe.
10. Germanium — Nid de l'aigle — Emploie avec mesure.
11. Patrie d'Abraham — Argent — Trouble — Affirmation de trouvère.
12. Passer sous l'eau — Meubles.
13. Banale — Décomposer un mot.
14. Béryllium — Examine en vue de réparer — Élan d'un oiseau qui s'envole.
15. Aigles d'Australie — Crochet — Ancienne note.

SOLUTION DIMANCHE PROCHAIN

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	E	N	T	A	M	E	R	■	A	B	O	U	T	I	R
2	P	O	U	P	E	■	E	T	R	E	N	N	E	■	U
3	I	V	E	T	T	E	■	E	S	■	C	E	S	S	E
4	L	I	R	E	■	N	E	T	■	A	L	■	T	U	S
5	O	C	■	S	O	T	T	E	■	D	E	S	■	P	■
6	G	E	L	■	R	E	A	■	C	I	S	E	L	E	S
7	U	■	I	N	I	T	I	A	L	E	■	P	A	R	U
8	E	■	M	A	G	E	■	B	O	U	T	■	N	■	P
9	■	T	I	T	I	■	P	A	T	■	A	■	C	A	P
10	M	A	T	I	N	A	L	■	U	R	I	N	E	■	R
11	E	L	E	V	E	■	A	R	R	E	T	E	■	M	I
12	L	I	■	E	■	B	I	■	E	V	■	S	I	A	M
13	E	T	C	■	F	U	T	S	■	O	S	S	E	T	E
14	E	R	R	A	I	T	■	A	I	L	E	■	N	I	N
15	S	E	U	I	L	■	G	L	O	U	S	S	A	N	T

SOLUTION DE DIMANCHE DERNIER 394

Scrabble

Philippe Guérin

Revanche !

Lors du récent tournoi conjoint Boucherville-Brossard, Boulianne avait devancé au terme de quatre parties Marielle Gingras. Mais, voilà deux semaines, Marielle Gingras a pris sa revanche sur ce même Germain Boulianne en le devançant lors des deux parties du tournoi du Mot-Passant de Québec.

La première partie a mis en vedette Pierre Nguyen qui termine avec 873 points devant Simon Levasseur. Mais les résultats sont serrés, les cinq premiers se tenant en 18 points. Les autres participants sont distancés à cause d'un scrabble difficile, LIMERICK, petite pièce comique anglaise en vers. D'autres ont buté sur quelques verbes méconnus: EPOUTIER (débarasser une étoffe de ses impuretés), MOYER (scier une pierre de taille en deux) et RIBLER (polir).

Gingras, qui devance Boulianne de trois points, domine la seconde partie. Nguyen faiblit, de même que les anciens Buteau et Guy Pérusse, un revenant, qui termineront respectivement troisième, quatrième et neuvième.

Résultats: (maximum 1 675 pts)

1er Marielle Gringras (Saint-Laurent)	1 641 pts
2e Germain Boulianne (Charny)	1 627 pts
Classe A: Gérard Pageau (Saint-Laurent)	1 548 pts
Classe B: Denis Giguère (Québec)	1 494 pts
Classe C: Serge Larochelle (Brossard)	1 371 pts
Classe D: Monique Ouellette (Charlesbourg)	1 250 pts

Salade de benjamins

André Houle vous propose un livret vous invitant à deviner 500 benjamins. Qu'est-ce qu'un benjamin?

Le premier coup met souvent en place un mot qui débute sur la case H4, c'est-à-dire la case «lettre compte double» située sur la même rangée que la case rose étoilée. Or si l'on peut placer trois lettres devant ce mot on accroche la case «mot compte triple» du milieu du côté gauche de la grille. Plaçons au premier coup TENIR en H4, c'est-à-dire avec le T sur la case «lettre compte double» et le R, donc, sur la case étoilée. Si, lors d'un coup ultérieur, on place, par exemple, SOU devant TENIR pour faire SOUTENIR, on réalise alors un benjamin. Si certains sont faciles à deviner comme celui-ci, d'autres demandent un exercice cérébral plus intense. Ainsi, transformer HALTE en ASPHALTE n'est pas de la première évidence!

C'est Benjamin Hanunna, ancien champion du monde qui, le premier, a entrevu l'intérêt de ce coup dont il a étudié systématiquement les possibilités. D'où le nom de ce coup.

Dans sa brochure, André Houle soumet à votre sagacité 500 mots de 5 lettres auxquels vous devez trouver un benjamin. Rien d'extraordinaire, mais une bonne occasion d'augmenter votre vocabulaire et de faire travailler vos méninges. Les solutions figurent à la fin du livret.

Disponible contre 6 dollars (tous frais inclus) auprès de André Houle, 5154 avenue du Parc, Montréal, H2V 4G6.

Stade olympique

Le stade vient de rouvrir. Si vous craignez encore de vous y rendre, voici quelques idées pour vous permettre de faire du sport ou d'en admirer les champions.

On joue au TENNIS sur un COURT. Les GOLFEURS et GOLFEUSES fréquentent un LINKS composé du FAIRWAY et du GREEN. L'amateur de GYM (GYMNASTIQUE) va au GYMNASE (agrémenté éventuellement d'un XYSTE, sorte de préau) où il trouvera ses AGRES favoris. Le CAVALIER se rendra au MANEGE pour le DRESSAGE ou au TURF pour un CANTER (galop d'essai). Quant au TIREUR, il manie son MAUSER au STAND de tir.

Le PELOTARI (amateur de pelote basque) aime se rendre au FRONTON, tandis que l'adepte des arts martiaux trouvera le TATAMI (tapis) dans un DOJO (salle d'arts martiaux).

Les passionnés de HOCKEY ou de CURLING convergeront vers l'ARENA ou la PATINOIRE. Le BOXEUR boxera sur un RING.

L'AVIATEUR prendra son envol sur le TAXIWAY en TARMACADAM d'un AERODROME.

Comment jouer la partie de duplicate ci-dessous

La formule duplicate vous permet de rejouer chez vous une partie disputée dans un club. Pour obtenir les règles détaillées, écrivez à Philippe Guérin, rubrique du scrabble, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.

Deuxième partie du tournoi du Mot-Passant de Québec disputée le samedi 23 novembre 1991.

	TIRAGE	MOT RETENU	RÉF.	PTS
1.	AAEILTU			
2.	U+V?LOAR	ETALAI	H4	14
3.	EEHWOAR	OUVRA(B)LE	4A	72
4.	HOA+ANGL	WEBER	F2	35
5.	AAG+GCRT	HALON (1)	E3	27
6.	AGR+SIXU	CAGOT	A1	24
7.	GS+UUNNN	RIVAUX	C2	56
8.	FEMLSAI	GUS	I2	16
9.	UEIACOD	FILAMES	10B	80
10.	ID+DBEUI	FOUACE (2)	B10	22
11.	IBD+RHAI	DEDIE	15A	24
12.	BUIHTOE	DEDIERAI	15A	30
13.	BUOE+KUI	HIT	11E	27
14.	BUOEU+RS	KIL	D8	22
15.	TTZOSPE	BOUEURS	14H	76
16.	S+?QJEVN	TAPOTEZ	13A	56
17.	VS+BEENN	J(O)NQUE	L10	40
18.	BN+MASRE	NEVES	M7	23
19.	SN+POEEM	BAREME	8J	30
20.	MEOSN+IN	PETEZ	G9	26
21.	NYTFELD	NOMINEES (3)	O2	61
		ALYTE (4)	6H	34
				795

Commentaires:

1— HALON, liquide frigorifique.
2— FOUACE, galette de froment.
3— NOMINER, sélectionner pour un prix.
4— ALYTE, crapaud.

Résultats:

	Pts
1er Marielle Gingras	775
2e Réjean Barnabé	772
10e Louise Masson-Meyer	720
45e	650
80e	600

À tire-d'aile...

Les observateurs d'oiseaux ne sont pas toujours les bienvenus



PIERRE GINGRAS

■ La nouvelle génération d'amants de la nature a troqué la carabine et le fusil pour les jumelles, dit-on parfois.

Lunettes au poing, ils patrouillent la nature en vue de découvrir ces volatiles dont tout le monde parle ou encore, ce spécimen rare que seuls quelques privilégiées ont eu la chance d'observer. Et puis, comme dit le slogan publicitaire vantant la fourrure synthétique, l'observation des oiseaux ne fait de mal à personne.

Mais ce n'est pas tout le monde qui partage cette vision bucolique de l'ornithologie. Parfois considérés comme de véritables envahisseurs, les observateurs d'oiseaux ne sont pas toujours les bienvenus dans la nature. Car sous prétexte, justement, qu'ils ne sont pas des chasseurs, certains ne se gênent pas pour envahir la propriété privée sans jamais demander la permission.

Heureusement, au Québec, ces invasions n'ont pas été signalées bien souvent. Mais ailleurs, là où le «birding», est devenu un sport à la mode, il arrive que la présence de ces amateurs ne soit guère prisée. Et pour cause.

En Angleterre, par exemple, la découverte d'un seul oiseau rare dans un endroit donné peut attirer des milliers de personnes.

Plus près de nous, en Ontario, l'île Amherst dans le lac du même nom, non loin de Kingston, s'est rapidement acquise une réputation nord-américaine parce que des publications spécialisées ont parlé du grand nombre de hiboux et de chouettes qu'on pouvait y découvrir. De la superficie de l'Île-des-Soeurs, ce petit coin de terre où on pratique l'évelage du boeuf est entièrement divisé en propriétés privées. On pouvait y trouver parfois une quinzaine de harfangs des neiges sans compter de nombreuses variétés de hiboux. Ce fut l'invasion.

La route fut congestionnée, les amateurs se promenaient partout sans demander la permission, les gens piqueniquaient en oubliant de ramasser leurs déchets. Si bien que récemment, les propriétaires de l'île ont fait savoir publiquement qu'ils couperaient tous leurs arbres si les «birders» ne se disciplinaient pas.

Président du club d'ornithologie Nature Illimitée, Gilles Gauthier raconte qu'au cours d'une expédition au Texas où il accompagnait un petit groupe, il a eu affaire avec un propriétaire foncier qui n'entendait pas à rire du tout. Même s'il n'y avait aucune indication ni aucune clôture laissant croire que le passage était interdit, les amateurs s'étaient aventurés un peu en dehors de la route à la poursuite d'un groupe de quiscales. Un petit camion est apparu soudainement. Bien assis dans la camionnette, main sur sa carabine, le conducteur n'a rien voulu entendre des raisons invoquées pour justifier la présence de ces étrangers et il les a expulsés sur-le-champ, en utilisant un language qui ne prêtait à aucune équivoque.

Un code d'éthique

Président de l'Assocation québécoise des groupes d'ornithologues, Normand David explique pour sa part que la notion de propriété privée et les affiches «No Trespassing» (défense de passer), revêtent presque un caractère sacré aux États-Unis, dit-il.«C'est une réalité qu'il faut avoir à l'esprit quand on fait de l'ornithologie du côté américain. C'est une question de culture», fait-il valoir.

Selon lui, au Québec, la tolérance est plus grande à ce chapitre. «Il est vrai que lorsque les groupes sont importants, les individus ont tendance à moins se contrôler. Ils peuvent alors empiéter sur la propriété privée. Mais, chez nous la situation n'est pas encore dramatique. Loin de là.» Le code d'éthique des clubs d'ornithologie insiste pour que l'on demande la permission d'un propriétaire avant que l'on passe sur son terrain. Mais il y a toujours quelques individus qui ne se conforment pas à la règle et qui entachent la réputation de tous les autres, dit M. David.

Alain Gauthier mentionne pour sa part que les amateurs d'oiseaux ne doivent pas agir comme s'ils étaient seuls au monde, un comportement qui suscitera inévitablement du ressentiment à leur endroit. Il raconte que le long de la piste cyclable de Longueuil, un lieu de prédilection pour faire le l'observation sur la rive sud du Saint-Laurent, il est fréquent que les amateurs d'oiseaux installent leur lunette juchée sur un trépied en plein milieu du sentier, sans penser qu'ils entravent la circulation des cyclistes. Il serait si facile de se tasser de façon à prévoir le passage des bicyclettes. Durant l'hiver, à l'Île-des-Soeurs, il est fréquent que des observateurs d'oiseaux empruntent les pistes de ski de fond à pied sans se soucier des dommages causés.

Il y a deux ans, des centaines de personnes ont été attirées à Boucherville pour observer un couple de merles bleus qui nichait sur le bord de la route. Tout s'est passé correctement. Mais la situation a changé quand, un peu plus loin, on a signalé la présence d'un grand-duc qui nichait à une centaine de mètres du chemin. Cette fois, de nombreux amateurs n'ont pas hésité à traverser la clôture électrifiée pour voir la bête.



Le carnet d'observation

À DEUX PAS DU PONT JACQUES-CARTIER

■ Pas besoin d'aller bien loin parfois pour faire des découvertes intéressantes. Dimanche dernier par exemple, sur la rive nord de l'île Sainte-Hélène, juste en face du petit phare blanc situé à quelques centaines de mètres à l'ouest du pont Jacques-Cartier, on pouvait observer plusieurs espèces de canards dont le très rare arlequin (vraisemblablement une femelle). Mais au même moment, on pouvait aussi identifier sans jumelles une macreuse à ailes blanches, un becscie couronné (femelle), un petit morillon, un morillon à collier, un petit garrot et un garrot à oeil d'oeil. Pas si mal.

COMPÉTITION AMICALE

■ Depuis quelques années, certains amateurs de la région de Montréal se livrent durant l'hiver à une compétition amicale qui consiste à observer le plus grand nombre d'oiseaux d'espèces différentes. La période d'observation s'étend du 1er décembre au 29 février 1992. Règle générale, quand un observateur fait une trouvaille intéressante, il en fait part immédiatement à ses collègues pour partager la découverte. Dans ce cas, on communique avec Pierre Bannon (après 19 h) au 766-8767. L'an dernier, la grand gagnant avait été Daniel Daigneault de Longueuil. Il avait inscrit 114 espèces à son carnet d'observation. La fiche de Pierre Bannon comptait 110 espèces. Six autres observateurs avaient réussi à accumuler une fiche de plus de 100, ce qui est excellent. Parmi les spécimens rares, on avait découvert un solitaire de Townsend et une grive à collier sur le mont Royal, et ailleurs dans la région, quelques mésanges bicolores, un troglodyte de Caroline et un carouge à tête jaune.

AU VOLEUR!

■ Pierre Bannon, responsable de la compilation des données sur les oiseaux rares pour le bulletin de la Société québécoise de protection des oiseaux, raconte qu'un de ses interlocuteurs a observé pas moins de 12 harfangs des neiges en fin de semaine dernière lors d'une promenade en chaloupe autour des îles de la Paix, dans le coin de Maple Grove.

UN POSTE D'ALIMENTATION TRANQUILLE

■ Après l'effervescence dont je vous parlais dimanche dernier, la compagnie est plus rare chez moi au poste d'alimentation. À vrai dire, c'est presque le désert si je fais exception de la famille de mésanges qui est toujours sur place. La situation devrait changer avec le retour du temps froid et de la neige. Un pic mineur m'est aussi resté fidèle même si sa présence est plutôt sporadique. Il mange des graines de tournesol, une à une, qu'il casse dans une anfrantuosité d'un arbre. Quant à «mon» cardinal, j'ai su qu'il s'était établi depuis plusieurs jours chez un voisin, à un kilomètre de chez moi.

La phobie des chats et des chiens

Canatexte

■ Les gens qui possèdent des animaux sont toujours étonnés de découvrir que certaines personnes éprouvent une véritable phobie à l'égard des chats et des chiens.

Il ne s'agit pas d'une simple antipathie, mais d'une terreur incontrôlable qui s'empare de ces malheureux dès qu'ils aperçoivent un de ces animaux.

«Lorsque cette crainte bouleverse la vie des gens et qu'elle met en péril les liens qui les unissent à d'autres personnes, ils font mieux de demander de l'aide», souligne Robert Colby, psychologue possédant une longue expérience dans le traitement des phobies.

Ces phobies peuvent avoir été causées par une mauvaise expérience, la morsure d'un chien ou le coup de griffe d'un chat, par exemple. Pour la plupart des gens, ce genre de situation constitue tout au plus un incident de parcours, mais pour d'autres, elle peut prendre des proportions catastrophiques.

Une phobie peut aussi être apprise — par exemple lorsqu'un parent ou un autre membre de la famille met constamment un enfant en garde contre «les chiens qui peuvent mordre» et «les chats qui peuvent griffer».

La phobie peut modifier le comportement d'une personne. Ainsi, celle-ci peut refuser de rendre visite à des amis qui possèdent un animal qu'elle redoute.

Elle peut aussi éviter de se rendre à certains endroits — le parc du quartier, par exemple — où elle risque de rencontrer un animal, même si ce risque est minime.

Les phobies comptent habituellement parmi les problèmes les plus faciles à traiter, soulignent les psychologues, mais l'approche peut varier selon le thérapeute. En adoptant une approche systématique, les thérapeutes arrivent à vaincre la peur étape par étape.

Après quelque temps, le phobique arrive à visualiser certaines situations qu'il est en mesure d'affronter sans problème; le scénario est d'abord anodin — la rencontre d'un chien inconnu dans la rue, par exemple — puis plus menaçant, comme l'obligation de faire face à un animal agressif.

Il sera ensuite mis en présence de l'animal redouté; encore une fois, cette rencontre se fera étape par étape.



Les épreuves de compétition canine offrent plein de moments agréables au contact des toutous, mais la tâche de juger demeure difficile, exigeante. Phototheque *La Presse*, Bernard Brault 12.01.91

Le dur métier de juge en concours canin

Canatexte

■ Les heures passent et il est toujours là, infatigable, évaluant les performances et le physique des chiens qui défilent devant lui l'un après l'autre.

À l'occasion d'une compétition nord-américaine, ce juge peut ainsi observer jusqu'à 175 chiens sur une période de huit heures, avec seulement une demi-heure de repos. Cela représente près de 25 chiens par heure.

Pour l'observateur profane, il peut sembler facile d'être juge dans une exposition canine, mais ceux qui ont accédé à ce poste ont dû travailler pendant plusieurs années avant d'y arriver, dit Jan Burns, directrice du service des expositions et des concours au Canadian Kennel Club, organisme qui se charge d'inscrire les chiens de race et d'organiser des expositions canines.

Un juge doit avoir participé à des expositions canines pendant 10 ans et il doit posséder une expérience de 10 années comme éleveur de quatre portées; l'une de celles-ci doit avoir été produite 10 ans avant la date de sa candidature. Sur ces quatre portées, deux spécimens doivent avoir été proclamés champions canadiens.

Un juge doit également connaître toutes les caractéristiques propres à chaque race.

Avant d'être invité à une exposition canine, le nouveau juge doit évaluer six concours organisés par des clubs individuels; ces concours sont semblables à des rencontres officielles, mais les chiens ne s'y voient pas accorder de points. Il doit aussi coordonner les activités d'une exposition pour un juge, en six occasions différentes.

Même lorsqu'il a réussi l'examen du Canadian Kennel Club, le juge reste sous observation pendant une certaine période.

Travail ardu

Les quelques 140 races canines inscrites au Canada sont classées dans l'une des sept catégories suivantes: chien de travail, gardien de troupeau, terrier, chien d'appartement, deux catégories sportives et une catégorie non sportive. Une fois qualifié pour juger l'une de ces catégories, un juge ambitieux peut continuer à subir différentes épreuves afin de posséder les qualifications requises pour les sept catégories.

Ed Dixon fait partie d'une société d'élite composée de 88 personnes qui ont le droit de juger toutes les races inscrites au Canada. Juge depuis 1968, il participe à 80 ou 90 expositions par année partout dans le monde. Il dit que lui et ses collègues doivent avoir une santé robuste pour faire ce travail souvent épuisant.

«En Australie par exemple, on peut être appelé à juger 300 chiens par jour pendant huit heures. C'est près d'un chien par minute. Au Royal de Melbourne, j'ai évalué 325 chiens par jour pendant 10 jours avec seulement une journée de répit.»

Même si un juge possède la formation et l'expérience requises, il doit pouvoir les utiliser à bon escient. «S'il n'a pas le courage de ses opinions, il n'est pas compétent», dit M. Dixon, qui est également président du Canadian Kennel Club. «Et sa réputation le suit.»

La directrice du service d'expositions Jan Burns est d'accord avec ce dernier point de vue. «Lorsqu'un juge a une réputation d'incompétence, dit-elle, cela se sait et il y a moins de participants.»

Pots-de-vin

Au Canada, on n'a jamais eu à déplorer d'infraction grave concernant l'honnêteté d'un juge. Mais en Angleterre, quelques scandales se sont rendus jusque devant les tribunaux et au American Kennel Club, certains juges qui avaient reçu des pots-de-vin ont été pénalisés et certains ont été rayés à vie de l'ordre.

«Il est essentiel qu'un juge reste ferme une fois qu'il a pris une décision. Malgré l'aspect souvent politique de ces concours, il faut se rappeler que tous les concurrents souhaitent gagner», souligne M. Dixon.

Il est important, ajoute-t-il, qu'un juge sache refuser d'accorder un prix lorsqu'aucun des animaux inscrits ne le mérite. «Il est préférable de ne pas avoir de champion que de décerner un trophée à un animal qui n'a pas l'étoffe d'un champion.»

M. Dixon a appris deux choses au fil des années: «Il y a des gens qui hésitent à dépenser de l'argent pour se faire soigner les dents, mais qui acceptent facilement d'investir dans une exposition canine.» Et: «Vous pouvez toujours insulter le conjoint ou les enfants de quelqu'un, mais n'allez jamais lui dire que son chien est laid.»

Retour des voleurs de chevaux aux USA

Associated Press

SACRAMENTO

■ Le Far-West renoue avec une de ses grandes traditions: les voleurs de chevaux — que l'on pendait jadis haut et court — sont de retour.

«À notre avis, cette recrudescence est due à l'augmentation du prix des chevaux destinés à la boucherie» et à l'exportation vers l'Europe et le Japon, explique Johnnie Smith, inspecteur du bureau du shériff du comté de Placer, en Californie.

Le plus fidèle compagnon du cow-boy peut atteindre 70 cents la livre lors des ventes aux enchères organisées dans tout le pays: une aubaine pour le voleur qui parvient à s'emparer d'un cheval de 450 kg. D'autant que, généralement, aucun titre de propriété n'est exigé lors de ces ventes.

«Si l'on considère le nombre d'appels provenant de gens qui demandent notre aide, il ne fait aucun doute qu'il y a une énorme augmentation des vols de chevaux», affirme Debbie Tiernan, qui dirige une association de citoyens de Californie du nord, la *Horse Power Sanctuaries*.

Cette association a pour objectif d'obtenir le vote de lois permettant de mieux identifier les chevaux volés et de lutter contre ce que les Américains appellent des «acheteurs-tueurs» (killer buyers), un terme qui désigne ceux qui prétendent acheter des animaux pour leur donner un foyer mais qui en fait les revendent aux abattoirs.

Dans six comtés de la région de Sacramento, les bureaux des shériffs confirment recevoir plusieurs dizaines de plaintes par mois pour vols de chevaux, alors que ces plaintes étaient quasiment inexistantes voilà 18 mois.

Les Américains nourrissent un attachement ancestral pour les chevaux et sont souvent choqués à l'idée qu'ils puissent finir en rôti ou en steack haché.

«Personne ne mange de viande de cheval dans ce pays», reconnaît Vickie Williford, qui dirige à Forth Worth (Texas) les abattoirs Beltex qui transforment en viande de boucherie destinée à l'Europe 50 000 chevaux par an. Le premier client des États-Unis dans ce domaine est en effet la CEE et, en particulier, la France et la Belgique, bien que la consommation soit en baisse dans ces deux pays.

Les exportations de viande de cheval américaine n'ont pas augmenté en 1989 et 1990, oscillant autour de 56 000 tonnes, mais les prix ont cru de 15 p. cent et les ventes à l'étranger sont passées pendant cette période de 134 millions de dollars à 156 millions, selon les chiffres du département du Commerce.

Les dirigeants des abattoirs insistent pour leur part sur le fait qu'ils mettent à mort de manière humaine des animaux qui autrement pourraient lentement mourir de négligence et manque de soins. Ils font également valoir qu'ils n'achètent pas, en connaissance de cause, des animaux volés. «Comment voulez-vous que nous vérifiions si un cheval est volé ou non?», relève toutefois Vickie Williford.



Un véritable culte du cheval existe depuis toujours aux États-Unis. Mais la nouvelle génération des voleurs de chevaux n'a plus à craindre la pendaison. Phototheque *La Presse*